



# **Diagnostic Social 2017**

Imagin'AMO - service s1099

Arrondissement de Namur

Zone d'action : Gembloux, Sombreffe, Eghezée, La Bruyère

Personne de contact : Delcorde Frédéric – Directeur

Place de l'Orneau, 12 – 5030 Gembloux

081/61.05.44 – 0479/327.587 – [imaginamo@skynet.be](mailto:imaginamo@skynet.be)

## **Introduction**

Imagin'AMO est un service agréé par la Direction de l'Aide à la Jeunesse qui est actif sur les communes de Gembloux et de Sombreffe.

Nous recevons aussi des demandes individuelles et collectives provenant des communes d'Eghezée et de La Bruyère auxquelles nous répondons.

L'AMO est principalement présente sur Gembloux et Sombreffe. Au vu des limites de moyens humains dont nous disposons nous n'avons pas une présence régulière sur La Bruyère et Eghezée, ni de proactivité sur ces entités. Cependant, nous y sommes actifs via certains suivis familiaux ou lors de projets en lien avec l'un ou l'autre établissement scolaire.

Ce diagnostic abordera donc principalement la situation des jeunes de Gembloux et de Sombreffe.

### **I. Présentation succincte du territoire**

#### **A. GEMBOLOUX**

##### **1. Une commune attractive**

La commune de Gembloux est située entre Bruxelles et Namur, et non loin de Charleroi, à proximité de deux axes autoroutiers (Bruxelles-Luxembourg et autoroute de Wallonie) et à la croisée de routes régionales reliant Jodoigne à Charleroi et Namur à Louvain-la-Neuve. Gembloux est également desservie par la ligne ferroviaire « Arlon-Namur-Bruxelles », qui draine un important trafic de voyageurs.

De par cette position stratégique, Gembloux est soumise à une pression démographique assez importante, ayant des impacts sociaux non négligeables. Les nouvelles populations qui s'installent à Gembloux sont souvent des familles socio économiquement favorisées, ce qui a pour conséquence de rendre moins visible les personnes plus précarisées. La pauvreté existante à Gembloux semble être de plus en plus cachée.

D'autre part, le coût du logement augmente de manière significative et renforce l'exclusion sociale des habitants les plus fragiles. A noter, sur cette question, la présence de 290<sup>1</sup> logements sociaux sur l'entité gembloutoise. On note aussi la

---

<sup>1</sup> Il y a eu une augmentation de 33 logements depuis le DS de 2014

présence de 14 logements pour revenus moyens et l'existence depuis 2014 d'un logement de transit.

Une bonne part de ces logements est répartie dans différents quartiers ou villages. La seule concentration de logements sociaux se situe au Quartier Tous Vents. Quartier qui est situé à l'écart du centre-ville, et dont les habitants se sont souvent plaints de l'isolation géographique qui renforcerait l'exclusion de ses habitants. Les jeunes et les enfants y sont nombreux et le climat est tendu du fait des multiples problèmes sociaux rencontrés par les familles. L'inactivité (rupture avec le monde du travail, décrochage scolaire, etc.) rend parfois difficile la cohabitation et l'intégration des habitants.

## **2. Une petite Ville en milieu rural**

Autour du centre-ville, Gembloux compte onze villages : Grand-Manil, Grand-Leez, Lonzée, Beuzet, Bossières, Bothey, Mazy, Sauvenière, Ernage, Corroy-le-Château et Les Isnes.

La superficie totale est de 9534,57 ha (95,34 km<sup>2</sup>) dont 75,42 % sont en surface agricole pour 15 % en terrain bâti. Ceci montre le côté rural d'une bonne partie du territoire de la localité qui est aussi axé sur une importante activité agricole.

L'entité de Gembloux, avec sa ville et ses 11 villages, compte actuellement (2016) environ 25.806 habitants (22.430 au 1/1/2008). Elle a donc connu un accroissement de 15 % de sa population en 8 ans.

La ville, à laquelle on peut adjoindre Grand-Manil, représente 11.433<sup>2</sup> habitants. Les villages, eux comptabilisent 13.545 habitants (soit près de 55 % de la population gembloutoise).

La population jeune âgée de 0 à 17 ans était en 2016 de 5823 individus, ce qui représente 22,5 % de la population totale. Ce qui place Gembloux un peu au-dessus de la moyenne de la Division de Namur (21%) et dans la moyenne de la FWB (22%).

La population jeune domiciliée à Gembloux représente la 4<sup>ème</sup> en importance de la province de Namur.

## **3. Un important pôle scolaire régional**

L'attractivité de la ville de Gembloux ne se limite pas à sa situation géographique. Elle s'exerce aussi particulièrement dans le domaine scolaire, du fait de l'implantation de nombreuses écoles primaires et secondaires de son école

---

<sup>2</sup> Rapport annuel Ville de Gembloux 2013- pas de mise à jour disponible en 2017

supérieure et de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques, qui attire chaque année de nombreux étudiants qui louent des kots à Gembloux.

Gembloux est donc un pôle important en matière scolaire qui attire de nombreux jeunes des communes avoisinantes non seulement aussi bien au niveau du secondaire que du supérieur.

La population scolaire totale (comprenant les écoles primaires et secondaires) en âge de scolarité obligatoire est de 4787 jeunes, auxquels on peut ajouter les 117 enfants fréquentant l'établissement d'enseignement spécial primaire.

Dans l'enseignement secondaire, les différentes filières sont proposées, avec une particularité en lien avec l'image « agricole » de la ville puisqu'un des trois établissements secondaires est principalement dédié aux formations en horticulture. Cette école attire par ailleurs des jeunes de différentes régions de Wallonie et même de Bruxelles.

Les deux autres établissements proposent des filières plus classiques. La majorité des élèves sont en général. Cependant, elles proposent des filières techniques et professionnelles telles que l'informatique, la gestion, l'électromécanique, les techniques sociales, l'animation, les arts appliqués, l'électricité, la vente et l'option aide-familiale.

Il faut également noter qu'une implantation du CEFA de Suarlée existe au sein de l'école qui propose les formations liées à l'horticulture.

Il y a 3019 jeunes fréquentant l'enseignement secondaire à Gembloux en 2016. Une majorité d'entre eux n'habitent pas Gembloux mais les communes voisines (Sombreffe, Chastre, Perwez et Walhain). Certains jeunes viennent aussi de Jemeppe, Fleurus, La Bruyère et Eghezée.

Gembloux comprend un internat organisé sur trois sites (dont un à Sombreffe. Il accueille 145 garçons (principalement des élèves de l'Institut Horticole secondaire) et 30 filles.

Au niveau du primaire, l'enseignement communal est exclusivement composé d'école de villages. Dans le centre-ville, nous retrouvons un athénée et une école libre, le Collège St Guibert. Ces deux établissements proposent aussi un enseignement secondaire.

Au niveau du supérieur, l'identité est aussi très marquée par la présence de la Faculté Agronomique qui accueille 1200 étudiants tandis que l'Institut Supérieur Industriel Agronomique accueille lui 177 étudiants. Celui-ci propose des formations d'ingénieur industriel en horticulture, d'architecte paysagiste ainsi que de bachelier en agronomie.

#### **4. La mobilité**

Le caractère rural de l'entité de Gembloux ne facilite pas la question de la mobilité pour les personnes qui n'ont pas de véhicules privés. On peut noter la présence de la ligne de chemin de fer Namur-Bruxelles et qui dessert outre Gembloux, les villages d'Ernage, Lonzée et Beuzet. Il existe également différentes lignes TEC qui desservent la plupart des villages. Cependant, pour ces dernières, certaines lignes ne fonctionnent pas les week-ends ou en soirée, voire n'ont qu'un service le matin et le soir, aux heures scolaires. Certains villages comme les Isnes, Bothey, Mazy ou Bossières n'ont qu'une offre très limitée de transports publics.

### **B. Sombreffe**

#### **1. Aux frontières de trois provinces**

La commune de Sombreffe se trouve dans la Province de Namur, à la frontière des provinces du Hainaut et du Brabant Wallon. Plus précisément, elle se situe entre les villes de Charleroi, Namur et Ottignies-Louvain-la-Neuve, à une dizaine de kilomètres de Gembloux.

Elle regroupe les entités de Boignée, Ligny, Sombreffe et Tongrinne.

La localisation de la commune est particulière : elle est à la frontière de trois provinces, coincée entre les communes plus industrielles et les communes plus riches situées sur l'axe Bruxelles-Namur. Cette singularité est visible à l'intérieur du territoire de la commune entre Ligny d'une part, et Sombreffe, d'autre part, caractérisé par un niveau socio-économique plus aisé.

Les quatre entités de la commune de Sombreffe ne forment pas un ensemble particulièrement cohésif. Il existe notamment une rupture entre Sombreffe, associé à la région de Namur ou au Brabant Wallon, et Ligny, apparenté à la région de Charleroi. Chacun revendique une mentalité propre. Il y aurait une mentalité « ouvrière » à Ligny contre une mentalité « plus bourgeoise » à Sombreffe. Dans les faits, cette différence implique une certaine tension dans les relations entre les habitants des deux entités. Les habitants, y compris les jeunes, ont tendance à ne pas chercher à se côtoyer. Les acteurs de terrain indiquent qu'il est n'est pas évident de mobiliser les habitants de Ligny lorsque une activité est initiée à Sombreffe et vice versa. Les trois écoles communales organisent régulièrement des actions communes afin de renforcer la cohésion entre les trois villages sur lesquels elles sont implantées.

Sombreffe est soumise à une importante pression démographique qui s'explique par sa proximité vis-à-vis des centres d'emploi : Namur, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Charleroi et Bruxelles et de la ligne ferroviaire Bruxelles-Luxembourg.

De nombreuses familles, en s'installant à Sombreffe, ont l'opportunité de vivre à une distance raisonnable de leur emploi tout en évitant les prix des terrains et de l'immobilier du Brabant Wallon et de Bruxelles. De ce fait, il faut noter que la population de Sombreffe est en croissance constante depuis 1990. En une vingtaine d'années, la commune a donc enregistré une augmentation de près de 20 % de sa population.

La commune de Sombreffe se distingue également par une des plus importantes proportions de jeunes de moins de 18 ans (24 %) de la division Namur.

## **2. L'enseignement**

Dans l'entité de Sombreffe, il existe six établissements scolaires issus des trois réseaux (Communauté Française, communal et libre) proposant chacun des classes de maternelles et de primaires. Il n'existe, par contre, aucune école secondaire ni supérieure.

En ce qui concerne les chiffres, l'école fondamentale autonome de Sombreffe accueille 243 élèves en maternelles et en primaires.

L'école Saint-Laurent de Sombreffe compte 277 élèves et l'école Saint-Lambert de Ligny compte 211 élèves en maternelles et primaires confondues.

L'école communale de Sombreffe est divisée en trois implantations situées à Boignée, Tongrinne et Ligny. A Boignée, l'école accueillait 46 élèves en maternelles et 75 en primaire. A l'école de Ligny, il y avait 54 élèves en maternelle et 68 en primaires. Sur l'implantation de Tongrinne, l'école maternelle accueillait 55 élèves en maternelles et 95 en primaires. Au total, le réseau communal comptait 155 enfants en maternelles et 238 en primaires.

Pour poursuivre leurs études secondaires, les élèves se dirigent essentiellement vers Gembloux ou vers Fleurus s'ils habitent à Ligny. Plus rarement, certains jeunes poursuivent leur scolarité à Jemeppe-sur-Sambre ou à Auvelais.

## **3. Le logement**

En 2016, la société de logement social « La Cité de Couteliers » signalait qu'elle était propriétaire de 92 logements sociaux sur le territoire de la commune de Sombreffe.

Le CPAS possède 12 appartements situés aux « Merlettes » à Sombreffe, mis à disposition des personnes âgées ainsi que quelques logements, éparpillés sur l'ensemble du territoire, qui sont des logements pour revenus moyens.

## **4. La mobilité**

La commune est peu desservie par les transports en commun. Seule l'entité de Ligny dispose d'une gare se trouvant sur la ligne ferroviaire 140 reliant les gares d'Ottignies et de Charleroi-Sud. Les trains y circulent dans les deux sens jusqu'à environ 22H30 permettant ainsi aux habitants de se rendre assez facilement à Charleroi.

La commune est desservie par trois lignes de bus : la ligne 147a – Gemboux-Fleurus-Tamines, la ligne 247a – Gembloux- Corroy - Sombreffe et la ligne 347a – Gembloux-Saint-Martin – Tongrinne - Onoz. Ces trois lignes forment un réseau qui permet de desservir l'ensemble des entités et des villages qui composent la commune de Sombreffe mais suivant des horaires très contraignants. En effet, hormis la ligne 147a qui poursuit son service jusqu'à 21H y compris les samedis, les bus ne circulent qu'aux heures scolaires et cessent définitivement de rouler aux environs de 18H. L'ensemble du réseau est indisponible les dimanches, les jours fériés et durant tous les congés scolaires.

Une offre de transports en commun existe mais elle ne s'adresse qu'à un public particulier puisqu'à l'exception de Ligny, la mobilité est particulièrement peu développée en dehors des périodes scolaires. Il est également important de spécifier que la commune ne possède pas de car scolaire à mettre à disposition des écoles et autres structures.

Les possibilités de relier les différents villages les uns aux autres sont limitées et la commune n'a pas de véhicule à mettre à la disposition des groupes – les écoles ou autres – pour faciliter la mobilité à l'intérieur mais également à l'extérieur du territoire de la commune.

Ces difficultés de mobilité posent la question de l'accessibilité de l'ensemble des services et des activités proposées sur le territoire de la commune à tous les habitants, aux personnes fragilisées ou isolées et aux jeunes, qui n'ont pas toujours de moyen de locomotion à leur disposition.

La commune, consciente de ces difficultés, tente de trouver des solutions pour contrer ce manque d'accessibilité via les permanences du CPAS, le taxi social, le ramassage des enfants pour la plaine de juillet ou encore la maison multi-service à Ligny.

## **II. Méthodologie**

Le diagnostic social présenté en 2017 est comme souhaité par l'administration de l'Aide à la Jeunesse, une actualisation du travail proposé en 2014.

### **1. La démarche de réalisation du diagnostic**

Ce diagnostic a été réalisé par l'ensemble de l'équipe d'Imagin'AMO, aussi bien dans sa conception que dans sa rédaction. Il est issu d'un travail concerté.

Cette démarche de diagnostic est permanente au sein de notre service, par ailleurs, un projet spécifique intitulé « Paroles de Jeunes » est en cours afin de renforcer notre connaissance de la réalité des jeunes fréquentant l'entité gembloutoise.

Le travail initial du diagnostic sur Sombreffe a été réalisé en 2012, année où nous avons accentué notre présence sur cette commune. La forme actuelle est bien une réactualisation de cette première version.

Pour la finalisation du travail actuel, des réunions spécifiques ont été organisées régulièrement de novembre 2016 à mars 2017. Ces réunions qui se sont tenues hors de la réunion d'équipe hebdomadaire, ont, à chaque fois, rassemblé l'ensemble de l'équipe.

Elles ont principal objet de confronter l'écrit réalisé en 2014 à la réalité d'aujourd'hui et d'actualiser les données et problématiques qui ont évolués.

Il est à noter qu'il n'a pas toujours été possible de trouver des données ajustées. Certaines ne sont pas actualisées de manière régulière ou ne font plus l'objet d'un traitement statistique.

### **2. Sources des données du diagnostic**

- **Registre des demandes individuelles et des suivis individuels**

Les premières sources de données utilisées sont directement issues de la comptabilisation des thématiques rencontrées dans nos suivis individuels ainsi que les demandes qui nous sont formulées par les jeunes, les familles, les écoles ou des divers services de notre réseau.

- **Les rencontres avec les jeunes**

Autres sources de données de ce diagnostic social, les échanges que nous avons au quotidien avec les jeunes lors de notre présence dans l'espace public ou lors de projets collectifs et communautaires.

- **Projet « Paroles de Jeunes »**

Dans notre souci, d'appréhender au mieux la réalité des jeunes fréquentant l'entité de Gembloux, nous avons mené un projet de récolte quantitative et qualitative de leurs « paroles ». Ce projet est réalisé en partenariat avec le Centre Culturel de Gembloux.

Cela a pris la forme d'un questionnaire qui a été complété par des élèves de 2<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> secondaire des 3 établissements secondaires de notre territoire. Ce questionnaire abordait des thématiques telles que les loisirs, internet, les relations amoureuses, les consommations, les relations difficiles et la place des jeunes. 313 jeunes l'ont complété. Ce qui représente environ 1/3 des élèves de ces deux années. Les résultats ont été présentés à d'autres classes des mêmes écoles. Cette présentation a permis un échange plus qualitatif sous la forme de « focus group » d'une heure trente.

L'ensemble a été synthétisé et présenté à l'ensemble des jeunes de ces deux années au Centre Culturel durant 7 matinées et un après-midi. Lors de cette présentation, des débats ont été organisés en petits groupes pour chaque thème. Ces demi-journées se clôturaient en grand groupe avec un échange-débat animé par différentes personnes ressources sur les sujets abordés.

Une dernière phase de production avec les jeunes a été réalisée via des productions artistiques (arts plastiques, vidéos) mais aussi la rédaction d'un rapport synthétisant les différentes données recueillies) avec, au final, une présentation tout public du résultat de ce projet qui a été réalisée en 2015.

### **3. Remarques sur le diagnostic**

Ce travail de formalisation de notre diagnostic est un projet en soi. La démarche de diagnostic est permanente au sein de notre service. C'est un véritable processus mais nous ne le formalisons pas nécessairement de cette manière et par écrit. Nos projets sont toujours issus de nos constats et d'une réflexion en équipe.

La formalisation dans une grille telle que celle qui nous a été proposée n'est pas nécessairement évidente. Il nous était difficile de respecter l'ensemble de

la structure car cela amenait beaucoup de redondances. Les différents éléments demandés sont toutefois présents dans le texte.

Concernant, le point sur la présentation des projets (point 3 nommé « agir dans la grille »), nous avons opté pour la présentation d'un plan d'action plus global. Certains projets pouvant répondre à différents phénomènes ou constats.

Enfin, ce travail est un instantané à un moment donné. Il est évolutif et donc n'est pas nécessairement exhaustif vis-à-vis des phénomènes et problématiques rencontrées.

### **III. Le manque de place pour les jeunes**

Dans les rencontres que nous effectuons quotidiennement avec les jeunes, il nous apparait qu'il y a un manque de place pour les jeunes sur notre territoire d'actions.

Ce constat nous semble d'autant plus criant pour les jeunes issus de milieu socio économiquement plus précarisés.

Nous pointons plus concrètement :

- Une difficulté d'accès à l'information
- Le manque d'espace pour les jeunes
- Les problèmes d'accessibilité aux différents services
- Le manque d'espace de concertation et de dialogue pour et avec les jeunes

#### **1. Les sources utilisées**

Nous utilisons pour cette partie comme source de données :

- Les demandes reçues ces trois dernières années
- Les thématiques de suivis individuels
- Les rencontres faites avec les jeunes lors de notre travail de proximité (zonage) et des projets collectifs et communautaires que nous menons
- Les interpellations des autres acteurs du réseau local

#### **2. Description du phénomène**

##### **1) Difficulté d'accès à l'information**

Nous entendons ce manque de lieux d'infos principalement sur les thèmes des loisirs, des jobs étudiants, de ce qui concerne la vie affective et sexuelle, des études et

formations, les nouveaux médias et la consommation aussi bien d'alcool que des assuétudes de manière générale.

Nous avons été moins sollicités sur la question du suicide que par le passé. Cela ne signifie pas nécessairement que cette problématique n'apparaît plus mais nous n'avons plus reçu de demandes, ni plus été interpellé sur cette thématique depuis le dernier diagnostic.

Par contre, nous avons rencontré régulièrement des demandes à propos de l'usage des réseaux sociaux et de ses risques, notamment sur le cyber-harcèlement, ainsi que sur le thème de la consommation d'alcool et des drogues.

Pour le premier phénomène, nous analysons le fait que cela est dû à une inquiétude du monde adulte (parents, enseignants, ...) sur un outil qui leur échappe et sur lequel ils ont peu de maîtrise.

Pour leur second, c'est la conséquence de petits événements qui se sont produits comme quelques faits de deal dans et aux abords des écoles, quelques mauvaises expériences lors de moments festifs.

Dans différents aspects de notre travail tels que les projets avec des jeunes, les entretiens individuels ou le travail de rue, nous remarquons un déficit d'informations et de lieux d'information destinés aux jeunes.

On peut ajouter que pour ce qui concerne les nouveaux médias (réseaux sociaux), le manque d'information concerne nettement plus les adultes que les jeunes. Cependant si ces derniers ont souvent l'impression de bien maîtriser l'outil, ils n'ont pas toujours conscience de la portée de leurs actes sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, le réseau local, de par ses interpellations et les discussions que nous échangeons avec lui, nous renvoie aussi image de ce déficit d'information.

Pour entrer, davantage dans les détails de ces constats, il faut préciser que les jeunes entrant en contact l'AMO sont souvent demandeurs de loisirs, d'informations concernant l'orientation scolaire, d'aide dans des démarches administratives, dans la recherche de job étudiant ou encore de soutien scolaire pour les adolescents.

Si des usagers nous font des demandes plus particulières en lien avec tout ce qui touche à l'information, nous remarquons que différents professionnels font également appel à nous.

En effet, il arrive régulièrement que des écoles ou PMS nous contactent afin que nous puissions apporter notre regard et des informations sur des questions relatives à la vie affective et sexuelle, aux consommations ou aux relations entre pairs.

D'autre part, nous restons sur notre constat que les réseaux sociaux occupent une place centrale dans la vie des jeunes mais qu'il n'y a toujours pas de politique d'éducation aux médias généralisée. Le service de médiation scolaire en Wallonie avait précédemment lancé et proposé des séances d'information au niveau des écoles secondaires. Cependant, les missions du service de médiation ont été modifiées et ils ne peuvent plus prendre en charge de telles animations. Nous constatons cependant que différentes écoles commencent à s'inquiéter de cette question et nous adressent des demandes d'animations à ce propos.

### Situations concrètes rencontrées

De nombreuses personnes passent régulièrement la porte de l'AMO pour venir demander des renseignements ou une aide qu'elles ne trouvent pas ailleurs (écoles, institutions/ services, adultes, parents, amis, etc.). Il arrive aussi que ce soit leurs proches qui viennent nous trouver (parents, grands-parents, familiers, etc.).

Par ailleurs, des professeurs ou professionnels nous interpellent régulièrement pour que nous puissions apporter des informations et notre expertise sur différents thèmes. Nous remarquons donc des manques importants d'information, de disponibilités ou de services spécialisés pouvant offrir une aide aux jeunes dans des questions évoquées précédemment.

Il existe bien des sites internet, des ouvrages et d'autres ressources mais les informations que l'on peut collecter par ces biais ne présentent pas que des avantages. Il y a une multiplication de données, des infos qui sont parfois erronées et un contenu « impersonnel ». On peut y trouver un renseignement mais que se passe-t-il après ? Les jeunes ont souvent besoin d'une réponse mais aussi d'un accompagnement.

Dans l'accès à l'information, on remarque également une confusion sur les services et ce qu'ils peuvent proposer en termes d'information et d'aide. L'AMO est donc parfois sollicitée pour des questions très précises (exemple sur la vie affective et sexuelle) car elle est confondue avec d'autres services.

Si les demandes émises sont intéressantes et traitables en superficie, il est interpellant de voir que les questions et demandes ne sont peut-être pas toujours exprimées aux endroits les plus pertinents ou existants. Il existe une confusion et une méconnaissance des services et des offres aussi bien chez notre public cible que chez certains adultes ou professionnels.

Par exemple, de nombreux jeunes passent souvent la porte de notre service car ils pensent que nous proposons des jobs étudiant, que nous pouvons fournir des tests de grossesse ou encore que nous sommes un PMS.

Par ailleurs, nous sommes de plus en plus sollicités pour faire des interventions (animations ou stand de préventions) sur les thématiques de l'alcool, des assuétudes pour des adolescents comme des jeunes adultes. Il en est de même pour les questions liés l'usage des réseaux sociaux mais plutôt pour des enfants du primaire ou du début du secondaire.

### Qui sont les jeunes concernés ?

Les jeunes qui viennent de leur propre initiative nous interpeller par rapport à ces questions ont souvent 12 ans et plus. Des jeunes en âge d'être aux études supérieures passent également souvent notre porte. Par ailleurs, des parents viennent également nous trouver pour ces questions.

Ces personnes viennent de Gembloux et de ses environs mais aussi d'endroits plus lointains. En effet, beaucoup de jeunes étudient ou kottent à Gembloux tandis que d'autres y sont inscrits à l'internat.

Nous avons des demandes aussi bien de garçons que de filles, bien que leurs demandes soient parfois différentes d'un sujet à l'autre.

Nous rencontrons des personnes issues de différents milieux sociaux. Cependant, des personnes plus précarisées vont avoir des questions parfois différentes. On pense par exemple aux parents qui rencontrent des difficultés financières et qui recherchent des activités à moindre coût pour leurs enfants ou des moyens de les aider dans leur scolarité quand ça n'est pas possible de payer un professeur particulier.

Certains jeunes, pour parler d'un cas plus particulier, ont aussi besoin de prendre leur autonomie ou de se faire de l'argent en travaillant.

### Acteurs concernés de près ou de loin par le sujet :

Forem- Maisons de l'Emploi- acteurs ayant pour objectif de travailler avec la jeunesse - services jeunesse – commerçants / entreprises locales - services d'insertion socio-professionnelle – SAJ – CPAS – Ecoles –PMS- Planning Familial - administration communale – clubs de jeunes – maison de jeunes - mouvements de jeunesse - etc.

## **2) Le manque d'espace de rencontres et de loisirs**

Au cours de notre travail sur notre territoire d'action, nous avons maintes fois eu l'occasion de nous rendre compte du déficit en termes d'espaces de rencontre et de loisirs divers pour les jeunes.

Que cela soit lors de rencontres individuelles, de nos tournées de quartier ou encore de projets collectifs ou communautaires que nous menons, le constat reste quasi-univoque : les jeunes regrettent le manque de lieux où ils peuvent se rencontrer, se retrouver, discuter et s'exprimer pleinement. En effet, mises à part au sein de leurs sphères familiales, scolaires et des loisirs, il existe peu d'infrastructure leur permettant de se rassembler.

### Situations concrètes rencontrées

Lors de nos tournées de quartiers, les jeunes que nous croisons justifient leur présence en rue par le fait qu'on ne leur offre pas la possibilité d'avoir un espace dans lequel se retrouver. Or ils expriment clairement le besoin qu'ils ont de pouvoir se rassembler dans un endroit qui leur est consacré. Ce phénomène apparaît de façon récurrente dans les différents lieux de zonage.

Parmi les jeunes qui franchissent la porte de l'AMO, certains arrivent avec une demande bien précise : trouver des activités auxquelles participer et, à travers cela, se construire un réseau social au sein de Gembloux. Cette réalité révèle la difficulté de créer des liens avec leur alter-egos lorsqu'ils ne vont pas à l'école à Gembloux, ou simplement lorsque ils débarquent sans avoir aucune attache particulière.

Par ailleurs, lors de projets menés avec des jeunes et des plus âgés notamment au sujet des préjugés entre générations, nombreux d'entre eux ont souligné leur envie de lieux de rencontres entre personnes d'âges et d'expériences différentes. Ils nous disent qu'une véritable rencontre et des projets communs pourraient petit à petit diminuer les stéréotypes collés aux générations grâce à une meilleure connaissance mutuelle.

Dans le cadre du projet « Paroles de jeunes », l'équipe a été amenée à rencontrer différentes classes de secondaire. Lors de l'étape des focus group, la question des espaces réservés aux jeunes a, régulièrement, été relevée. La plupart des étudiants regrettent la carence en infrastructures externes à l'école où ils pourraient se poser durant leur temps de midi et, outre cela, où ils auraient l'occasion de se rejoindre à d'autres moments.

Ce constat a encore été confirmé par les jeunes participants à notre projet « Cliché ! ». Projet qui vise à permettre l'expression et la rencontre de groupes jeunes à travers la photo.

### Qui sont les jeunes concernés ?

Filles et garçons, âgés de douze ans et plus, habitants de Gembloux et de ses environs, d'appartenances sociales diverses.

Les biais par lesquels ce constat émane sont multiples. Cette redondance prouve l'insatisfaction d'un besoin, pourtant, clairement exprimé.

#### Acteurs concernés de près ou de loin par le sujet :

Ce phénomène concerne autant les différents services en lien avec la jeunesse que l'échevin compétent dans le domaine et, à travers lui, la commune.

Depuis notre dernier diagnostic, un bâtiment destiné aux jeunes – « l'espace Orneau » a été construit en dehors du centre-ville. Cependant, il s'agit d'une salle qui peut être louée pour des festivités mais pas un lieu de vie pour les jeunes. Nous notons aussi que dans différents villages des clubs de jeunes ont été remis en place (Bossières, Beuzet et Lonzée). Cependant, ce type de lieu reste fragile car dépend de la bonne volonté de l'un ou l'autre.

### **3) Difficulté d'accès aux différents services**

La difficulté d'accès doit être entendue ici sous différents aspects.

#### La question de la mobilité.

Cette question doit être mise en lien avec la situation socioéconomique du jeune mais aussi avec la réalité de notre territoire composé de nombreux villages qui ne sont pas tous bien desservis par les transports en communs. Certains jeunes sont de ce fait vite limités dans leurs déplacements.

Cependant, tous ne souffrent pas de ces difficultés s'ils sont déjà motorisés ou bien s'ils ont des parents qui sont présents afin de les amener d'un point à un autre.

Une grande partie de villages de la région possède peu d'infrastructures en dehors de l'école maternelle et primaire communale et d'une petite infrastructure sportive (terrain de foot ou basket).

Les possibilités de loisirs sont limitées et demandent de se déplacer sur Gembloux, Fleurus, Namur ou Louvain-la-Neuve.

Si une partie des jeunes rencontrés estime qu'il y a assez d'offres de loisirs dans la région (au sens large), ils affirment malgré tout que la réalité des jeunes résidant dans les villages est plus compliquée à ce niveau.

Notons, tout de même l'existence de clubs de jeunes dans les villages de Sauvenière, Grand-Leez, Beuzet, Bossières et Lonzée ainsi que d'une Maison des Jeunes communale à Ligny.

Cette question de mobilité des jeunes résidant dans les villages se pose pour toute une série de services qui sont principalement situés dans ou aux abords du centre-ville : Centre de santé Mentale, Planning Familial, AMO, Point relais Infor-Jeunes, CPAS, etc. Ils pourraient les fréquenter quand nécessaire, à la sortie de l'école mais

un certain nombre d'entre eux n'ont qu'un bus pour rentrer. Il leur est donc difficile d'effectuer une démarche ou l'autre.

Notons aussi, que l'accès aux deux jours d'ouverture des Restos du Cœur en hivers est difficile pour les familles habitant hors du centre et étant non motorisées.

#### Les tarifs des services spécialisés

Il existe comme autre type de difficultés d'accès, celui des soins de santé spécialisés, tels que la logopédie, ou la santé mentale. Ces services se trouvent souvent éloignés et ne proposent pas toujours des tarifs abordables.

Il est vrai que nous sommes confrontés à des parents soucieux du bien-être de leurs enfants et rencontrant des difficultés financières ou en tout cas avec des moyens limités. Cependant, leur situation ne leur permet pas toujours de suivre les prescriptions du SAJ ou du PMS qui recommande pour leurs enfants un suivi logopédique ou thérapeutique.

Nous devons souligner une évolution par rapport à notre dernier diagnostic avec la présence d'une Pédopsychiatre sur le territoire de Gembloux. Ce médecin n'hésite pas à travailler avec des réquisitoires CPAS, permettant aux familles les plus précarisées à avoir accès à ses services.

#### Les enfants souffrant d'un handicap

Le manque de structures spécialisées sur le territoire est particulièrement criant pour les enfants souffrant d'un handicap.

Pour ces derniers, il n'existe que peu ou pas de loisirs adaptés, ni de services de suivis à domicile.

Seuls les adultes ont cette possibilité via la Saphemo qui active sur Gembloux et Sambreville.

Cela signifie que le placement en institution ou en internat spécialisé est quasi inévitable pour les parents.

On peut toutefois souligner qu'un service, la 2<sup>ème</sup> base, accueille les enfants et adolescents autistes une journée, un Week-End, pour un séjour, .... Ce qui permet à la famille de pouvoir souffler un peu. Ils proposent aussi des loisirs adaptés à ce public.

#### Soutien scolaire pour les enfants de l'enseignement spécialisé.

On note à Gembloux, la présence d'une école primaire d'enseignement spécialisé accueillant environ 70 enfants dont une majorité de gembloutois ou sombreffois.

Certains enfants de l'enseignement spécialisé ne peuvent pas compter sur le soutien de leur parent pour leurs devoirs. Ces élèves issus de familles précarisées au niveau socio-culturel se retrouvent souvent dépourvus quand leurs parents ont eux aussi connu une scolarité difficile.

Il existe bien sur le territoire une école des devoirs gérée par l'asbl Coala. Celle-ci, dans la mesure de ses possibilités, accepte les enfants de l'enseignement spécialisé mais malheureusement cela n'est pas toujours possible pour tous

#### Difficulté d'accès aux espaces rencontres

Nous avons soulevés la difficulté d'accès aux espaces rencontres pour les familles rencontrant une séparation parentale conflictuelle. Ce constat se basait sur des demandes reçues régulièrement à ce propos. Depuis notre dernier diagnostic, nous n'avons plus reçu ce type de demandes. On peut en supposer que cette question est moins préoccupante pour l'instant.

#### Qui sont les jeunes concernés ?

Jeunes enfants ou adolescents vivant dans les villages, les familles précarisées, les enfants souffrant d'un handicap ou fréquentant l'enseignement spécialisé et enfin, les jeunes adultes souffrant d'exclusion socio-professionnelle.

#### Acteurs concernés de près ou de loin par le sujet :

Services de santé en général, services travaillant dans l'insertion socio-professionnelle, services sociaux, Restos du Cœur, écoles des devoirs, associations villageoises (comités de villages), clubs de jeunes, Ville de Gembloux, etc.

### **4) Manque de lieu de concertation autour de la Jeunesse et de dialogue avec les jeunes**

Il existe, d'une part, sur le territoire, peu de lieux de concertation entre les personnes qui élaborent et décident des politiques à mettre en œuvre en matière de jeunesse, et d'autre part, il n'y pas d'espace organisé de consultation ou de concertation avec les jeunes adolescents (12-18 ans).

#### Manque de lieu de concertation autour de la jeunesse

Si certaines écoles secondaire ont mis en place des conseils d'élève, aucun lieu de ce type n'existe au niveau communal sur Gembloux, ni au sein des communautés locales. On remarque malgré tout la mise en place d'un conseil communal des enfants sur la commune de Sombreffe.

On peut noter qu'un des seuls lieux de concertation, bien qu'il ne soit pas spécifique aux jeunes, rassemblant entre autres des acteurs en matière de jeunesse, se déroule dans le cadre de l'axe 3 du PCS de Gembloux. Cependant, la région Wallonne a décidé d'exclure le public jeune de ce dispositif. La concertation entre acteurs jeunesse au niveau santé est donc mise en péril.

Enfin, il faut souligner qu'il existe deux concertations communales l'une sur la petite enfance et l'autre intitulée commission communale de l'accueil qui traite des questions de l'accueil temps libre des enfants. Ces deux lieux sont assez spécifiques quant aux thèmes qu'ils abordent.

Fort de ces constats, nous avons écrit dans notre diagnostic social de 2014, qu'il n'y a donc pas de lieu particulier de dialogue ou de concertation jeunesse permettant d'élaborer une politique jeunesse dans sa globalité.

La situation a évolué ces derniers mois aussi bien à Gembloux qu'à Sombreffe.

Où l'on peut noter une volonté des Echevins et des services communaux (service jeunesse de Gembloux et PCS de Sombreffe) de développer une concertation avec les jeunes. Elles s'articulent, dans les deux cas, dans l'organisation, sur chaque territoire, d'un évènement à destination des jeunes (Fête de la Jeunesse à Sombreffe et Soirée jeunes à Gembloux). Dans l'organisation de ces deux évènements une large place est laissée aux jeunes pour s'y investir et devenir acteur de l'organisation de ces projets avec les communes. Dans les deux cas, la finalité est bien de favoriser le dialogue avec les jeunes. Par ailleurs, la commune de Sombreffe s'est engagée dans un projet pilote portée par la Ministre de la Jeunesse intitulée « vers une politique locale de jeunesse plus participative ».

Il est un peu tôt dans un cas comme dans l'autre pour évaluer l'aspect « concertation jeunesse » qui est encore à son balbutiement, mais on peut souligner positivement l'intention et la volonté qui est développée. A noter qu'Imagin'AMO est un partenaire actif des deux démarches.

### Manque de dialogue avec les jeunes

En 2014, nous avons écrit que nous pouvions, considérer que les professionnels du pôle psycho-médico-social et qui élaborent une série de projet à destination des jeunes, n'adoptent pas non plus de manière systématique un dialogue avec les jeunes. Cela ni sur le contenu, ni sur l'opportunité, ni sur la forme des animations qui leur sont données. Des efforts considérables ont été réalisés à ce niveau, souvent à l'initiative de l'AMO. Soit en favorisant la consultation des jeunes dans l'élaboration des projets qui les concerne, soit en les positionnant comme acteur de ces projets. Nous pouvons citer en exemple, le projet « Paroles de jeunes », les animations EVRAS en 4<sup>ème</sup> au Collège St Guibert, le projet d'éducation aux médias « Internet Expliqué à ta Mère » ou le projet « Cliché ! ».

Parallèlement, on note la volonté de donner plus de places aux jeunes au sein des deux administrations communales de Gembloux et de Sombreffe ou du Collège St Guibert.

Enfin, Imagin'AMO avec le service Jeunesse de Gembloux projettent de mettre en place un projet de prévention par les pairs en matière de santé permettant à des jeunes de prendre un place d'acteurs de prévention.

Au niveau culturel, le centre culturel de Gembloux a tenté la concertation et l'accueil des jeunes. Cela n'a pas vraiment fonctionné, car les jeunes n'ont pas répondu à « l'appel ». Mais, il y a eu la volonté d'essayer.

Si les choses semblent évoluer de manière positive sur ce point. On peut tout de même regretter que la construction effective d'une salle à destination des jeunes (pour l'organisation d'évènements festifs : soirées, concert, ...) n'ait pas donné lieu lors de sa conception à une large concertation avec la jeunesse.

Pour conclure ce point, il nous tient à cœur d'insister sur l'importance de l'effectivité d'un dialogue vrai et sincère car pour rappel lors de notre projet sur la parole des jeunes, nous avons posé la question de savoir où le jeune estimait que sa parole était prise en compte.

Plus de 80% des adolescents<sup>3</sup> consultés à ce propos nous ont répondu que les politiques ne prenaient pas en compte leur parole. Et, malgré le fait que des conseils d'élèves soient organisés dans plusieurs écoles, près de la moitié estiment ne pas être entendus au sein de leur école.

A l'heure de l'évolution inquiétante des discours et des votes électoraux populistes, il est essentiel, à nos yeux, de garder cette priorité du dialogue et de la concertation autour des politiques jeunesse.

#### Qui sont les jeunes concernés ?

Les jeunes résidant sur le territoire, enfants comme adolescents.

#### Acteurs concernés de près ou de loin par le sujet :

Communes, écoles, AMO, Centre Culturel, PMS, Planning familial et tout autre intervenant jeunesse.

### **5) Focus sur les jeunes qui ont entre 18 et 25 ans**

Lors de nos tournées de quartier, nous rencontrons principalement des jeunes majeurs, demandeurs d'emploi, qui trouvent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

---

<sup>3</sup> Consultation via un questionnaire auprès de 313 jeunes de 2<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> secondaire des 3 établissements scolaires secondaires de Gembloux

Ceci nous interpelle et nous constatons que s' il existe une série de services pour cette tranche d'âge sur la question de l'insertion socio-professionnelle, nous ils les semblent peu les fréquenter. A nouveau, l'accès semble compliqué. Les services pouvant leur apporter un soutien n'ont pas de proactivité et attendent d'eux une démarche volontaire. Chose qu'ils ne sont pas toujours capable d'accomplir.

Qui sont les jeunes concernés ?

Les jeunes adultes connaissant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Acteurs concernés de près ou de loin par le sujet :

Secteur ISP, CPAS, Communes, PCS

### **3. Analyse et interprétation du phénomène**

#### **1) Les Freins**

##### 1) Quelle Politique jeunesse ?

- Manque d'une Politique globale et visible en matière de jeunesse

Ce point est toujours d'actualité. Même, si comme nous l'avons souligné précédemment, nous constatons une volonté d'accorder plus d'attention au dialogue et à la concertation avec les jeunes au niveau des communes. Ce qui constitue une bonne base pour développer une politique plus globale et visible. Il est, cependant, beaucoup trop tôt pour en évaluer l'impact.

- Disponibilité vis-à-vis des jeunes

De par la réalité du territoire mais aussi le rythme de vie des jeunes, être disponible demande aux services d'avoir un mode d'organisation différent d'un travail classique. Cela signifie des horaires en partie en décalage avec ceux de l'école et une mobilité plus importante (aller vers les jeunes sur leur terrain et dans les villages). Tous les services ne sont pas prêts à modifier leur mode de fonctionnement en ce sens.

- Le temps et l'énergie à consacrer aux dialogues avec les jeunes

L'organisation d'un lieu structuré de dialogue avec les jeunes pourrait être mise en place comme, par exemple, un conseil consultatif de la jeunesse.

Néanmoins, l'organisation d'un tel lieu est difficile et demande énormément d'énergie sans avoir de garantie sur la réussite voire l'effectivité finale d'un tel

projet. En effet, il est difficile d'avoir une bonne représentativité des jeunes, de ce fait, comment l'organiser pour qu'elle soit réelle ? Passer par les écoles pourrait être le plus aisé mais la population scolaire dans le secondaire, est composée de beaucoup de jeunes non gembloutois. Et, il n'y a pas d'école secondaire sur Sombreffe.

En outre, ce processus est, d'une part, assez lent alors que d'autre part, le temps de disponibilité des jeunes adolescents pour ce type de projet, est plutôt court (beaucoup risquent d'abandonner le processus à la sortie des secondaires). Cela pourrait avoir pour conséquence pour les participants à la dynamique de ne pas voir les résultats de celle-ci. S'en suivrait un risque d'épuisement et d'un désinvestissement progressif des jeunes.

Mais nous notons la volonté nouvellement affichée par les services communaux et les responsables politiques locaux de recréer ce dialogue.

## 2) Un travail en réseau en matière de Jeunesse

- Manque de coordination et concertation des acteurs jeunesse

Autre cause ou source d'interprétation du manque de place pour les jeunes, le fait qu'il n'y a pas de réelle coordination ou concertation structurée entre les différents acteurs de la jeunesse. Ceci renforce le point précédent. Puisque ces intervenants ne sont pas en mesure collectivement d'alimenter une éventuelle réflexion sur la mise en œuvre d'une Politique en matière de jeunesse.

De manière plus générale, on peut constater que la pratique de réseau et de concertation voire de coordination sociale est peu présente sur le territoire gembloutois. Mis à part dans le cadre du PCS, il n'y a pas vraiment de lieu où les différents acteurs du territoire confrontent leur réalité professionnelle. Le même constat peut-être fait pour Sombreffe.

Notons aussi qu'il y a une volonté de la Région Wallonne d'exclure la jeunesse du dispositif PCS.

Beaucoup de services sont le « nez sur le guidon » et ne prennent pas le temps de se mettre en concertation. Rares sont aussi les personnes qui prennent l'initiative de rassembler les différents acteurs autour d'une problématique. Il est intéressant de se poser la question du temps disponible et du coup, de la priorité que peut ou veut donner chaque équipe à se concerter autour d'une politique commune en matière de Jeunesse.

Il y a sans doute des difficultés à identifier l'acteur qui pourrait être l'initiateur d'une telle démarche. L'AMO pourrait être celui-là. Mais étant partie prenante dans un certains nombres d'actions ou de projets, se pose la

question de la neutralité, ce qui pourrait représenter un frein pour certains professionnels qui se sentent en « concurrence » avec l'AMO.

En outre, les collaborations ou partenariats se font souvent sur base des affinités entre les personnes plutôt que selon les besoins réels de la population rencontrée. On peut donc dire que cette culture du travail en réseau reste peu développée et certainement dans le secteur jeunesse. Même si sur différents projets ponctuels de nouvelles dynamiques partenariales se mettent en place. Elles concernent jusqu'à présent des projets ponctuels. Mais nous constatons une plus grande récurrence de cette pratique ce qui laisse présager la possibilité à l'avenir d'une meilleure coordination générale et d'une pratique plus généralisée du travail en réseau en matière jeunesse au niveau local.

Notons aussi que nous avons tenté de relancer un groupe de réflexion à ce niveau autour du projet de réalisation d'une brochure à destination des jeunes. Nous avons rencontré beaucoup de difficulté à rassembler l'ensemble des services concernés dans un même lieu de coordination.

- Des relations partenariales trop basées sur l'affectif.

En lien avec le point précédent, il nous semble que les relations partenariales étant basées sur l'émotion et l'affectif, manquent d'un certain professionnalisme. Les collaborations entre services naissent sur base de la bonne entente entre ses membres. Cela ne remet pas nécessairement en cause la qualité ou l'intérêt des projets qui naissent de ces partenariats mais cela représente un inévitable frein à une concertation plus globale.

- Les concurrences institutionnelles

On identifie chez certains la crainte de voir arriver d'autres services sur son propre terrain. La notion de concurrence entre institutions reste une réalité bien actuelle. C'est le cas notamment entre l'AMO et certains PMS quand une école demande l'intervention de la première en son sein. Dans ce cas, une collaboration devient effective lorsque le service ne peut répondre complètement à la demande car cela entraîne une charge de travail excessive pour l'institution. Mais cela se réalise sans une véritable concertation entre les deux services chacun ayant ses classes à animer.

Cet ensemble de phénomènes (manque d'une politique Jeunesse, de concertation, les différents freins à la constitution d'un réseau mature et professionnel) ont comme conséquence de rendre la communication et la visibilité des services à destination des jeunes moins efficaces. Elle entraîne

aussi des confusions sur leurs identités et leurs missions, ne favorisant pas leur accès.

Cela n'assure pas bien évidemment une réflexion plus globale sur les besoins, ni une programmation sur les politiques à mener sur le territoire.

Il ne favorise pas non plus la connaissance des différents services par les jeunes ni les adultes (parents, professeurs, ...) qui les côtoient au quotidien.

D'expérience, nous constatons que ces concurrences sont parfois fort dépendantes des personnes. Un changement de personnel dans une équipe PMS par exemple peu modifier complètement le positionnement et la qualité du travail en partenariat avec l'AMO.

### 3) Gembloux une commune en apparence favorisée

Comparativement à d'autres villes de l'arrondissement, Gembloux a un indice socio-économique plus favorable. Les besoins de la population au niveau social y paraissent moins criants. Les pouvoirs subsidiant sont aussi moins enclins à soutenir des projets. On peut donc constater moins de services que sur des communes comme Sambreville et Andenne, aux dimensions comparables.

Cependant, comme ailleurs, Gembloux connaît des familles vivant dans la précarité. Le fait, pour eux, de vivre dans une ville considérée comme favorisée renforce leur exclusion, les rendant peu visibles et plus isolés. Le statut rural d'une partie du territoire qui implique d'être autonome dans sa mobilité ne facilite pas leur situation ni l'accès aux services qui pourraient les soutenir dans leurs difficultés.

D'autre part, des situations plus isolées ne peuvent justifier l'existence ou l'extension territoriale d'un service. D'autre part, la généralisation de l'évaluation quantitative dans les diagnostics imposés par les pouvoirs subsidiant ne risque-t-elle pas d'avoir des conséquences sur la programmation sociale ? Programmation qui pourrait voir la multiplication de certains dispositifs dans certaines régions et de déserts institutionnels dans d'autres.

### 4) Culture de l'échec et démobilitation

L'accès aux services sociaux demande aussi un certain courage. Il n'est évident pour personne de pousser la porte et de venir demander de l'aide. Cette difficulté est encore plus insurmontable pour les personnes en fragilité émotionnelle et psychologique. Une série de jeunes ont cultivé les situations

d'échecs depuis leur enfance, perdant complètement leur confiance en leurs possibilités. Seule une démarche plus proactive visant d'abord à établir le lien et la relation de confiance avec l'intervenant permettrait un début de mobilisation. Cela en tentant de réactiver leurs ressources par le développement d'un travail sur l'estime de soi, ce qui est souvent ignoré au niveau des acteurs de l'insertion socioprofessionnelle.

Ce type de démarche proactive ne se développe pas pour les majeurs. Or une partie de ce public rencontre des grandes difficultés d'insertion comme nous l'avons mentionné plus haut.

## **2) Les ressources**

Malgré les freins identifiés, il existe, sur notre territoire, différentes ressources et bonnes pratiques.

De vrais **liens** existent entre certains **services** et les écoles. Celles-ci sont d'ailleurs régulièrement partantes pour accueillir des projets que nous leur proposons. Il arrive aussi qu'elles fassent directement appel à nous.

Au niveau de l'information à destination des jeunes, la Ville est partenaire de l'asbl Infor-Jeunes Namur pour la mise sur pied d'un **Point Relais Infor-Jeunes** à Gembloux et ce depuis plusieurs années (avant la création de l'AMO).

En ce qui concerne **les loisirs**, il existe une offre importante au niveau sportif mais aussi culturel via l'académie et le centre culturel. Cependant leur cout n'est pas toujours accessible pour tous. Et d'autre part, les familles n'ont pas toujours conscience de l'accessibilité aisée (même financièrement) de certaines d'entre-elles.

Les **plaines de vacances** sont aussi une activité très répandue dans la région et peu onéreuse. Un système de transport est organisé pour permettre au plus grand nombre de s'y rendre. Malheureusement, il ne passe pas dans l'ensemble des villages.

Les ASBL Oxyjeunes pour Sombreffe et Animagique pour Gembloux, proposent des **formations** aux étudiants qui souhaitent se former à **l'animation de plaines**. Parallèlement, une des écoles secondaire propose à ses étudiants issus de l'option « agent d'éducation » de se former à l'animation de plaines dans leur cursus. Cette perspective d'embauche est donc un plus pour les jeunes de la région en quête d'un job étudiant.

La Ville est dotée d'un **service jeunesse** qui se réinvestit fortement dans le réseau avec de nouvelles dynamiques et projets vis-à-vis des jeunes. Celui-ci coordonne, entre autre la commission communale de l'accueil, mais aussi la nouvelle dynamique de dialogue avec les jeunes. Il y a donc bien à ce niveau, une certaine concertation entre acteurs de la jeunesse qui se met en place.

L'**Echevin** se montre ouvert à l'idée d'un conseil des jeunes, et vient de relancer une dynamique de ce type via un projet d'organisation d'une soirée à destination des jeunes.

En ce qui concerne l'aide apportée en termes de scolarité, il y a bien l'existence de **PMS** pour chaque établissement scolaire. Ceux-ci peuvent être une ressource dans différents domaines et dans l'orientation scolaire.

En termes de **soutien scolaire**, il existe bien une école des devoirs pour les enfants du primaire. Une des écoles secondaires de Gembloux propose aussi une étude dirigée pour les adolescents. Cependant, celle-ci est payante. Notons aussi l'initiative d'enseignons.be qui met des professeurs à disposition pour des « rattrapages » à l'Athénée (mais ouvert à tous les élèves primaire et secondaire). Ce service est aussi payant et pas accessible à toutes les bourses.

D'autres initiatives positives, concernant la visibilité de l'offre des services, sont les **sites internet** du **Centre Culturel** et de la **Ville de Gembloux**. Ces deux sites regroupent la plupart des associations actives sur la région et décrivent leurs actions.

Au niveau des **espaces de rencontre**, on peut compter plusieurs clubs de jeunes dans les villages avoisinants (Grand-Leez, Sauvenière, Bossière, Beuzet et Loncée). En ce qui concerne, les maisons de jeunes la plus proche est implantée à Rhisnes, il y a une Maison de Jeunes communale à Ligny mais elle n'est pas reconnue par la FWB. Cependant, cette dernière semble, selon les jeunes, principalement toucher un public de majeurs. Aucune « MJ » n'existe donc dans l'entité gembloutoise. Différentes infrastructures type « agor'espace » ont été aménagées dans certains villages ou sont en projet. Dans d'autres, il n'y a rien.

Le projet « **Paroles de Jeunes** » mené par l'AMO avec la collaboration du Centre Culturel de Gembloux a pour objet de relayer la réalité vécue par les jeunes de 2ème et 5ème secondaires des 3 établissements gembloutois sur différentes thématiques. Ces dernières sont : les loisirs, le net, les consommations, la vie affective et sexuelle et la place des jeunes. Au final, le projet a permis d'interpeller le réseau local ainsi que les responsables

politiques mais aussi les écoles sur les recommandations des jeunes, notamment via une présentation publique par les jeunes ponctuées de débats thématiques avec quelques responsables locaux. Ce projet a demandé une contribution des écoles pour la participation de leurs élèves. Nous avons pu constater l'esprit de collaboration positive et constructive des établissements scolaires à ce propos. Ce qui nous semble une ressource positive pour activer le dialogue avec les jeunes mais aussi la concertation à leur propos.

Toujours au niveau des écoles, on peut noter l'existence de « **conseils d'élèves** » permettant le dialogue avec la direction et les professeurs. Même si un certain nombre d'élève se montre critique sur la valeur accordée aux projets amenés par jeunes.

Concernant la **concertation autour de la jeunesse**, nous pouvons citer un projet d'animation autour de la vie affective et sexuelle mené auprès d'une dizaine de classes de 2ème secondaires et de 4<sup>ème</sup> secondaires au sein d'une école. Ce projet est issu du constat du médecin et des infirmières du PSE Provincial d'un déficit d'information des jeunes filles par rapport au vaccin contre le papillomavirus qui leur est proposé.

Ce projet d'animations a permis la création d'un espace de concertation entre le PSE, le PMS, le Planning Familial et l'AMO autour de cette animation. Celle-ci, même si elle a d'abord été motivée par l'ampleur de la tâche, a le mérite d'initier un travail plus coordonné entre ces instances et donc d'ouvrir à une possible Politique plus cohérente en matière de santé vis-à-vis des jeunes. Parallèlement, un projet sur l'éducation aux nouveaux médias a été développé avec la même école et l'association des parents.

La présence des **Restos du Cœur** qui proposent deux repas semaine en hivers (Octobre – avril) mais qui outre le fait d'offrir un repas à budget limité, sont aussi des moments de socialisation importants et conviviaux pour de nombreuses familles. Ils touchent une centaine de personnes par repas. Cependant l'équipe pense ne pas toucher « les familles qui en ont le plus besoins ».

#### **4. Regards sur le respect des droits de l'enfant<sup>4</sup>**

Au regard des textes de lois relatifs aux droits de l'enfant, on peut se dire que ces derniers ne sont pas toujours respectés, et pire, sont carrément compromis pour une partie des jeunes quand l'on parle des difficultés d'accès aux services et à l'information, aux manques d'espace de rencontre et de dialogue avec les jeunes.

##### **Article 2 : Tu as droit à la non-discrimination**

On peut donc se dire, qu'à un certain niveau, les enfants et jeunes que nous rencontrons n'ont pas toujours la chance d'être informés et aiguillés de la même manière en fonction de leur statut, de leur école, de là où ils habitent, etc.

On peut aussi considérer que les jeunes ayant des moyens limités pour des activités proposées et payantes sont soumis à une certaine discrimination ; d'où l'importance de proposer des loisirs abordables pour tous.

##### **Article 3 : Tu as droit au bien-être**

Il est donc primordial que les institutions et ceux qui sont responsables de l'éducation des jeunes au sens large fassent leur possible pour offrir des services et une aide adaptée à la jeunesse. Ils doivent donc aussi identifier les manques et y pallier.

À nos yeux, le bien-être passe autant par la possibilité d'avoir des loisirs que par la rencontre de l'autre, à travers mais aussi en dehors de ceux-ci. Cela révèle l'importance d'accès aux loisirs et l'intérêt d'un espace de rencontre.

##### **Article 5 : Tu as droit au développement de tes capacités**

Le développement de l'enfant englobe aussi bien l'aspect physique, que mental et que psychologique. La famille et l'école, seuls, ne suffisent pas à ce développement. La socialisation de l'enfant et les loisirs auxquels il s'adonnera compléteront le développement de ses capacités.

##### **Article 12 : Tu as droit à la liberté d'opinion**

Si l'on peut se faire une opinion en s'enrichissant d'expériences, de débats, de rencontres et autres, il paraît donc primordial que l'accès à une

---

<sup>4</sup> La Convention internationale des droits de l'enfant, la brochure (pdf), Bernard Devos, Délégué général aux droits de l'enfant, Communauté française de Belgique, août 2008

information juste et compréhensible par tous soit renforcée. Favoriser la liberté d'opinion, c'est aussi favoriser les espaces de dialogues.

### **Article 13 : Tu as droit à la liberté d'expression**

Ce droit aussi suppose l'accès à l'information sans condition.

Nous estimons qu'un espace de rencontre pour et par les jeunes permettrait de développer chez eux la liberté d'expression puisqu'ils auraient l'occasion d'investir les lieux à leur image. C'est également à travers les loisirs propres à chacun qu'ils ont l'occasion de s'exprimer pleinement.

### **Article 14 : Tu as droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion**

S'il existe des conceptions différentes des choses, des cultures et des prédispositions diverses d'une famille à l'autre, il est donc nécessaire que les institutions garantissent une base commune en termes d'accès à l'information pour les jeunes.

### **Article 15 : Tu as droit à la liberté d'association**

Les jeunes ont donc le droit de pouvoir se rassembler dans un lieu à eux et de s'y rencontrer.

### **Article 17 : Tu as droit à l'information**

Ce droit parle de lui-même et souligne l'importance de l'accès à la culture, à une information variée, aux loisirs et à tout ce qui permettra le bien-être d'un jeune

### **Art 23 : Tu as droit aux soins médicaux**

La difficulté d'accès aux soins de santé est directement liée aux capacités financières ou de mobilité de la famille.

### **Art 28 : Tu as droit à l'éducation**

L'école en tant que passage obligé doit pouvoir apporter l'accès aux connaissances et permettre aux jeunes de devenir critiques face au monde qui les entoure. Elle doit aussi pouvoir aider les jeunes qui rencontrent des difficultés scolaires et qui ont besoin d'une aide supplémentaire en termes méthodologique et d'apprentissage. On remarque que trop peu de services ou d'écoles fournissent une aide gratuite aux jeunes à ce niveau.

### **Art 29 : Les objectifs de ton éducation**

Pour développer sa personnalité, apprendre à vivre en communauté et petit à petit s'autonomiser, il paraît nécessaire d'avoir un accès aisé à l'information et à des services adaptés. L'accès à des jobs étudiant, à une orientation scolaire choisie et adaptée ou l'accompagnement dans des premières démarches administratives est donc à développer. Ces aspects font partie

des éléments qui permettent aux jeunes de développer une certaine citoyenneté et leur autonomie.

La citoyenneté s'acquiert, au-delà de l'école, par la possibilité d'exprimer qui l'on est, par la rencontre avec l'autre et par l'investissement du jeune au sein d'un projet qu'il mènera et dont il sera acteur. Il semble donc nécessaire de lui laisser cette chance en étant à l'écoute de ses besoins, dont celui d'avoir un lieu de rassemblement.

### **Art 31 : Tu as droit aux loisirs**

Cette phrase parle d'elle-même. Comme dit plus haut, s'il existe des offreurs de loisirs sur Gembloux, ils ne sont pas toujours abordables. Tous n'ont donc pas ce même droit aux loisirs.

### **Art 39 : La justice et les droits des mineurs**

Il est donc important que les jeunes connaissent leurs droits et devoirs et qu'ils puissent être aidés pour les faire respecter. Pour se faire, il faut aussi que des services pouvant aider les jeunes à ce sujet existent, soient disponibles et accessibles. L'accompagnement des jeunes dans des démarches juridiques et administratives doit donc être renforcé car ces aspects ne peuvent se régler en une rencontre.

## **5. Contre - épreuve**

### **1) Accès aux moyens d'informations**

Les rencontres que nous avons effectuées lors du projet « Paroles de jeunes » nous ont confirmé que l'accès à l'information dans certaines thématiques n'était pas évident pour tous les jeunes. De manière générale, même s'ils ont quasi tous un accès aisé au net (qui représente une énorme source d'infos bien que pas toujours fiable), pour certains types de sujets, les jeunes préfèrent une information plus classique. Notons en parallèle que dans certaines familles plus précarisées, l'accès à internet n'est pas toujours aussi évident.

- **Les jobs étudiants**

Près de 45 % des jeunes en âge d'avoir un job étudiant <sup>5</sup>et qui ont répondu au questionnaire distribué lors de ce projet, souhaitent recevoir une aide à la recherche d'un job.

---

<sup>5</sup> Projet « Paroles de jeunes » 2015

- **Vie affective et sexuelle**

Dans le même projet, dans les débats que nous avons eu avec les groupes de jeunes, cette question revient systématiquement. Les jeunes sont demandeurs d'infos sur la vie affective et en particulier sur les risques en matière de santé (Ist, sida, etc.). D'autre part, l'antenne du planning familial des FPS de Namur n'a pas obtenu de reconnaissance officielle. Manquant de subsides, les permanences ont été réduites à une seule par semaine le jeudi matin. En outre, le planning a perdu son local spécifique et utilise un local de la mutualité Solidaris. Ceci complique son accès pour les jeunes.

- **Les loisirs**

La plupart des jeunes pense avoir une bonne info à ce sujet et être assez autonome pour chercher les infos par eux-mêmes.

- **Education aux médias**

Les ados (14 à 17 ans) expriment se sentir suffisamment informés et connaître les dangers du net et des réseaux sociaux. Malgré cela, ils pensent aussi que leurs parents en sont moins conscients et surtout qu'il est important d'avoir une politique d'éducation aux médias pour les plus jeunes déjà lors des primaires. On va de plus en plus jeune sur le net. D'autre part, nous sommes de plus sollicités pour mener des projets sur cette thématique au sein des écoles

- **Confusion entre les services**

Enfin, les jeunes soulignent que l'information sur les différents services qui leur sont destinés passe mal. Ils ne les connaissent pas ou mal et confondent leurs missions (différence PMS – planning - AMO par exemple). D'autre part, d'un point de vue moins local, les chiffres 2011<sup>6</sup> fournis par la DGAJ montrent que 48% des demandes adressées au SAJ de Namur concernaient une demande de renseignement ou d'information. Cela laisse à penser que près d'une personne sur deux ne connaît pas précisément les missions de ce service.

## **2) Manque d'espace de rencontre et de loisirs**

Nous avons rencontré des personnes de la Ville, du CPAS et du Centre Culturel pour ces questions.

---

<sup>6</sup> Nous n'avons pas pu obtenir de données actualisées à ce propos

- **Aménagement dans les villages**

Si tous les villages des deux entités ne sont pas fournis par des infrastructures pour les jeunes (enfants compris), on peut noter les différents projets qui sont prévus dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural.

Différents aménagements prévoient dans plusieurs villages le réaménagement d'un centre de village avec des espaces de vie (aménagement de mobiliers urbains), voire des petites infrastructures sportives pour les jeunes (agor'espace, plaine de jeux, skate parc, etc.).

- **Accès aux loisirs – à la culture**

Du point de vue de l'accès à la culture et aux loisirs, malgré la précarité de certaines familles, différents dispositifs leur permettent d'en diminuer le coût. Le centre culturel met à disposition depuis 3 ans la « Carte 3 cc » aux personnes avec des difficultés d'accès à la culture qu'elles soient adolescentes, adultes ou seniors. En effet, cette carte permet d'avoir accès à une activité à moindre coût (1€/action). Tous les acteurs sociaux tels que le CPAS, le SEM, les restos du cœur, El Passo, ou encore l'AMO... peuvent mettre à disposition la carte en question s'ils estiment les personnes dans le besoin. Elle peut être utilisée sur le territoire de Perwez, Gembloux et Eghezée. L'art 27 reste malgré tout en application pour les personnes qui le souhaitent.

D'autre part le CPAS nous informe qu'il y a un fond culture destinés aux enfants pour financer des activités.

Concernant, l'accès aux loisirs, les jeunes nous disent que l'offre dans la région est importante aussi bien au niveau sportif, qu'artistique ou culturel d'autant plus qu'on est proches de villes comme Louvain-la-Neuve ou Namur. Cependant, l'accès, au vu des problèmes de mobilité rencontrés dans certains villages ou pour certaines familles, peut être difficile. Tous ne sont pas égaux à ce sujet.

Les ados soulignent aussi qu'il n'y a pas de lieux couverts et structurés pour eux mis à part les bars ou les snacks. Une infrastructure type Maison de Jeunes serait utile dans le centre.

Cependant, le centre culturel a un moment donné essayé de mettre en place un espace d'accueil pour les adolescents les mercredis après-midi appelé « After the school ». Une connexion wifi était mise à leur disposition afin qu'ils s'approprient les lieux. Malheureusement, le projet n'a pas porté ses fruits. Néanmoins, le centre culturel a le projet de pouvoir proposer à l'avenir une cafétéria permanente dans leurs nouveaux locaux pour y proposer

nourriture, débats ou autres activités. Ce qui permettra aux jeunes de s'approprier les lieux indirectement.

### **3) Difficulté d'accès aux différents services**

Conscient des difficultés de mobilité de ces usagers résidant dans les villages, le CPAS de Gembloux a testé des permanences décentralisées. Elles n'ont eu aucun succès. Ceci probablement dû à la stigmatisation, au « quand dira-t-on » fort présent dans les régions plus rurales.

D'autre part, on peut noter qu'en 2012, la grande majorité (7 sur 8) des demandes faites au CPAS provenait de résidents du centre de Gembloux ...<sup>7</sup>

Dans la même idée, nous avons organisé dans un village une permanence décentralisée avec le mobil home d'Infor Jeunes. Alors que nous rencontrions un certain nombre de jeunes lors de notre travail de proximité, la présence du mobil home avait un effet négatif sur nos rencontres.

Concernant la question de la mobilité, il faut souligner les efforts fournis par la Ville pour développer un réseau de voies lentes (cyclables) qui à terme, devrait relier les différentes entités de son territoire ainsi que les communes voisines de Gembloux, c'est-à-dire Sombreffe, Chastre, Walhain et Perwez. Gembloux est une des 10 communes pilote du projet « Wallonie cyclables ».

### **4) Manque de lieux de concertation autour de la Jeunesse et de dialogue avec les jeunes**

Un sentiment majoritaire des jeunes (+ de 80%) de ne pas être entendus par le politique, est ressorti lors de notre projet « Paroles de jeunes ». Ce chiffre est confirmé par les débats que nous avons eus avec eux. Ils ont mis en avant une impression généralisée d'un manque d'intérêt du politique pour les jeunes. On constate aussi un manque de confiance des jeunes vis-à-vis des autorités.

D'autre part, les jeunes pointent le manque de cohérence des animations Vie Affective et Sexuelle dont les programmes diffèrent d'une école à l'autre. On constate la même chose concernant l'éducation aux médias, la prévention contre les assuétudes, ...

Ces deux points confirment qu'il manque une réflexion plus globale en matière de politique jeunesse sur le territoire.

---

<sup>7</sup> Le CPAS ne tient plus cette statistique donc pas possible de l'actualiser.

## **5) Focus sur les jeunes qui ont entre 18 et 25 ans**

Suite aux partages de nos constats par rapport à ce public avec d'autres intervenants de l'AAJ de l'Arrondissement judiciaire de Namur, ceux-ci ont signalé rencontrer la même problématique. Nous avons donc décidé de réaliser un état des lieux de la question avec des intervenants d'autres secteurs. Nous avons ainsi rencontré des PCS, CPAS, l'AWIPH, le Forem, l'asbl Solidar'cité, le Relais Social Urbain de Namur, ...

Tous ont confirmé rencontrer des difficultés à aborder cette population. Il existe une série de services, au sein du CPAS ou du Forem, auxquels peu de jeunes accèdent. Cet accès est rendu difficile, comme indiqué précédemment, par des difficultés de mobilité physique mais aussi psychologique et émotionnelle.

D'autre part, le travail avec les jeunes adultes demandent un travail en réseau entre plusieurs secteurs (AAJ, ISP, Santé mentale,...). On a pu constater le manque de connaissance intersectorielle et du coup que le travail de réseau en quasiment absent. Suite à ces constats, nous avons mis en place sur la division Namur des laboratoires à projets sur le thème du logement et de l'Insertion Socio-Professionnelle. Le labo ISP se consacre pour l'instant exclusivement à développer une meilleure connaissance intersectorielle. Dans le labo logement, il est difficile de mobiliser les acteurs logements locaux de manière régulière pour travailler de concert avec nous. Ce qui confirme notre hypothèse de départ.

## **6. Hypothèses stabilisées**

- Développer une Politique jeunesse cohérente avec les constats des différents acteurs concernés (et avec les jeunes eux-mêmes).
- Développer un programme préventif et concerté, avec les PMS, les PSE, le planning familial et les écoles, en matière de santé communautaire et y intégrer des questions comme l'éducation aux médias et le suicide.
- Concerter la politique en matière de santé dans les établissements scolaires.

- Favoriser le bien-être et l'estime de soi des jeunes dès le plus jeune âge et ce, dans leurs différents lieux de vie. Garantir également une image positive des jeunes.
- Aborder la question de la précarité/pauvreté afin de mieux en évaluer l'importance mais aussi les besoins sur le territoire.
- Réfléchir à la mise en place d'une structure d'accueil pour les ados afin de pouvoir mettre en place avec eux les projets en lien avec leurs réalités et leurs besoins.
- Développer une approche plus individualisée sur le soutien au jeune dans la recherche de jobs étudiants
- Travailler sur la diffusion de l'outil créé pour améliorer la visibilité et les fonctions des différents services auprès des jeunes. et des adultes qui les entourent
- Travailler la question de la communication et la diffusion des outils existants et souvent sous-utilisés
- Nécessité d'un accompagnement spécifique pour les 18-25 ans qui permet leur remobilisation notamment par le travail de l'estime de soi.
- Développer une dynamique de réseau intersectoriel pour les jeunes adultes avec notamment le secteur de l'insertion socioprofessionnelle.

## **IV. Relations conflictuelles au sein des familles**

Tant dans nos suivis que dans nos demandes individuelles, la thématique des relations intrafamiliales est omni présente.

Ces demandes sont issues des parents ou des jeunes.

Ils nous évoquent des difficultés relationnelles entre les parents et leurs enfants, des parents qui s'estiment dépassés dans leurs missions d'éducation parentale.

Nous recevons aussi des mères, des pères, ou des jeunes, qui sont mis en difficulté par les rivalités entre leurs parents lors d'une séparation ; et où l'enfant est totalement instrumentalisé dans le conflit judiciaire autour du divorce et/ou de la garde de celui-ci.

### **1. Les sources utilisées**

- Registre des demandes individuelles
- Thématiques des suivis individuels de l'AMO
- Interpellation – relais/renvois d'autres services (SAJ, SPJ, avocats, PMS, ...)
- Présentes aussi dans les diagnostics des autres AMO de l'Arrondissement et relevées aussi par les intervenants du SAJ

### **2. Description du phénomène**

Nous constatons ces 4 dernières années une plus grande diversité des thématiques des demandes reçues au sein de notre service. Celles concernant les relations familiales restent une des plus importantes représentant entre 1/5<sup>ème</sup> et 1/4 des demandes (il y a 10 thématiques).

Lors de ces difficultés relationnelles entre parents et jeunes, les parents se plaignent de ne plus savoir communiquer avec leurs enfants, que ces derniers ne les écoutaient plus. Ils estiment ne plus avoir d'autorité sur eux. Ils ont l'impression de ne plus avoir de ressources pour aider dans l'éducation de leurs enfants.

En parallèle, nous constatons aussi que les professionnels (y compris les intervenants de l'AMO) n'arrivent pas à donner des réponses efficaces face à une partie de ces situations, là où, notamment, la communication est gravement compromise.

D'autre part, ces types de situations sont complexes car elles ne sont généralement pas partagées par tous les acteurs de celle-ci. En effet, lorsque les parents s'en plaignent à la maison, les enfants ne partagent pas leurs avis ou estiment que les parents exagèrent. On rencontre aussi l'inverse. De manière globale, on peut constater que chacun estime que le problème se situe chez l'autre. Ce qui ne facilite pas le travail au niveau de la

communication entre parent et enfant. Il arrive régulièrement que l'un soit demandeur et pas l'autre, et que la demande première soit de travailler avec l'autre ; ce qui complique la tâche des intervenants de l'AMO.

Nous avons d'abord émis l'hypothèse qu'il était indispensable de renforcer les outils méthodologiques et les capacités de soutien à la parentalité des travailleurs sociaux, ainsi qu'auprès des autres professionnels travaillant sur cette thématique. Ainsi que la nécessité d'avoir une plus grande cohérence entre nos pratiques au niveau du secteur mais aussi à un niveau intersectoriel. De développer un vrai travail de réseau dans l'accompagnement des familles.

Face à cela, nous avons développé dans le cadre du plan d'action du CAAJ de Namur un projet permettant de répondre à cette hypothèse. Le résultat n'a pas été probant. Nous n'avons pas réussi à rendre les participants acteurs du projet dans la coconstruction d'outils ni dans le développement du travail en réseau. Ce qui nous amène à envisager un autre regard sur la problématique. La difficulté, aussi bien, pour les familles, les jeunes que les professionnels concernés par les relations conflictuelles au sein des familles de se positionner en tant qu'acteur de la problématique. Et donc d'assumer leurs responsabilités à ce niveau.

En effet, comme nous l'avons décrit ci-dessus nous rencontrons des situations où les parents se plaignent du comportement de leur enfant qui ne respecte plus leur autorité, qui ne communique plus avec eux. Le problème est constamment posé chez l'autre, qui n'est, dans la plupart des cas, pas demandeur. Il y a une forme de déresponsabilisation du demandeur. À la proposition que nous formulons de travailler ensemble leur rôle de parents, nous recevons un refus ou une fuite puisque pour eux la difficulté se situe chez l'autre.

Nous rencontrons régulièrement une situation identique de déresponsabilisation chez certains professionnels qui essayent de se « débarrasser » des situations rencontrées, des demandes reçues, sans y être intervenues et sans aucun accompagnement du relai vis-à-vis de notre service.

En ce qui concerne, la question de la séparation parentale difficile, nous rencontrons chaque année différentes situations où les relations entre parents sont tellement conflictuelles qu'aucun dialogue n'est possible. Si ce n'est aux moyens de menaces, de coups bas via leurs avocats ; et cela quand les grands-parents ne s'en mêlent pas. L'enfant est souvent instrumentalisé dans ce conflit. Son bien-être passe bien après le mal qu'on pourrait faire à l'ex-conjoint...

Par ailleurs, nous constatons souvent que derrière la demande formulée auprès du service, il y a aussi une tentative d'instrumentalisation de l'institution dans ce conflit.

Les situations sont tellement conflictuelles qu'il nous est impossible d'intervenir de manière efficace. Hors, il y a dans ces situations une grande souffrance de la part des enfants concernés.

D'autre part, nous constatons dans certaines situations que l'ensemble des lieux de vie des enfants sont envahis par le conflit des parents. Qu'ils s'agissent de l'école ou d'activités extra-scolaire (sport, culture, mouvements de jeunesse, ...). Ce qui ne leur permet plus de profiter d'espaces préservés, de bulles de respirations.

Nous rencontrons ce type de situation sur l'ensemble de notre territoire et elles touchent des familles ayant un profil socio-économique divers.

### **3. Analyse et interprétation du phénomène**

#### **1) Les freins**

- Eduquer vs élever

Il y a eu ces dernières décennies, des changements dans les fondements de l'éducation des enfants. On est passé d'un concept d'enfant qu'on élève à celui d'enfant qu'on éduque. Cela signifie qu'auparavant les règles émises par des adultes n'étaient pas discutables. La punition culpabilisante était d'ailleurs socialement acceptée aussi bien dans les familles qu'à l'école.

Aujourd'hui, le facteur humain et l'épanouissement de l'enfant sont beaucoup plus centraux dans l'éducation. Ce qui demande beaucoup plus de réflexion, d'analyse, de remise en question ou de créativité de la part des parents. Un système rigide ne suffit plus. Il est d'ailleurs contesté par les enfants qui entrent en conflit avec ce système.

Cette modification d'approche, si elle a un effet évident sur le bien-être des enfants, semble provoquer une perte de repères pédagogiques chez certains parents.

Cela explique, probablement, pourquoi la mission de soutien en pédagogie familiale est venue s'inscrire de manière importante dans les missions de différents types de services d'aide aux personnes ; là où l'essentiel du travail était consacré à un accompagnement dans des tâches administratives ou en lien avec le manque de ressources matérielles.

Il y a donc une perte de repères pour certains parents mais aussi pour les travailleurs sociaux dont les missions ont fort évolué à ce propos ces dernières années. La mission de soutien à la parentalité est assez neuve pour les AMO par exemple.

- La défiance vis-à-vis des services d'aide

Le constat est porté par certains professionnels que de nombreuses familles qui auraient besoin d'un soutien à la parentalité ne font pas la démarche. Il semble que l'ONE et le secteur de l'Aide à la Jeunesse souffrent toujours d'une image négative auprès des populations plus précarisées. Il y aurait une certaine forme de défiance auprès des institutions, car ils se sentent jugés, craignent d'être dépossédés de leur rôle parental. Ils ont le sentiment que demander de l'aide représente un danger.

## **2) Les ressources**

Nous n'en avons pas identifiés beaucoup de ressources dans notre environnement direct. Différents groupes se sont mis en branle pour tenter de trouver des solutions plus collectives aux difficultés évoquées dans ce point. Mais tous ont cessé de fonctionner avant de produire concrètement quelque chose (Projet précarité infantile du CPAS de Gembloux, groupe Cochem du CAAJ de Namur), ou n'ont pas abouti aux objectifs souhaités (projet parentalité intersectoriel division Namur porté par les AMO namuroises).

On peut tout de même citer le projet « le petit vélo jaune » qui se développe depuis 3 ans sur l'entité de Gembloux. Ce projet consiste à un soutien pour les parents d'enfants en bas âge par des personnes volontaires (donc non professionnel). Ces volontaires appelés « co-équipier » sont coachés par des professionnels et formés sur des questions comme la déontologie. Mais ce sont bien les premiers qui accompagnent un moment les familles. Les résultats semblent assez probants. Mais cet accompagnement n'est pas adéquat pour des problématiques plus sensibles, ni pour des enfants plus âgés.

## **4. Regards sur le respect des droits de l'enfant<sup>8</sup>**

Au regard des textes de lois relatifs aux droits de l'enfant, on peut se dire que le respect de ces derniers sont parfois mis en danger quand on évoque la question des conflits familiaux et principalement ceux entre parents.

**Article 3 : Tu as droit au bien-être**

**Article 5 : Tu as droit au développement de tes capacités**

Quand la communication entre les parents ou avec l'enfant est difficile voire inexistante, il est compliqué pour le ou les parents de participer sereinement à l'épanouissement de l'enfant et donc à son bien-être et au développement

---

<sup>8</sup> La Convention internationale des droits de l'enfant, la brochure (pdf), Bernard Devos, Délégué général aux droits de l'enfant, Communauté française de Belgique, août 2008

de ses capacités. Cela est encore plus significatif quand cela débouche sur une rupture des relations avec l'enfant.

### **Article 7 : Tu as droit as le droit d'être élevé par tes parents et de les connaître**

Dans des situations de conflit entre certains parents, l'enfant est parfois aliéné par l'un deux et éloigné de l'autre parent. Or, il a le droit d'être en contact avec ses deux parents et de pouvoir entretenir des relations stables avec ceux-ci même en cas de séparation et surcroît, dans le cas d'un conflit ouvert entre les parents.

### **Article 9 : Tu as le droit de vivre avec tes parents**

Certains conflits ont pour conséquence une rupture de relation entre parent(s) et enfant(s). Certains parents empêchent aussi le contact entre leur(s) enfant(s) et l'autre parent, même lorsqu'une décision judiciaire contraint l'un d'eux ou les deux.

### **Article 12 : Tu as le droit à la liberté d'opinion et de donner ton avis sur les matières qui te concernent**

Dans le cas des relations intrafamiliales, il arrive régulièrement que l'enfant ne puisse pas donner son avis sur des matières qui le concernent. Cependant, il a le droit de donner son avis et d'être écouté par son entourage dès l'âge de 14 ans.

### **Article 18 : La responsabilité de tes parents**

Les conflits sont des freins à l'éducation et donc à la prise des responsabilités par les parents. Le manque de remise en question de certains parents met aussi en danger ce droit fondamental.

### **Article 19 : Tu as le droit d'être protégé contre les mauvais traitements**

Les maltraitances physiques et morales sont aussi des conséquences possibles des conflits familiaux.

### **Article 27 : Tu as droit à un niveau de vie décent**

La rupture de relations qui a pour conséquence l'exclusion du jeune de son milieu de vie le met face à une situation matérielle très précaire. D'autre part, la part du budget que certains parents consacrent dans des procédures judiciaires coûteuses met en danger la situation financière de la famille.

## **Article 28 : Tu as droit à l'éducation**

Le droit à l'éducation pour les enfants est fondamental. Cependant, il fait parfois défaut dans certaines familles où la séparation parentale entraîne une rupture de dialogue et de la relation entre un enfant et son parent qui délaisse alors ses responsabilités parentales, bien que celles-ci soient un devoir inhérent à son rôle de parent à moins d'être destitué de ses obligations envers son enfant.

En outre, nous constatons que dans certains cas, les relations familiales conflictuelles engendrent une scission entre le jeune et sa scolarité qui devient dès lors compromise. L'enfant multipliant ainsi les absences injustifiées et les difficultés scolaire ne peut bénéficier d'un cadre propice à la réussite de ses études.

## **Article 29 : Les objectifs de ton éducation**

Les conflits entre parents empêchent régulièrement une cohérence éducative autour de l'enfant. Le simple choix d'une école peut être source de nouvelles oppositions.

## **Article 31 : Tu as droit aux loisirs**

L'enfant a également le droit de s'exprimer et de se dépenser au travers d'une activité artistique ou sportive dans laquelle il s'épanouit. Cependant, il arrive fréquemment que dans certaines familles que nous rencontrons que les enfants ne puissent participer à une activité extra-scolaire. En effet, il arrive souvent que la question financière reste un frein pour celles-ci.

## **5. Contre-épreuve**

Notre contre-épreuve est, entre autre, issue de rencontres faites dans le cadre du travail sur le diagnostic social du CAAJ de Namur.

- Deux focus group organisés sur les questions du soutien à la parentalité composé de services AJ, One, PMS, service de santé mentale et AVIQ.
- Une rencontre avec les responsables du réseau wallon de lutte contre la pauvreté.
- L'équipe de permanence du SAJ concernant les séparations parentales conflictuelles.

Elle est aussi inspirée par notre expérience au sein du groupe précarité infantile de Gembloux qui a travaillé avec les experts du vécu du SPF intégration sociale

## **1) La nécessité de travailler la confiance pour se rendre accessible**

Un premier constat qui est rapporté de manière générale est que l'exclusion sociale et la précarité sont de plus en plus fortes et prégnantes.

Mais aussi que l'aide est de plus en plus conditionnée. Alors qu'il faudrait prendre le temps avec les familles pour créer du lien et travailler la confiance. En conséquence, il est nécessaire d'investir dans la convivialité, d'aller vers les familles, en proposant autre chose que de l'aide.

Dans un second temps, il est souligné que l'aide est de plus en plus morcelée, ce qui amène une multiplicité d'acteurs. Et, donc autant de travail de lien et de relation de confiance à développer.

Il est aussi évoqué qu'il est fondamental de respecter la singularité des familles, alors qu'on remarque, par ailleurs, une standardisation du champ de l'intervention psycho-sociale.

Enfin, la précarisation des personnes amènent l'expression d'autres besoins beaucoup plus matériels (finances, logement, mobilité, ...) auxquels la plupart des services ne peuvent répondre. Et, paradoxalement, ceux qui peuvent y répondre se rendent de plus en plus inaccessible par la conditionnalité de plus en plus stricte de l'aide qui est proposée.

En conclusion, plusieurs intervenants rencontrés évoquent un isolement de plus en plus important des familles par rapport aux travailleurs sociaux.

## **2) Le manque d'un travail en réseau**

Nous l'avons indiqué ci-dessus la multiplication des besoins des familles a pour conséquence une multiplication des acteurs. Ce qui nécessite qu'il y ait un moment une coordination des aides proposées. Qu'un vrai travail de réseau puisse se développer.

Le constat que nous avons réalisé à plusieurs reprises dans ce document est qu'il y a une grande résistance de la part des professionnels vis-à-vis de ce travail de concertation. Ceci est corroboré par les rencontres évoquées dans ce point.

### **3) Des espaces réservés pour les enfants en situation de séparations parentales conflictuelles**

Nous relatons ici les analyses faites par l'équipe de permanence du SAJ de Namur. Elle constate que l'enfant en situation de séparation parentale conflictuelle n'a plus aucun espace qui lui est propre, réservé. Il n'a plus de bulles lui permettant de respirer en dehors de ce conflit. Les différentes structures scolaires ou extra-scolaires sont envahies par l'intimité des parents.

Leurs conclusions est qu'il faut intervenir sur les lieux d'accueil des enfants, les aider à construire une « bulle » où les enfants pourrait être préservé du conflit de leurs parents.

## **6. Hypothèses stabilisées**

- L'importance de créer du lien et une relation de confiance avec les familles. Ce travail passe par une approche plus proactive où la convivialité doit être particulièrement investie.
- La nécessité de développer un vrai travail de réseau dans l'accompagnement des familles. Afin d'éviter trop de morcellement de l'accompagnement proposé et une multiplication des acteurs
- Permettre à chacun de pouvoir se positionner en tant qu'acteur de sa situation ceci aussi bien pour les familles que pour les professionnels
- Aider les lieux d'accueil d'enfants à préserver un espace hors de tous conflits parentaux pour les jeunes.

## **V. Le bien être à l'école.**

Il nous semblerait invraisemblable de ne pas aborder l'aspect du bien-être à l'école dans ce diagnostic social. Vu les interpellations multiples, qu'elles émanent des écoles, du réseau ou encore des jeunes eux-mêmes, cette question fait partie intégrante de notre travail.

Nous pointons plus concrètement :

- La difficulté d'adaptation de l'école à la singularité de l'enfant
- L'inquiétude liée au passage de l'école fondamentale à l'école secondaire
- Les interventions/animations relatives au climat au sein des classes et des écoles

## 1. Sources utilisées

Nous utilisons pour cette partie comme sources de données :

1. Les demandes reçues ces quatre dernières années  
Entre ¼ et 1/5èmes des demandes reçues sont en lien avec la scolarité des enfants ces 4 dernières années.
2. Les rencontres faites avec les jeunes lors de notre travail de proximité (zonage) et des projets collectifs et communautaires que nous menons.
3. Les interpellations des autres acteurs du réseau local
4. Les réflexions menées par la plateforme des AMO de l'Arrondissement judiciaire de Namur.  
Lors du croisement des diagnostics entre les 4 AMO de l'Arrondissement judiciaire de Namur, la question de la scolarité était un problème majeur constaté par les 4 services (exclusion scolaire, décrochage, bien-être à l'école)...

## 2. Description du phénomène

### 1) Difficulté d'adaptation de l'école à la singularité de l'enfant.

Nous constatons depuis notre dernier diagnostic une modification du type demande individuelle concernant la scolarité des enfants. Jusqu'il y a 3 ans, on nous présentait principalement des difficultés de décrochage ou de phobie scolaire. Aujourd'hui, on nous parle davantage de problèmes d'adaptation à l'école. On constate aussi pour décrire cette situation l'utilisation d'étiquette « pathologique » tel que Haut Potentiel et toutes les « dys » (praxie, calculie, lexie, etc.)

En effet, qu'il s'agisse de demandes provenant des familles ou des écoles (quand il s'agit d'évoquer les difficultés d'un enfant), nous sommes appelés à intervenir sur les difficultés d'adaptation de l'enfant dans son environnement scolaire.

Il ne s'agit pas vraiment d'un nouveau phénomène mais celui-ci est nettement plus présent dans notre réalité de travail qu'auparavant. Alors que parallèlement, nous ne recevons nettement moins de demandes concernant le décrochage à l'école d'un jeune.

Il est difficile pour nous à ce stade d'expliquer de manière approfondie ce phénomène.

Cependant, nous pouvons émettre diverses hypothèses.

La première est que nous touchons probablement plus d'enfants que d'adolescents que par le passé sur la thématique scolarité. Le décrochage étant une problématique que nous rencontrons essentiellement dans le secondaire, la difficulté d'adaptation, exprimée comme tel, concerne généralement plus des enfants du primaire.

La seconde est, sans doute, issue de notre présence récurrente durant les mois d'hivers au resto du cœur. Où nous rencontrons de nombreuses familles avec leurs enfants. Mais, aussi, des familles vivant des situations de précarités, et dont les enfants rencontrent, sans aucune stigmatisation de notre part, plus de difficultés au niveau de l'école. Difficultés dues par la difficulté pour les parents d'assurer le suivi scolaire mais aussi par des codes culturels différents de ceux prônés par l'école et du conflit qui peut parfois en résulter.

Enfin, il nous semble que l'école (mais pas qu'elle) recourt, plus que par le passé, à une stigmatisation « psycho-médicale » pour décrire les difficultés d'apprentissage ou de comportement des enfants : haut-potentiel, trouble de l'attention ainsi que toutes les « dys », etc.

Ce qui a, entre autre, pour conséquence de décisions trop rapides de relégation d'enfants vers l'enseignement spécialisé.

## **2) Inquiétude liée au passage de l'école fondamentale à l'école secondaire**

A travers notre travail de terrain et les échanges que nous entretenons avec le PMS provincial Gembloux-Tamines en charge des différentes écoles communales (Gembloux, Sombreffe, Tamines, Eghezée, etc.), nous avons pris conscience de la réelle inquiétude qui habite les enfants de 6ème primaire quant à leur passage en secondaire, et par extension, tracasse les parents.

Les craintes exprimées sont déclinées en plusieurs étapes, à savoir : le passage du CEB, l'inscription (notamment suite à l'arrivée du Décret Inscriptions) et l'intégration au sein de leur nouvel établissement scolaire.

Ce changement en implique bien d'autres. D'autant plus lorsque l'enfant provient d'une école de village. Outre le départ d'un lieu qu'il a fréquenté durant des années, le passage à de nouvelles habitudes questionne l'enfant. Pour beaucoup, école secondaire va de paire avec la découverte des transports en commun, la grandeur de l'infrastructure, l'augmentation du nombre d'élèves, l'appréhension d'un rythme et d'une méthode de travail différente.

Si les enfants et leurs parents sont les premiers concernés ; les écoles, les PMS et les AMO doivent effectuer un travail autour des représentations de ce passage entre le primaire et le secondaire.

### **3) Interventions/animations relatives au climat au sein des écoles**

Au cours de ces dernières années, plusieurs demandes d'intervention au sein des écoles, ont été faites à l'AMO. Des directions ou les PMS nous ont plusieurs fois interpellées pour travailler la question du harcèlement. Dans ce cadre, nous avons mené un projet de gestion de la cour de récréation et d'espaces de paroles en classe.

D'autre part, ils nous arrivent aussi à la demande des écoles de travailler avec des groupes classes, soit directement en lien avec le bien-être, mais souvent sur des questions comme la vie affective et sexuelle, la consommation d'alcool ou les préjugés. Ces derniers mois, nous avons reçu plusieurs demandes en lien avec l'éducation aux nouveaux médias.

Lors des animations menées dans les différents groupes, nous avons pris conscience des maux liés aux élèves mais également aux écoles auxquelles ils appartenaient (fonctionnement, réputation, liens professeurs-élèves, etc.).

Effectivement, nous nous sommes retrouvés face à des élèves qui affichaient un besoin de s'exprimer, d'être pris en considération. Toutefois, nous avons vite pu constater que ces classes ne représentaient en fait que le symptôme d'un dysfonctionnement étendu à la structure scolaire. De plus, nous avons remarqué à quel point les incohérences apparaissant dans les discours tenus par les adultes pouvaient influencer négativement les jeunes.

Le bien-être et le climat positif au sein des classes et des écoles est un sujet d'actualité. L'école s'apparente à un microsystème qui, au-delà de l'apprentissage cognitif, doit tenter d'inculquer le vivre ensemble. Cela concerne les jeunes dès leur entrée en maternelle jusqu'à leur sortie de secondaire et n'épargne personne. L'école se doit aussi d'essayer d'apporter une structure de base commune aux élèves.

Tous les acteurs scolaires et parascolaires et du secteur de la jeunesse doivent se mobiliser pour la mise en place d'un climat agréable d'apprentissage et de construction d'une certaine citoyenneté que ce soit durant le temps passé à l'école ou après celui-ci. Les élèves et les parents ayant aussi une place privilégiée dans la réflexion et la mise en place de projets.

### **3. Analyse et interprétation du phénomène**

## **1) Les freins**

- Le manque de place, aux moments nécessaires, dans des services spécialisés tels les SAS et les projets Solidar'cité. Expériences qui permettent aux jeunes en difficultés de prendre du recul sur leur situation et de les mettre ne projet. Les difficultés d'obtenir des moyens financiers auxquels sont confrontés ces projets qui les fragilisent.
- La difficulté pour certaines directions et certains enseignants de se remettre en question
- La résistance dans certaines écoles à pouvoir se mettre en projet et d'accorder du temps à un volet qui ne soit pas purement scolaire, à prendre de la distance avec le programme
- Le peu de présence active des représentants des écoles dans les espaces de concertation entre le secteur de l'aide à la jeunesse et le milieu scolaire
- Un système scolaire parfois peu malléable pour s'adapter aux problématiques et aux modes d'apprentissage privilégié des jeunes
- Une Organisation de la scolarité qui permet à certains élèves d'avancer dans les années (via les différenciées) sans « réussite » et parfois sans véritable effort scolaire. Cela joue en leur faveur jusqu'au moment où ils doivent réussir des examens pour passer à l'année supérieure et avancer dans leur parcours scolaire. Ce système favorise parfois aussi un passage en section professionnelle sans que cela constitue un véritable choix désiré pour les adolescents.
- La difficulté qu'on éprouve pour toucher les enseignants, pour les faire participer activement aux projets ou lieux de réflexion que l'on organise et qui les concerne.

## **2) Les ressources**

- Les projets Solidar'cité de Namur et d'Ottignies
- Le point relais Infor-Jeunes de Gembloux
- Les nouvelles mouvances d'école citoyennes
- Le projet de l'université de Mons sur le « Harcèlement à l'école »
- Les PMS Provincial, Libre et de la Communauté française
- Le projet de Prévention Générale sur le bien-être à l'école mené par la plateforme des AMO namuroises
- Le CLPS et l'Université de Paix, pour leurs outils-thèses, leurs modules de formation à Communication Non Violente et leurs centres de documentation
- Les écoles qui s'inscrivent dans une dynamique participative et/ou de changement. C'est-à-dire qui travaillent la citoyenneté en permettant aux jeunes d'être acteurs en leur sein.

## **4. Regards sur le respect des droits de l'enfant<sup>9</sup>**

### **Article 2 : Tu as droit à la non-discrimination**

Il est important que chaque jeune, à la suite d'un changement d'école puisse avoir une chance de reprendre une vie scolaire « normale » sans être « étiqueté » dès son arrivée. L'école doit aussi de manière plus générale, pouvoir aider les jeunes à travailler le respect de l'autre et la non-discrimination.

### **Article 3 : Tu as droit au bien-être**

Si l'enseignement est obligatoire jusqu'à 18 ans, et que l'école constitue un vrai lieu de vie des jeunes, alors le bien-être doit d'office faire partie intégrante de la réflexion des écoles et des partenaires qui gravitent autour d'elles

### **Article 5 : Tu as droit au développement de tes capacités**

Cela implique que l'école doit s'adapter aux difficultés des élèves et faire tout ce qui est en son pouvoir pour que chacun puisse apprendre au mieux, selon ses besoins. L'extra-scolaire doit aussi être pensé dans ce sens.

### **Article 12 : Tu as droit à la liberté d'opinion**

### **Article 13 : Tu as droit à la liberté d'expression**

### **Article 14 : Tu as droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion**

L'école en tant que « formatrice » des citoyens et adultes de demain doit garantir la liberté d'opinions et d'expression. Elle doit informer les jeunes, les ouvrir au monde qui les entoure et les aider à pouvoir s'exprimer de manière juste.

### **Art 28 : Tu as droit à l'éducation**

### **Art 29 : Les objectifs de ton éducation**

L'école est un partenaire privilégié dans l'éducation des jeunes et cela au sens large.

### **Art 39 : La justice et les droits des mineurs**

---

<sup>9</sup> La Convention internationale des droits de l'enfant, la brochure (pdf), Bernard Devos, Délégué général aux droits de l'enfant, Communauté française de Belgique, août 2008

L'école se doit d'être juste et de respecter les élèves et les parents dans leurs droits. Il est important que ces derniers sachent que des services peuvent les aider à faire respecter leurs droits.

## 5. Contre – épreuve

Les différentes AMO de l'Arrondissement judiciaire ont mis en place le projet du « bien-être à l'école » au niveau du CAAJ car elles avaient toutes des demandes relatives au lien entre les jeunes et l'école.

Au niveau de l'accrochage scolaire, l'enquête et les « focus group » menés avec de nombreux élèves de différentes écoles secondaires de l'Arrondissement de Namur nous ont révélé 3 principales accroches des jeunes à l'école.

Sur 169 élèves interrogés à propos de leur motivation en « focus group », l'importance primordiale de la relation avec les autres a été mise en avant et évoquée chez plus de la moitié de l'échantillon.

Vient ensuite le métier, le travail, l'avenir, cité 64 fois. La préparation à l'avenir est la motivation filigrane de leur présence à l'école. Après viennent les amis, avoir un métier pour gagner sa vie est une grande motivation.

Dans le « top 3 », nous retrouvons aussi la qualité de la relation pédagogique.

La place des enseignants est évidemment très importante pour les élèves. Les aspects relationnels et pédagogiques sont assez indissociables... C'est un ensemble qui conditionne fortement l'ambiance de la classe.

En ce qui concerne, le lien entre précarité et la relégation des enfants vivant des situations de pauvreté, on peut citer le manifeste du Délégué Général aux droits de l'enfant<sup>10</sup>. Celui-ci, entre autre, basés sur le rapport du comité des droits de l'enfant des nations unies sur la Belgique<sup>11</sup>. Ce dernier presse la Belgique de respecter ses obligations et de « prendre les mesures nécessaires en vue d'abolir les frais de scolarité, de garantir à tous les enfants l'accès à l'enseignement indépendamment de leur statut socioéconomique et de veiller à ce que les enfants issus de familles pauvres ne soient plus relégués aux programmes de l'enseignement spécial »

Par ailleurs, le Comité des droits de l'enfant des nations unies se déclare, aussi, préoccupé par les informations indiquant une augmentation rapide en un court laps de temps de la prescription de psychostimulants aux enfants chez lesquels le

---

<sup>10</sup> Manifeste « Pauvreté et école, quelles priorités ? » Délégué Général aux droits de l'enfant,

<sup>11</sup> Rapport du comité des droits de l'enfant des nations unies sur la Belgique, juin 2010

diagnostic de Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) a été posé.

Une étude de l'Ufapec énonce que le taux d'envoi vers l'enseignement spécialisé est 3,5 fois plus élevé dans les écoles les plus défavorisées que dans les écoles les plus favorisées. Et pose la question de savoir : « pourquoi ces élèves doivent-ils aller dans l'enseignement spécialisé alors qu'ils ne souffrent d'aucun handicap ? Pourquoi l'école ordinaire ne peut ou ne veut-elle pas prendre en charge ces élèves issus de milieux précarisés ? »<sup>12</sup>.

## **6. Hypothèses stabilisées.**

- Travail autour du bien-être et de l'estime de soi des jeunes au sein de l'école où chacun à l'occasion de trouver sa place
- Diffusion de la boîte à outils bien être à l'école réalisée par les AMO namuroise et le CLPS auprès de écoles. Réflexion avec les acteurs concernés autour d'un accueil global en secondaire et d'une préparation de celui-ci au niveau des enfants et des parents.
- Permettre la mise en réseaux des différentes filières scolaires afin qu'ils puissent s'échanger leurs trucs et astuces. Tenter de mettre en place une Plateforme locale AAJ/Enseignement sur Gembloux.
- Travailler la cohérence et la participation de tous dans la vie à l'école

---

<sup>12</sup> Vivre sous le seuil de pauvreté et espérer réussir à l'école, est-ce bien réaliste ? Dominique Houssonloge, UFAPEC, 2015

## **VI. Plan d'actions – nos projets**

Afin de faciliter la lecture, nous avons choisi de lister nos projets en cours ainsi que ceux à venir dans un plan d'actions plus global plutôt que dans les chapitres présentant un « phénomène ».

En effet, certains projets peuvent répondre à plusieurs phénomènes. Par exemple, des animations en milieu scolaire peuvent à la fois répondre à la question de l'accès à l'information, travailler l'estime de soi et le bien-être du jeune au sein de son école.

Nous allons tenter de structurer la présentation des différents projets selon les constats – phénomènes développés ci-dessus, mais en insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas de catégories fermées.

D'autre part, un premier point présentera le plan d'action tel que décrit en 2014 avec pour chaque projet en cours de réalisation, réalisé ou non l'évaluation que nous en avons fait.

Dans un deuxième point, nous présenterons notre plan d'actions actualisés en 2017.

### **A. Plan d'action 2014 + évaluation**

#### **1. L'accès à l'information**

- **Projet « job-étudiant »**

Suite aux demandes récurrentes des jeunes dans la recherche d'un job-étudiant et au manque d'information et d'aide à disposition des jeunes, nous avons mis sur pied des stages « job-étudiant ».

Ceux-ci sont réalisés en partenariat avec la cellule pour l'Emploi et le Développement Economique de Gembloux et destinés aux jeunes qui souhaiteraient mettre toutes les chances de leur côté pour trouver un job-étudiant. Ces stages se déroulent durant les vacances de Pâques et de Toussaint. Ils permettent aux jeunes de recevoir des informations et de connaître leurs droits et obligations, de réaliser un CV, d'imprimer leur Job-Pass, de rencontrer un responsable d'agence intérim, etc.

Parallèlement, l'AMO propose un soutien plus individuel à ceux qui ne pourraient participer aux stages. Un moment leur est donc proposé pour définir les objectifs du jeune dans sa recherche et réaliser avec lui les étapes nécessaires à sa recherche active de job.

N'ayant pas à sa disposition un listing complet d'offres d'emploi, l'AMO souhaiterait à l'avenir pouvoir créer une base de données consultable par les jeunes. Pour ce faire, le service essaierait de rencontrer les professionnels susceptibles d'engager des jeunes et de savoir dans quelles conditions ils pourraient proposer des offres d'emploi étudiantin.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Lors de notre diagnostic réalisé en 2014, nous avons décrit notre projet « job étudiant » ; pour rappel, celui-ci était né suite à de nombreuses demandes de jeunes concernant une information claire sur les jobs étudiants.

A cette époque, nous proposons, en partenariat avec la Cellule pour l'Emploi et le Développement Economique de Gembloux, des stages à destination de petits groupes de jeunes (de 4 à 10 personnes afin d'avoir une dynamique collective). Ces sessions proposées durant les vacances de Pâques et de Toussaint permettaient aux futurs jobistes de bénéficier d'une aide et d'une information globale (réalisation de CV, impression de job pass, discussions, mise en scène de faux entretiens, etc.)

Parallèlement, nous proposons un soutien plus individualisé et ponctuel aux personnes qui ne pouvaient pas participer à ces stages.

Malheureusement, suite à un manque d'inscriptions ne nous permettant pas d'atteindre un nombre minimal de participants et aux constats relevant que la plupart des jeunes était davantage en demande de rendez-vous ponctuels plutôt que de stages, nous avons décidé de revoir nos actions.

La participation à une session étalée sur plusieurs jours de vacances scolaires semblait être un des éléments principaux expliquant ce manque d'inscriptions. Les jeunes intéressés étaient preneurs de moments fixés avec un travailleur après l'école ou certains mercredis après-midi.

- Mon projet a-t'il été effectif ?

Désormais, afin de rester au plus proches de la réalité des jeunes et de ne pas mobiliser trop de moyens humains et matériels (ordinateurs, tables de réunion, etc.), nous fonctionnons donc par rendez-vous individuels dans nos locaux ou en regroupant des jeunes intéressés par un même sujet. De cette façon, nous rendons le projet efficient.

Chaque année, de nombreuses demandes sont répertoriées dans notre service. Celles-ci sont diverses et donc traitées à la carte. Elles vont du parent qui ne sait pas à partir de quel âge son enfant peut travailler, au jeune qui souhaite être aidé pour écrire une lettre de motivation en passant par l'impression d'un job pass car il n'y a pas de lecteur ID à la maison. En ce sens, nous pouvons donc dire que notre projet job étudiant est bien effectif car il prend place à travers de multiples actions.

- Mon projet a-t' il été efficace ?

Cette manière d'aborder les choses nous garantit une efficacité car nous pouvons traiter les demandes des jeunes plus en profondeur, au moment adéquat et dans leurs différents aspects. Nous remplissons alors pleinement nos missions et tenons compte des réalités multiples du jeune.

C'est ainsi que des ados viennent nous trouver pour de la pure information, pour réaliser un cv ou une lettre de motivation ou encore se regroupent pour se renseigner sur la procédure à suivre pour postuler dans des jobs tels qu'été solidaire.

Grâce à notre expérience et à nos partenaires (Service droit des jeunes, commune, Infor-Jeunes, etc.) nous tentons d'être les plus complets possibles dans notre approche et nos réponses.

- Mon projet est-il efficient ?

Le passage d'un projet collectif sous forme de stage vers un projet individuel a rendu le projet plus efficient. Moins de moyens mobilisés et au final plus de jeunes touchés. Il n'empêche que la dynamique collective peut apporter quelque chose en plus pour les jeunes participants. Mais nous devrions l'organiser autrement que sous forme de stage.

- Comment mon projet a-t' il été ou non équitable ?

Nous veillons à travailler l'autonomie de chacun et la question de l'équité dans la recherche d'un job. Nous sommes souvent relais pour intégrer des jeunes plus fragilisés dans le monde de l'emploi, notamment en nous impliquant dans les projets « été solidaires » et en mettant en valeur leurs compétences.

Via notre accessibilité, notre disponibilité et notre adaptabilité, nous estimons que ce projet est équitable car ouvert à tous les jeunes ainsi qu'à leurs proches dès les premiers questionnements et ce jusqu'à l'âge limite d'un travail AMO et même Infor-Jeunes puisque nous sommes un point relais. Pour nous, il est important de permettre à chacun d'accéder à un job étudiant s'il en est en droit et ce quel que soit les difficultés personnelles, la barrière de la langue, le sexe, etc. Nos permanences régulières offrent à chacun la possibilité de venir nous rencontrer sur les questions liées aux jobs étudiants

Afin de faciliter l'accès aux jeunes aux offres d'emploi qui pourraient les intéresser, nous partageons régulièrement sur notre page Facebook des informations relatives aux jobs étudiant disponibles dans la région en nous servant de bases de données telles que celles du Forem ou en postant des petites annonces publiées dans les journaux locaux ou dans les commerces environnants. Notre travail de proximité nous permet également d'informer les ados sur les jobs étudiant et sur la manière de les obtenir.

Par ces biais, nous partageons donc les « bons plans jobs » dans différents contextes.

- Conclusion

La question du job étudiant et de l'accès à ce dernier se retrouve dans différents projets ou suivis que nous menons. Elle reste centrale chez les ados et nous essayons de la travailler dès que des questions émergent. Cela a notamment été le cas dans des animations que nous avons réalisées dans des classes PIA. C'est pourquoi nous essayons de rester « à la page » et de nous adapter afin d'être toujours prêts à accompagner un jeune dans ses démarches qui sont un premier pas vers la vie active et la réalité du monde du travail.

- **Animations de prévention dans les écoles**

L'AMO se met régulièrement à la disposition des écoles désireuses de faire appel à des partenaires extérieures pour aborder différents thèmes avec des classes de l'enseignement secondaire.

Les animations sont créées à la demande des écoles ou plus particulièrement de professeurs qui souhaitent apporter un autre regard de professionnels à leurs élèves au sujet de questions qu'ils ne maîtrisent pas toujours.

C'est ainsi que l'AMO travaille régulièrement avec le PSE provincial et le Planning Familial des FPS pour des animations sur la vie affective, relationnelle et sexuelle et plus particulièrement sur le thème du papilloma virus.

Notre service aborde également avec les plus jeunes élèves le thème des consommations via le programme Unplugged et ce, avec certains professeurs et les Stewards de la Ville de Gembloux.

La question de l'alcool est également travaillée avec des classes de 4èmes années dans des animations menées en partenariat avec Excepté-Jeunes.

Par ailleurs, au-delà des animations « bien-être » qui seront décrites plus loin, l'AMO propose cette année des animations sur les préjugés et les stéréotypes.

Les animations dans les écoles nous paraissent importantes car elles permettent aux jeunes comme aux professeurs, d'acquérir des informations et de partager des visions parfois différentes sur des thèmes variés.

Elles sont aussi un bon moyen pour les jeunes et adultes de mieux connaître notre service et identifier plus précisément notre champ d'action.

Si certaines interventions sont plus récurrentes et se renouvellent d'année en année, notre force est de travailler à la demande des différents acteurs de l'école pour offrir une information et une action spécifiques.

Nous sommes donc toujours prêts à recevoir les demandes et à créer de nouvelles animations.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Le premier enseignement à tirer de cette action résulte dans le constat de manque de connaissances et surtout de la maîtrise de celles-ci par les jeunes en milieu scolaire. Qu'il s'agisse des animations EVRAS relatives à la vie affective, relationnelle et sexuelle, des animations unplugged traitant des assuétudes, de la question de l'alcool ou encore des animations « bien-être » abordant les préjugés et stéréotypes, toutes ces thématiques nécessitent tant une clarification auprès du public des sources fiables auxquelles se référer (surtout avec l'évolution des nouvelles technologies) qu'une remise à jour régulière de ces informations tant médicales que légales .

En ce sens, tant les élèves que les professeurs ou services sollicitant une animation font part d'un manque d'expertise en la matière, d'où la nécessité d'un travail de co-construction en partenariat afin de fournir d'une part la bonne information et d'autre part, de susciter la réflexion et le partage d'idées ou de visions diverses au sein des groupes-classes.

Par ailleurs, la connaissance du service d'AMO de Gembloux, de ses missions et l'identification de travailleurs ressources sont également des enseignements à tirer de ces animations auprès des élèves du secondaire.

- Mon projet a-t' il été effectif ?

Ce projet d'animations de prévention est effectif et reconduit d'année scolaire en année scolaire à la demande récurrente du PSE Provincial, des professeurs et des élèves délégués de classes.

- Mon projet a-t' il été efficace ?

Le rapport entre les objectifs et les résultats obtenus s'avère majoritairement efficace dans la mesure où les services sociaux et médicaux intra et extramuros à l'établissement scolaire sont identifiés ainsi que les missions relatives à ceux-ci ; où les élèves obtiennent des ressources d'informations fiables et accès à celles-ci de façon aisée, où ces animations suscitent le débat et les échanges d'idées mutuels dans un cadre de respect de chacun ; et où enfin, la prévention et la réduction des risques en vue d'une consommation responsable tant sexuelle que de produits stupéfiants semble porter ses fruits au vu des différents retour post-animations des jeunes à notre égard.

Par contre, en ce qui concerne l'acquisition même de la bonne information, seuls des questionnaires évaluatifs remis aux jeunes ponctuellement à la demande des professeurs en ce qui concerne purement et simplement les savoirs et connaissances de ces derniers permettent d'évaluer l'assimilation. Dans ce cadre, les travailleurs constatent toujours des lacunes ; cependant, les objectifs étant le partage et l'accès à la bonne information, en termes d'évaluation formative et non certificative, ceux-ci sont incontestablement atteints.

- Mon projet est-il efficient ?

L'évaluation quant aux moyens utilisés dans le cadre des animations apparaît comme suffisante à l'exception de l'outillage et de la méthodologie. En effet, ce projet est efficient dans la mesure où il ne serait pas réalisable avec moins de moyens, qu'il s'agisse de moyens humains, matériels ou organisationnels. Ces animations sont co-construites en partenariat avec divers services locaux. La part de chacun est importante, les partenaires amenant leur expertise spécifique. En outre, le nombre de classe auquel il faut réaliser l'animation est important. Aucun des services ne pourraient y arriver seul.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

Dans la mesure où notre service répond à la demande, « la porte » reste ouverte à toute sollicitation potentielle et cela vise l'équité en termes d'accès et de mise en place d'animations « à la carte » c'est-à-dire adaptable au contexte qui sollicite. Néanmoins, si la question de la méthodologie d'une animation effleure déjà les travailleurs, sommes-nous en droit de se poser la question de l'équité en termes de qualité d'animation ? Concernant l'EVRAS par exemple, selon le dernier Décret Missions de l'enseignement, tous les élèves scolarisés en secondaire doivent bénéficier d'animations EVRAS sous quelle que forme que ce soit. Certaines écoles incluront donc cette thématique dans le cadre d'un cours de science ou de morale/religion, d'autres octroieront des heures spécifiques pour que le PMS de l'établissement effectue les animations et d'autres encore construiront ces dernières en partenariat avec différents services compétents. Toutes ces différences de timing, de contexte, de méthodologie... auront un impact direct sur le public qui bénéficie de l'animation et dans ce cadre, peut-on réellement parler d'équité de qualité même si effectivement, tous auront eu accès à l'information de prévention ?

- Conclusion

Bien que des adaptations et réorientations puissent toujours être mises en place afin d'œuvrer vers une meilleure qualité d'animation au bénéfice du public visé, ce projet atteint la majorité des critères d'évaluation certificative.

- **Le point relais Infor-Jeunes**

Depuis plusieurs années, face à un constat de manque de lieux d'information jeunesse dans les environs, la Ville de Gembloux subsidie un point relais Infor-Jeunes et qui est rattaché à notre service.

De ce fait, nous disposons donc d'une large documentation sur des sujets variés tels que l'orientation scolaire, l'aide sociale, les loisirs et autres. Par ailleurs, nous faisons partie d'un réseau Infor-Jeunes bien plus large.

Nous remarquons que les jeunes identifient généralement davantage l'aspect Infor-Jeunes que l'AMO en tant que telle car son nom parle de lui-même.

Les demandes Infor-Jeunes sont nombreuses et sont donc une porte d'entrée vers l'AMO. Elles se font généralement par une visite du jeune et/ou de ses proches.

L'âge du jeune faisant appel à Infor-Jeunes pouvant aller jusqu'à 25 ans, nous rencontrons donc par ce biais une population plus large avec d'autres réalités.

Bien que certaines demandes puissent trouver une réponse rapidement, nous remarquons l'importance d'accorder du temps aux questions émises et de pousser plus loin la réflexion et l'accompagnement.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Nous constatons que le point relais Infor-Jeunes est une porte d'entrée relativement facile pour les jeunes. Elle nous permet de créer du lien avec ceux-ci, tout en répondant à des questions très larges comme par exemple les loisirs, les vacances, les jobs étudiants, le logement, etc... De plus, grâce à cette casquette nous pouvons travailler le volet AMO si c'est nécessaire ou inversement. Nous constatons que nous sommes la seule source « jeunesse » abordant de multiples thématiques sur le territoire de Gembloux.

- Mon projet a-t-il été effectif ?

Le projet est effectif au quotidien. Le simple accès par téléphone, par mail ou en poussant simplement la porte de nos bureaux nous permet de toucher les jeunes. De plus, notre présence en rue, dans les quartiers mais également dans des événements permet de nous faire connaître et être identifiés comme personnes ressources en cas de questions ou difficultés.

- Mon projet a-t-il été efficace ?

Notre objectif est largement atteint puisque nous mettons à disposition de multiples documentations et permettons un accès à l'information dans le respect de l'anonymat pour tous les jeunes et de manière gratuite.

- Mon projet est efficient ?

Ce projet est efficient dans la mesure où sans la mise à disposition de documentation par Infor-jeunes nous ne pourrions répondre aux mieux aux jeunes qui s'adressent à nous. Cette documentation et ces informations fournies par Infor-

jeunes sont un plus pour le travailleur en AMO et donc un plus dans son travail avec les jeunes. Néanmoins, l'équipe souhaite pouvoir être formé de manière plus régulière sur des sujets d'actualité et/ou sur les mises à jour de sujet déjà existant.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

L'accès à l'information n'est pas la même pour tous les jeunes du territoire que nous occupons. En effet, nous nous situons au centre-ville et donc nous ne sommes pas forcément accessible à un public jeune qui se trouverait plutôt dans les villages voisins. Cependant, nous proposons des heures de permanences en soirée afin de toucher plus de monde. Nous pouvons aussi nous déplacer pour rencontrer les jeunes de manière collective ou individuelle si ceux-ci rencontrent des difficultés pour le faire.

- Conclusion :

Notre point relais Infor- Jeunes est une source d'informations qui ne peut être que bénéfique pour un travailleur AMO. Elle est facile d'accès et brasse de multiples sujets. Cependant, les informations sont souvent remises à jour donc il est primordial que le travailleur vérifie si l'information est toujours d'actualité avant de la diffuser.

- **Le point relais sida**

Si l'AMO est un point relais Infor-Jeunes, elle est aussi un point relais Sida, elle peut donc être sollicitée pour des questions relatives aux maladies sexuellement transmissibles et dispose de documentation à ce sujet.

Par ailleurs, une des travailleuses bénéficie de formations et participe à la plateforme SIDA du fait de cet ancrage.

Ayant une spécificité « jeunesse » avant toute chose, l'AMO propose régulièrement la réorientation ou l'accompagnement vers d'autres services plus spécialisés pour des questions pointues.

Même si cet aspect « Sida » fait certainement naître une possible confusion dans la tête des jeunes et de certains adultes, il nous permet néanmoins de disposer de préservatifs à destination du public. Nombre de ceux-ci connaissent et passent une première fois la porte de l'AMO afin de demander des préservatifs. Cela constitue donc un bon moyen pour nous de les rencontrer et de pouvoir pousser plus loin la discussion.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Au vu du passage régulier de jeunes poussant la porte du service AMO pour sa mission de Point Relais Sida, cela semble révélateur que ceux-ci ont besoin de cet espace et en usent. En effet, la prévention affective, relationnelle et sexuelle reste encore à ce jour un sujet relativement tabou au sein de notre société et les jeunes en pleine découverte d'eux-mêmes ne savent pas à quelles sources solliciter ou à laquelle pouvoir se fier. C'est d'ailleurs sous ce regard que nombre de partenaires sont amenés à solliciter le service AMO de Gembloux afin de co-construire des animations sur ce thème. Le sujet étant sensible, il est essentiel que la juste information parvienne au public et ce, avec la méthodologie la plus adaptée possible à la réalité du public rencontré ; et pour ce faire, la contre-expertise de plusieurs services d'axes et de missions différentes reste la méthode la plus pertinente.

L'enseignement général de ce projet réside donc dans le constat que l'humain, sa connaissance propre de lui-même et son relationnel avec ses pairs sont des éléments en constante évolution qui nécessitent pour le public une interpellation régulière tant en termes de prévention qu'en termes de résolution de problèmes.

- Mon projet a-t'il été effectif ?

Non seulement ce projet est effectif à plusieurs niveaux notamment parce que l'équipe dispose d'informations fiables et actualisées en la matière mais également parce que grâce à cette casquette de PRS, notre service est actif via divers types d'animations dans les lieux de vie des jeunes (écoles, faculté, évènements festifs, ...), et les publics touchés sont divers (tranches d'âges, écoles, maturité,...). Mais il est également récurrent dans la mesure où il est réitéré et adapté d'années scolaires en années scolaires pour les écoles mais également lors d'événements ponctuels tels que des festivités estudiantines, des mobilisations urbaines comme la Journée Mondiale du Sida, etc.

- Mon projet a-t'il été efficace ?

Dans la mesure où l'objectif principal est l'identification d'un service ressource compétent en la matière avec un accès à la bonne information, oui ce projet est incontestablement efficace. Cependant, une AMO, bien que PRS, ne travaillant pas en thérapeutique, il est essentiel pour les travailleurs sociaux d'être régulièrement formés dans le cadre médical de cette matière afin de pouvoir fournir l'information de base même si la situation nécessite dans un second temps un relais ou accompagnement vers un service plus expert encore tel qu'un centre de planning familial par exemple.

- Mon projet est-il efficient ?

Ce projet ne serait pas réalisable avec moins de moyens, qu'il s'agisse de moyens humains (un seul travailleur référent, mobilisable et formé sans réelle régularité faute

de financement), logistiques (horaires, temps de prestation) ou matériels, ceux-ci sont déjà tellement réduits par le cadre institutionnel inhérent aux travailleurs qu'une réalisation encore moindre mettrait littéralement en péril le projet et ne serait plus pertinent en termes de Réduction Des Risques auprès du public.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

Le PRS est un projet équitable dans la mesure où il est accessible à tout public franchissant la porte de l'AMO de Gembloux (0-20 ans), en ce compris un public plus large via le Point Relais Infor-Jeunes (12-26 ans) mais également à tout service extérieur sollicitant un appui en vue d'une action de prévention sexuelle ou RDR.

- Conclusion

Grâce au PRS, l'AMO brasse un public varié qui, sous le prétexte ou la raison d'une interpellation relative au PRS si bénigne soit-elle (par exemple demander des préservatifs) l'identifie, la sollicite et dédramatise le fait de s'adresser à un service social ; ce qui à moyen et plus long termes peut poser les perspectives d'une certaine forme de fidélisation du public qui osera solliciter en cas de besoin ou de questionnement face à une thématique toute autre que celle qui lui aura fait franchir la porte la première fois.

- **Projet « passage primaires-secondaires »**

Ce projet sera explicité en détail plus loin.

Néanmoins, il faut noter qu'il permet aux travailleurs des AMO et PMS participant de pouvoir fournir une information aux enfants et à leurs parents.

En effet, la journée passée avec les jeunes leur permet d'exprimer leurs questions et craintes relatives au changement d'école. Grâce à cela, nous professionnels, pouvons les renseigner et leur donner des pistes quant aux services et personnes ressources pouvant les aider lorsqu'ils seront en secondaire.

Ils reçoivent également, comme leurs parents une information plus claire concernant le premier cycle du secondaire et les démarches liées au choix d'école.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Le principal enseignement dans le cadre de ce projet, c'est que les travailleurs des différents services le mettant en place sont confortés dans l'idée que la thématique des appréhensions relatives au passage du primaire au secondaire reste un sujet important et toujours très actuel pour les enfants comme pour leurs parents même si les craintes et interrogations de ces derniers ne soient pas du même niveau que celle de leurs progénitures. En effet, les parents démontrent majoritairement une volonté de mobilisation lors des rencontres post-animations d'avec leurs enfants et un souci de compréhension des démarches relatives tant aux inscriptions lors d'un

choix d'école que en ce qui concerne les modifications liées au cycle du premier degré.

- Mon projet a-t' il été effectif ?

Ce projet de passage du primaire au secondaire est effectif auprès des 6<sup>èmes</sup> primaires des écoles se situant sur le territoire du PMS-PSE Gembloux-Tamines et également récurrent d'année en année scolaire.

- Mon projet a-t' il été efficace ?

Ce projet est d'une grande efficacité et pertinence dans la mesure où les résultats attendus sont obtenus. En effet, le constat se porte d'une part sur l'implication et les sollicitations des enfants au cours de l'animation, notamment dans l'aspect relationnel au sein de groupes mixtes formés pour l'occasion et d'autre part, sur la mobilisation et la proactivité des parents, parfois même impliqué dans les questionnements procéduriers dès la 5<sup>ème</sup> primaire.

En outre, le projet étant coconstruit avec divers partenaires tels les PSE et AMO notamment, les retours des établissements scolaires auprès des PSE sont majoritairement favorables quant à la pertinence pour les jeunes d'aborder leurs craintes afin de les dédiaboliser.

- Mon projet est-il efficient ?

Ce projet est efficient. Il serait probablement réalisable avec moins de moyens humains car il reflète une grande mobilisation des différents partenaires, due en partie à la largesse de territoire du réseau impliqué, engageant notamment plusieurs AMO et plusieurs travailleurs au sein de chacune d'entre elles ; cependant, le choix de cette méthodologie se justifie par le fait de pouvoir offrir au public une identification concrète des ressources humaines locales ou provinciales. En effet, au-delà du fait de favoriser la création d'un lien de confiance entre les enfants et leur animateur du jour, il s'agira du même travailleur mobilisé en soirée en vue de la rencontre avec parents, ainsi que sur le terrain ou autres lieux de vie des enfants touchés. Ceci de manière à favoriser la proactivité de ceux-ci comme de leurs parents à solliciter un service préalablement identifié avec moins d'appréhensions que s'il ne l'était pas.

- Comment mon projet a-t' il été ou non équitable ?

Ce projet touche de façon équitable tous les élèves de 6<sup>èmes</sup> primaires des établissements scolaires de tous réseaux confondus sur le territoire couvert par le PMS-PSE de Tamines-Gembloux.

- Conclusion

A tous niveaux ce projet est essentiel et sans doute encore davantage aujourd'hui qu'auparavant au vu des nombreux changements dans les Décrets de

l'Enseignement et les modifications qui s'y réfèrent en termes de procédures d'inscriptions; mais également en vue de continuer à déconstruire les idées sociétales préconçues et discriminatoires qui reflèteraient un certain statut social ou économique selon qu'un élève soit issu d'un cursus plutôt qu'un autre (par exemple, la récurrente des connotations péjoratives liées aux options professionnelles ou de qualification,...).

De plus, l'aspect relationnel des enfants est également à souligner dans la mesure où la mixité sociale et culturelle de différents établissements scolaires est mise en place afin de favoriser les échanges entre les enfants, le partage de points de vues, la résolution de difficultés ou inquiétudes de façon collective, le tout dans un cadre de vivre ensemble propice à favoriser également le respect de l'autre au sein d'une société qui bien que prônant le développement individuel, reste régulièrement le reflet de discriminations ou violences pour tout ce qui ne rentre pas dans le cadre de normes établies.

## **2. Difficultés d'accès aux services**

- **Un folder attractif et complet à destination des jeunes et des adultes les entourant**

Suite à nos constats de confusion et de méconnaissance des services ainsi qu'aux demandes de jeunes d'avoir des adresses de services plus particuliers, ce travail de diagnostic a fait ressortir chez nous l'idée d'un « bottin social jeunes ».

Nous souhaiterions donc créer un répertoire des services et de leurs actions dans Gembloux et ses environs. Il faudrait que celui-ci soit assez simple soit à l'image des jeunes pour qu'il ne constitue pas encore un outil sur lequel ils n'auront pas envie de s'attarder.

Nous souhaiterions donc qu'ils puissent être distribués au plus grand nombre, et ainsi, également aux adultes qui sont amenés à vivre et travailler avec des ados.

Ce projet répondrait aussi à la question de l'accès à l'information.

Dans ce projet, l'action de l'AMO pourrait être d'interpeller les autorités locales sur cette nécessité mais aussi de participer activement à son élaboration.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

En 2015, nous avons entamé un travail de réalisation d'une petite brochure format « poche » à destination des adolescents gembloutois. Ceci, dans le but de présenter à ce public, les différents services de proximité qui leurs sont destinés.

Ce projet est issu de notre diagnostic précédent et en parallèle du projet « Paroles de Jeunes ». En effet, nous avons été interpellés par des jeunes qui nous confiaient ne pas toujours connaître les missions et spécificités des services qui leurs étaient

dédiés ni faire la différence entre ceux-ci Les jeunes étaient demandeurs de plus de clarté et d'information sur l'aide qu'ils pouvaient recevoir dans divers questionnements et difficultés.

L'idée ne fut pas de réaliser un nième guide social mais un outil pratique, facilement utilisable par les adolescents et surtout d'initier une démarche de réflexion entre acteurs touchant de près ou de loin à la jeunesse gembloutoise.

- Mon projet a-t' il été effectif ?

Depuis le printemps 2015, Imagin'AMO a donc convié différentes associations à se joindre à une réflexion pour la réalisation de ce petit guide. Les partenaires ayant répondu à l'appel se sont donc questionnés sur les services à identifier et sur la manière de présenter leurs actions afin de les rendre plus claires et connues de tous. Un travail de rédaction a été entrepris, parallèlement à celui de graphisme.

En 2016, après plusieurs modifications, l'outil final fut validé par les partenaires engagés et imprimé. Nous devons encore réfléchir à la meilleure stratégie de diffusion afin de toucher le public qui pourrait avoir le plus besoin de cet outil.

- Mon projet a-t' il été efficace ?

Malheureusement, l'appel aux autorités locales à participer à la réflexion et l'élaboration de ce petit guide n'a pas suscité l'attention et l'investissement que nous souhaitions. Ce point sombre va donc à l'encontre d'une totale efficacité du projet. Peut-être arriverons-nous à interpeller davantage les élus locaux sur les besoins et manques liés à la question de la jeunesse une fois la brochure distribuée ?

- Mon projet est-il efficient ?

Le choix initial de produire une brochure papier dans un format non standard afin qu'il puisse être mis dans un portefeuille tout en ayant un confort de lecture, n'était peut-être pas le choix le plus efficient. Le coût d'impression est particulièrement élevé. Ceci risque de limiter sa diffusion et donc limiter l'impact du projet. Il serait opportun pour améliorer l'effectivité du projet de trouver une forme de diffusion moins couteuse.

- Comment mon projet a-t' il été ou non équitable ?

En effet, malheureusement, les moyens financiers dont nous disposons ne nous permettent pas de distribuer ce petit guide à tous les jeunes de écoles secondaires

gembloutoises ni à tous les services touchant de près ou de loin les jeunes. Cette réalité affecte donc le côté équitable du projet.

- Conclusion

La réalisation de la brochure est une réussite car nous avons un objet pertinent et efficace. Nous devons par contre revoir notre stratégie de diffusion qui elle n'est pas très efficace.

### **3. Manque de loisirs et de lieux de rencontre pour les jeunes**

- **Des stages durant les vacances scolaires**

Durant les différentes vacances scolaires, nous proposons un panel d'activités variées tels des stages de boxe, de graff, de créativité, un séjour... Afin de répondre à nos constats, nous prenons en compte un ensemble d'éléments qui nous permettront d'atteindre les objectifs que nous nous fixons ; à savoir : offrir la possibilité au jeune, quel que soit son âge, ses centres d'intérêt, son milieu socio-économique de participer à une activité qui lui convienne et d'élargir son réseau. Outre l'aspect collectif, nous privilégions l'individualisation lors de nos stages, d'où l'intérêt pour nous de fixer un nombre limité d'inscriptions aux activités que nous organisons. De la sorte, il nous semble adéquat de travailler autour de l'estime de soi du jeune et de sa place dans le groupe.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Lorsque nous organisons des stages durant les vacances, les objectifs que nous poursuivons sont la valorisation des enfants, le vivre ensemble, le bien être, l'autonomie, la création de lien et de relation de confiance, l'épanouissement.

Nous faisons le constat que certaines problématiques sont plus pertinentes à travailler en collectif que lors d'entretien individuel.

Après l'expérience positive d'un stage avec les travailleurs, les jeunes vont plus facilement repousser la porte du service en cas de difficulté.

- Mon projet a-t-il été effectif ?

Oui à chaque vacances scolaire ou presque des stages sont mis en place.

Nous faisons le choix d'organiser plus des stages des plusieurs jours consécutifs, plutôt que des moments de rencontre ponctuel, cela permet un travail plus intensif.

- Mon projet as-t-i été efficace ?

Oui, l'ensemble des stages ont atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixé au préalable.

L'ensemble des stages organisés par l'équipe sont conçus et envisagés en vue de valoriser les jeunes, de les rendre autonomes et acteurs. Avec l'expérience nous avons appris et repéré des petites choses qui sont primordiales et qui facilitent l'atteinte de nos objectifs, comme par exemple prendre le temps de l'accueil le matin, pratiquer l'évaluation continue avec le jeune, co-construire avec eux la fin de stage et envisager ensemble la manière dont on va mettre en évidence leurs savoirs.

En outre, le fait de travailler des objectifs comme l'autonomie, le vivre ensemble, la valorisation de soi durant les stages, nous permet de travailler les choses plus intensément avec les jeunes. Le lien que nous créons dans ces moments extérieurs et différents, est un accélérateur de travail, un révélateur de ressources pour les jeunes eux-mêmes. Ce sont eux qui nous permettent d'être efficaces et d'atteindre nos objectifs.

- Mon projet a-t-il été efficace. ?

En termes de moyens de personnel, ils sont importants. En règle générale nous sommes deux travailleurs pour des groupes allant de 6 à 10 jeunes maximum. Et il ne serait pas possible d'atteindre nos objectifs de valorisation, de bien-être et de vivre ensemble, par exemple, sans ces moyens en termes de travailleurs.

D'autre part en termes de moyens matériels nous tentons souvent de faire des budgets minimums et de travailler avec des objectifs de récupération quand le stage le permet.

En d'autres termes, nous ne pourrions pas atteindre le même résultat avec moins de moyens.

- Comment mon projet a-t-il été équitable.

Nos stages se veulent accessibles à tous.

Financièrement, nous faisons le choix d'une participation minimum, entre 15 et 20 € par semaine en moyenne. Et lorsqu'une famille rencontre des difficultés il est toujours possible de s'organiser et de trouver des solutions.

D'autres part pour les inscriptions, pour chaque stage une tranche d'âge est définie en fonction de la nature du stage, et pour le reste il est ouvert à tous sans restriction.

- Conclusion :

Les moments de stages restent des moments privilégiés avec les jeunes où l'équipe a la possibilité de partager des choses différentes avec les jeunes. Ces moments posent les jalons d'un potentiel travail ultérieur ou encore renforcent la relation existantes.

Les bénéfices retirés en termes de bien-être pour les jeunes justifient la pérennité du projet.

- **Le projet cirque**

Dans le cadre de l'appel à projet « Histoires croisées », nous avons la chance de travailler avec l'école de cirque de Gembloux sur la réalisation d'un spectacle créé et joué par un groupe d'enfants. Afin d'arriver à la création d'une représentation aboutie, nous organisons ensemble des stages, lors desquels le groupe a l'occasion de découvrir différents médias tels que le cirque, la vidéo, le théâtre, l'art plastique. Ces outils nous permettent de travailler autant la cohésion d'un groupe d'origines diverses que l'estime de soi.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Nous avons appris que l'outil cirque, est un outil exceptionnel de valorisation de soi.

Comme de nombreux autres stages menés au sein de l'AMO, celui-ci, a pour but la valorisation du jeunes, mais aussi l'autonomie, le travail du vivre ensemble, ainsi que l'acquisition de nouvelles compétence.

Les techniques des cirques ont cette particularité de pousser les jeunes à se dépasser et à fonctionner par étape, mais également à apprendre la patience et la persévérance. Autant de compétences et de qualité qui font grandir le jeune.

D'autre part, dans ce projet nous associons le cirque à une autre technique artistique, telle que la photo ou la vidéo ou encore le théâtre. Cette association permet à chaque jeune de pouvoir mettre en avant ses nouvelles compétences, mais permet aussi une respiration et une ouverture dans les découvertes de nouvelles techniques.

- Mon projet a-t-il été effectif ?

Oui l'ensemble des stages prévus ont été organisé, et on permit la création de spectacle. Chaque stage a également compté sur son moment en résidentiel, dans l'idée de partager encore plus de moments ensemble, mais également un travail de création plus intensif.

- Mon projet a-t-il été efficace ?

Dans ce projet, l'efficacité a entre autre résidé dans le partenariat avec l'école du cirque. En effet les deux services ont mis leur expertise au service du projet. Ceci a permis des moments de travail de qualité et une expérience enrichissante pour les différents jeunes du groupe.

- Mon projet est-il efficient ?

C'est un projet qui au final mobilise plusieurs travailleurs, et beaucoup d'argent. La création se déroule sur 4 semaines. Il est faisable de réaliser un travail tout aussi abouti en termes de présentation publique en deux semaines de travail.

Nous avons ici l'opportunité de pouvoir s'offrir 4 semaines, d'un point de vue financier de par l'appel à projet.

Il faut également souligner que l'outil cirque est un outil très coûteux.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

La base du projet c'est la rencontre, la mixité des publics. Chaque partenaire a ouvert le projet à son public. Public, qui il faut les préciser ne serait pas forcément amené à se côtoyer dans d'autres situations.

Le prix de l'inscription se veut être le même pour tous et accessible à la majorité des bourses.

- Conclusion :

L'outil cirque est un outil fantastique de créativité, de valorisation de soi. Cependant cela reste fort cher et demande une source de financement complémentaire.

- **Les soupers jeunes**

Nombreux sont les jeunes exprimant l'envie d'avoir des espaces de rencontre. Cette demande nous a été émise maintes et maintes fois. Afin de répondre à ce besoin, nous avons testé le principe du souper jeunes. Lors de celui-ci, nous convions les jeunes fréquentant l'AMO à nous rejoindre au sein de nos locaux pour y partager un souper, des jeux,... l'occasion pour ceux qui le désirent de rencontrer d'autres personnes, de se retrouver le temps d'une soirée. Vu le succès de cette activité, nous avons décidé de mettre en place cette activité de façon plus ponctuelle, et ce, à raison d'une fois par mois.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Le repas depuis toujours et pour beaucoup, est un moment de rassemblement et convivial. Le repas est également un moment de partage et de détente. C'est avec toutes ces représentations que nous avons fait le choix de proposer aux jeunes qui fréquentent l'AMO, de se réunir de façon régulière autour d'un repas, préparé par eux même.

Les rassemblements autour d'un repas est un moment de détente, qui favorise les discussions les échanges, qui permet également la création de liens de confiance.

Ces moments conviviaux autour du repas ont été les lieux de naissance et de maturations de différents projets.

- Mon projet a-t-il été effectif ?

Les soupers étaient organisés à raison d'une fois par mois en moyenne. Les jeunes étaient eux même en charge du menu, des courses et de la préparation du repas, toujours avec le soutien des travailleurs.

- Mon projet a-t-il été efficace ?

Ce moment de rencontre et de partage avec les jeunes a été une sorte de laboratoire à projet. Durant ces repas les jeunes se sont rencontrés, ont tissé des liens, mais également pensé et mis sur pied des projets.

- Mon projet est-il efficient ?

Les repas avaient lieu une fois par mois en moyenne, la fréquentation des jeunes était entre 10 et 15 en moyenne.

Ces rencontres ont renforcé les liens entre travailleurs et jeunes. Et des séjours ont vu le jour dans le cadre de ces rencontres.

Ces moments ont permis aux jeunes de se rencontrer, et également facilité la participation à d'autres activités de par la connaissance des uns et des autres.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

La promotion de ces moments, au sein de l'AMO, s'est faite de façon large, les moments s'adressaient à tous les jeunes.

- Conclusion :

Ce projet a été une réponse très adéquate durant plus de deux ans, il a atteint l'ensemble des objectifs. Cependant à ce jour des soupers ne sont plus organisés. En effet, les jeunes ont grandi, et n'étaient plus demandeurs et acteurs de ce projet, de ce fait, les soupers ne sont plus organisés aujourd'hui.

- **Projet intergénérationnel**

Dans l'idée de créer des lieux ou moments de rencontres entre Jeunes (ados) et personnes âgées, nous nous sommes associés au Centre Culturel de Gembloux, qui montait un programme de projets sur le thème de l'intergénérationnel.

Pour entreprendre ce projet, nous avons travaillé avec deux classes du Collège saint-Guibert.

En concertation avec le Centre Culturel, nous avons décidé de travailler 4 questions relatives aux relations intergénérationnelles et à la connaissance mutuelle des uns et des autres.

Pour ce faire nous avons constitué 4 groupes d'aînés issus du home Saint Joseph de Grand Leez, d'Eneo et de Vie féminine Gembloux.

Les aînés et les jeunes travaillent, en petits groupes, chacune des 4 thématiques proposées.

Par la suite, une rencontre est organisée afin que les participants issus de générations différentes puissent se rencontrer et échanger à propos de leurs réflexions respectives.

Notre souhait via ce projet et cette rencontre est de prolonger et d'approfondir une réflexion plus globale sur les relations intergénérationnelles. Ceci, à partir des acteurs de cette journée, et donc des personnes qui sont réellement concernées par cette question.

D'autre part, nous effectuons chaque année avec le CPAS de Gembloux un séjour d'une semaine intergénérationnel dans les Ardennes. Il rassemble 6 jeunes de 15 à 19 ans et une dizaine de pensionnaire des homes du CPAS. L'objectif est de créer des moments de partage et de rencontre entre personnes âgées et jeunes. Cela permet non seulement de développer une grande complicité entre les jeunes et aînés participant mais aussi de modifier la vision que chacun a de l'autre génération.

Ce projet s'effectue dans le cadre de l'opération Eté solidaire de la Ville de Gembloux.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Lors de notre diagnostic 2014, nous avons décrit notre projet intergénérationnel réalisé avec des élèves du collège Saint Guibert et différents groupes d'ainés.

Celui-ci prenait place dans le cadre d'une « année de l'intergénérationnel » portée par le centre culturel de Gembloux et se basait sur des constats mettant en avant une certaine méconnaissance mutuelle et des fantasmes pouvant entraver les relations et créer une certaine méfiance entre ados et personnes plus âgées vivant dans une même région.

L'idée du projet était, dans un premier temps, de travailler des questions relatives aux relations intergénérationnelles avec des groupes d'étudiants du secondaire et parallèlement, avec des aînés aux réalités diverses (personnes impliquées dans des mouvements tels que Vie Féminine ou Eneo ou encore des personnes vivant en home). Ensuite, une grande rencontre avait permis d'échanger sur les visions des uns

et des autres et de mêler les regards de ces diverses générations à propos de choses communes.

- Mon projet a-t-il été effectif ?

Au niveau de l'effectivité du projet, des rencontres ont bien eu lieu et des échanges intéressants sont ressortis de ces activités, permettant parfois aux uns et aux autres d'adopter une nouvelle manière d'envisager les choses et de rompre des préjugés bien ancrés. Même si les résultats furent à la hauteur de nos espérances, le projet a demandé une grande mobilisation de notre équipe, des partenaires (Centre Culturel, Eneo, Vie Féminine, le Home Saint Joseph) ainsi que des élèves et professeurs souvent contraints par un rythme scolaire cadencé et peu malléable.

Nous regrettons le manque de participation des jeunes lors de la journée de clôture de l'année de l'intergénérationnel proposés quelques semaines plus tard au Centre Culturel et le fait que le projet n'ait touché que certains élèves et certaines personnes âgées.

- Mon projet a-t-il été efficace ?

Nous aurions souhaité, ouvrir cette même dynamique et ces animations déjà existantes et bien rodées à d'autres participants, notamment via d'autres établissements scolaires de la région mais ces derniers ne se sont pas montrés preneurs. En ce sens, on peut dire que cet aspect du projet intergénérationnel n'a pas été complètement efficace car nos souhaits de suite n'ont pas été atteints. En ce qui concerne l'équité du projet, il faut bien avouer qu'elle n'était donc pas optimum car trop centrée sur des groupes cibles.

Depuis, d'autres projets ont cependant permis d'aborder la dynamique intergénérationnelle et citoyenne sous d'autres formes. Le projet paroles de jeunes, le carnaval de Gembloux ou encore le projet de séjour intergénérationnel dans le cadre d'été solidaire sont de beaux exemples de la continuité de cette question du mélange des générations de par les échanges et les rencontres qu'ils créent.

Le projet de séjour intergénérationnel est une autre part du projet qui est effective bien mise en place depuis maintenant plusieurs années. Il trouve sa place dans le cadre d' « été solidaire » et se fait en partenariat avec la Ville, le CPAS, les homes de la Charmille de Gembloux et de Saint-Joseph de Grand-Leez. Chaque été, nous accompagnons 6 jeunes au cours de deux semaines de travail avec les personnes âgées. L'objectif du projet est de créer des moments de partage et de rencontre entre personnes âgées et jeunes. Cela afin de développer une complicité entre les publics mais aussi de sensibiliser chacun à la réalité d'autrui en apprenant à mieux le connaître.

Les expériences des étés 2013 et 2014 nous ont permis de comprendre que l'approche de la personne âgée n'était pas forcément simple pour tout jeune et qu'il était parfois difficile pour eux de savoir comment se comporter dans un tel projet. En effet, durant ces deux années, une première semaine de camp intergénérationnel se déroulait et s'en suivait une semaine de petits travaux dans les maisons de repos précitées.

Même si, en amont, un premier briefing des étudiants se réalisait avec les partenaires du projet, la rencontre et la cohabitation des jeunes et des personnes âgées engendraient plusieurs questionnements et difficultés chez les jobistes. Celle-ci était sans doute trop abrupte et pas assez préparée avec les jeunes.

C'est pourquoi, pour 2015 et 2016, nous avons voulu miser sur le fait de préparer les jeunes aux enjeux de ce job et à une véritable rencontre. Nous avons pu les « briefer » plus concrètement sur les objectifs du projet, sur nos attentes et sur les actions qui allaient leur être proposées. Nous avons aussi souhaité laisser la place à l'expression du ressenti des jeunes travailleurs en évaluant plus régulièrement leurs travaux et en leur permettant d'exprimer leurs craintes ou attentes vis-à-vis de projet et de ce qui le compose.

Des moments d'activités réfléchis, créés et proposés par les jeunes ont alors été mis en place dans les homes, avant le départ, afin de les familiariser avec le mode de vie de personnes âgées et de créer un premier contact. Cela a permis aux encadrants de l'AMO mais aussi à ceux liés aux maisons de repos de rebondir sur les questionnements de jobistes et de mieux les aiguiller.

Ces discussions et adaptations ont permis aux jobistes de mieux trouver leur place lors du séjour mais aussi lors de la deuxième semaine de « travaux ».

De ce fait, et de par notre implication dans un travail de promotion d'été solidaire auprès de notre public, nous pouvons dire que ce projet est efficace car il permet de toucher divers aspects qui nous paraissent primordiaux (estime de soi, implication dans un projet, accès à un job étudiant, découverte de ses compétences, rencontre de l'autre et de sa réalité, etc.).

- Mon projet est-il efficient ?

Au niveau de son efficacité, il est clair que le projet ne pourrait pas être réalisé avec moins de moyens. Il demande une grande implication de deux travailleurs dès la sortie de l'offre d'emploi « été solidaire » car il faut relayer cette info au plus grand nombre et mettre tout en œuvre pour que toute personne qui souhaiterait postuler puisse le faire dans les meilleures conditions (cv, lettre de motivation, etc.). Ensuite, c'est tout un travail de préparation avec les partenaires qui prend place pour par après, laisser la place au briefing des jeunes et à l'accompagnement de ce qu'ils

souhaitent mettre en place comme activités de rencontre. Durant l'été ce sont les deux semaines d' « été solidaire » qui peuvent enfin se dérouler et qui demandent une mobilisation à 100%. Par après, l'évaluation du projet et la réflexion quant aux prochaines éditions viennent clôturer la boucle.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

En ce qui concerne le côté équitable du projet, on ne peut pas dire qu'il soit tout à fait rempli car le projet été solidaire ne pourrait jamais accueillir tous les candidats mais à notre niveau, nous faisons tout pour que ce projet intergénérationnel rassemble un public métissé et soit ouvert à tous.

Chacun peut bénéficier de notre aide pour postuler, la publicité se fait au plus grand nombre et auprès des publics les plus fragilisés que nous connaissons. Un dialogue est mis en place avec le service jeunesse de la Ville de Gembloux pour que le groupe soit le plus éclectique possible, etc. Il comprend d'ailleurs souvent des jeunes issus du centre Mena de Gembloux ou encore des jobistes suivants des formations scolaires variées.

- Conclusion

Comme nous pouvons le lire ci-dessus notre projet a connu une modification de forme afin d'en améliorer l'efficacité et le caractère durable ; En effet, la première formule tentée, si elle rassemblait plus de personnes ne peut se produire que de manière très ponctuelle et peu reproductible. La seconde version de reproduit maintenant depuis plusieurs années et permet de travailler la relation de manière plus approfondie.

#### **4. Manque de concertation et de dialogues avec les jeunes**

- **Projet « Paroles des jeunes »**

Ce projet a déjà été décrit dans le chapitre II sur la méthodologie. Pour rappel, il est question de favoriser le dialogue avec les jeunes adolescents sur une série de thématiques qui les concerne. Telles que les loisirs, le net, la vie affective, les consommations, les relations difficiles et la place des jeunes. Au final, nous visons à établir un dialogue entre jeunes et adultes via une production socio-artistique (photos, vidéos, théâtre, graff ...) de leur choix afin d'exprimer leur réalité.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Ce projet avait pour but de récolter la parole des jeunes sur un maximum de sujet afin de pouvoir avoir une photographie de la réalité des jeunes à Gembloux.

Permettre aux professionnels de proposer aux jeunes des projets qui sont en lien avec leur besoin et leurs souhaits.

1000 jeunes ont été touchés par ce projet et ont pu s'exprimer sur différents thématiques tels que les loisirs, internet, les consommations, la place qui leur est accordée pas les adultes,...

Notre volonté, était et est toujours de mettre les jeunes en position d'expert de leurs situation, les rendre acteurs et leurs permettre d'exprimer de façon assez ouverte leurs besoins et leurs demandes.

- Mon projet a-t-il été effectif ?

Ce projet a débouché sur une brochure reprenant une synthèse de l'ensemble des paroles des jeunes.

- Mon projet a-t-il été efficace ?

Nous avons répondu à l'objectif général, permettre l'expression des jeunes, mais également porter leurs paroles auprès des adultes et des décideurs politiques de Gembloux.

Ce projet c'est clôturé par une soirée publique au centre culturel de Gembloux. En préparation à cette soirée nous avons organisé un stage artistique ouvert à tous les jeunes dès 14 ans, en vue de pouvoir « illustré » artistiquement les propos des jeunes.

- Mon projet est-il efficient ?

Ce projet a mobilisé beaucoup de temps, et d'énergie. Cependant il n'aurait pas été envisageable de mener à bien ce projet avec moins de moyen, qu'ils soient humains et ou matériels.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

Dans un premier temps du projet, un échantillon a été réalisé en vue de savoir combien de jeunes il fallait toucher au sein des écoles afin d'être représentatif par rapport à la population jeune des établissements scolaire gembloutois.

Pour la nécessité du projet nous avons fait un choix en ce qui concerne les tranches d'âges que nous souhaitions « questionner ». Ceci peut peut-être revêtir un caractère « non-équitable ».

- Conclusion :

Ce projet est une base de notre travail depuis sa réalisation, il contribue à alimenter notre diagnostic. Il a également permis à l'équipe de rencontrer tous ces jeunes qui fréquentent Gembloux de par leur établissement scolaire.

- **Internet expliqué à ta mère**

Dans le cadre d'une expérience pilote de coéducation entre parents et écoles dans le secondaire, mais aussi suite à un constat des jeunes sur le manque de maîtrise des parents aux nouveaux médias. Nous avons mené ce projet avec des jeunes du Collège St Guibert de Gembloux. Ce projet a permis la création d'une vingtaine de capsules vidéo destinées aux parents, dans lesquelles les jeunes leur expliquent leur usage des réseaux sociaux.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Le projet s'est déroulé à Gembloux d'octobre 2015 - à juin 2016.

Le groupe de jeune s'est rencontré un mardi sur deux en moyenne, en dehors des heures scolaires (et donc sur base volontaire) et a été encadré par trois accompagnateurs d'horizons différents, une travailleuse sociale de l'aide à la jeunesse, un enseignant et une animatrice en éducation aux médias.

Le groupe a pris assez rapidement un rythme de travail et une routine s'est installée dans la production des capsules.

Il avait pour objectif final « la création d'un outil d'information et de prévention sur les usages d'internet et des réseaux sociaux par des jeunes et à destination des parents ».

Lors de la première rencontre avec le groupe de jeunes, nous les avons questionnés sur leurs usages.

Ce fut le point de départ de l'ensemble du projet.

De là nous avons dégagé un ensemble de thématique dont ils souhaitaient parler, mais également qu'ils pensaient devoir expliquer aux parents.

Les ateliers se déroulaient en trois temps, l'accueil et « les retrouvailles » du groupe d'abord, puis le débat et la discussion, la confrontation des points de vues sur la thématique (des notes étaient prises durant les discussions afin de pouvoir relancer les jeunes durant le tournage de la capsule), et enfin le tournage de la capsule.

Durant le débat, des informations, données, points de vue « scientifiques » étaient partagés avec le groupe. Les jeunes donnaient ensuite librement leur avis. Les animateurs questionnaient régulièrement le groupe afin de savoir ce qu'il était important de dire aux parents, mais aussi aux autres jeunes qui pourraient regarder les capsules.

L'idée pour chaque thématique est également de pouvoir expliquer celle-ci aux parents par des exemples concrets.

Dès l'instant où le choix des capsules vidéos a été arrêté, l'idée fut de construire les « scénarios » en mode tutoriel, explication, « mode d'emploi humoristique », fort à la mode sur YouTube, qui décode pour les parents ce que c'est et à quoi ça sert, mais également en donnant des conseils sur comment réagir avec les ados et que dire ou que faire.

- Mon projet a-t-il été effectif ?

Durant la période de octobre 2015 à mai 2016 le groupe s'est réuni un mardi sur deux de 16h à 18 h. En ce qui concerne le groupe de pilotage se rencontrait de façon hebdomadaire.

L'ensemble de ces rencontres avaient pour but de se donner les moyens en vue d'atteindre l'objectif de création d'un outil sur les usages d'Internet et des réseaux sociaux.

- Mon projet a-t-il été efficace ?

Les premières séances ont également été l'occasion de s'essayer à la technique audiovisuelle grâce aux animateurs d'ACMJ, spécialisés en éducation aux médias. Prises de vue et même montage n'ont plus de secret pour le groupe.

Le groupe a fait le choix d'établir une liste de thématiques qui leur semblait importante de traduire et d'expliquer aux parents, comme par exemple, les chaînes YouTube, le Revenge porn, les jeux vidéo en ligne,...

Nous nous sommes basés sur cette liste au fur et à mesure des besoins de sélection de nouvelles thématiques mais avons également laissé la place à la spontanéité du groupe notamment lié à l'actualité (cas de harcèlement à l'école par exemple). La liste a ainsi évolué avec les préoccupations du groupe porteur.

Chaque production a été préparée en suivant une méthode de débat/discussion, rassemblement des différents points de vue et relance de questions afin de pousser plus loin la réflexion, mais également affûter l'esprit critique des jeunes.

Durant le débat un animateur prenait des notes afin de pouvoir, durant le tournage de la capsule, lancer des questions aux jeunes.

Chaque rencontre, et de ce fait chaque thématique ont été travaillées via un débat dans le groupe entre jeunes et adultes afin de construire le contenu de la capsule, tout en faisant appel à l'expertise de l'animatrice en éducation aux médias. Large place a été laissée aux arguments des uns et des autres. Cependant, la parole finale, et donc le contenu des capsules, était laissée entièrement aux jeunes, sans censure ni redirection. Cela garanti la dimension « expression jeune » qui était au cœur de notre projet. Il s'agissait en effet de permettre aux membres du groupe d'apporter aux parents leur éclairage sur des thématiques les concernant, à la lumière d'apports de professionnels du secteur.

Afin de prendre connaissance du point de vue des parents sur la thématique d'internet, des réseaux sociaux, ainsi de « ce qu'ils pensent que les jeunes fond sur internet », deux micro-trottoir ont été organisés, un au début du des ateliers et le second plus loin dans l'année. Ces deux

Le groupe composé des animateurs et des jeunes a été soutenu dans la création et la production de l'outil par un comité de pilotage. Ce Comité de pilotage rassemblait différents professionnels, tels qu'un directeur d'école, un directeur d'une AMO, les jeunes en question, les trois encadrant du groupe ainsi que des parents et des travailleurs d'Infor-Jeunes. Ce comité se réunissait en moyenne tous les deux mois afin de pouvoir visionner les travaux réalisés par le groupe, que celui-ci puisse parler de l'avancement des choses, mais également avoir un regard critique sur la matière produite afin de pouvoir se repositionner en cas d'éloignement des objectifs à atteindre.

Ce comité a également été le lieu de préparation de la soirée de clôture du projet. C'est à cet endroit que l'ensemble des acteurs du projet on co-construit la soirée en terme d'intervenant, mais également de communication et d'invitation à lancer aux parents afin qu'ils soient présents en nombre.

Lors de la soirée de clôture organisée au mois de mai, les jeunes ont eu l'occasion de mettre en avant leur travail en le présentant aux parents invités pour l'occasion. Les invitations avaient été lancées à l'ensemble des parents de l'école secondaire dans laquelle s'est déroulé le projet, mais également plus largement aux Gembloutois qui avaient le souhait et ou la curiosité de venir assister à la présentation. De nombreux professionnels de l'éducation (formelle et non-formelle) ainsi que de l'aide à la jeunesse et du secteur de la santé mentale étaient également présents.

Durant la soirée, nous n'avons abordé qu'une partie seulement des thématiques du projet. En effet, il n'était pas possible de toutes les passer en revue, les jeunes ayant tourné au total près de 20 capsules différentes.

Pour chaque thématique abordée, deux ou trois capsules servaient d'illustration. Dans un second temps, grâce à l'intervention d'une modératrice, les questions étaient lancées aux jeunes, aux intervenants ainsi qu'aux parents et aux divers professionnels présents dans le public.

- Mon projet est-il efficient ?

Nous avons eu la chance de décrocher un soutien financement en provenance du cabinet de la jeunesse, qui nous a permis de mener à bien ce projet, sinon, nous n'aurions pu obtenir le résultat actuel. Il en va de même de l'investissement des différentes personnes ce projet n'aurait pu aboutir de la sorte sans cette mobilisation.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

L'invitation à la participation ce projet s'est faite au sein du Collège dès la 3ème secondaire jusqu'aux 5ème.

- Conclusion :

Ce projet a pu répondre aux objectifs fixés grâce à la force du partenariat AMO, école association de parents jeunes et l'opérateur éducation aux médias venu renforcé l'équipe avec ses compétences en la matière.

Une autre force de ce projet fut l'évaluation continue ainsi que le retour régulier vers un comité de pilotage.

C'est un projet onéreux de par l'accompagnement de l'opérateur « éducation aux médias », Cependant c'est ce même opérateur qui a permis, combiné à la qualité et l'investissement des jeunes, l'atteinte de notre objectif.

- **Mise en place d'une concertation autour de la jeunesse**

Il s'agit ici d'un projet à développer et qui permettrait de rassembler une série d'acteurs jeunesse afin d'élaborer une politique commune. Nous visons en premier lieu ceux qui mènent régulièrement des animations en milieu scolaire. L'AMO peut servir ici de déclencheur, mais la réussite dépendra de la volonté de chaque acteur de participer positivement à cette construction.

Le projet de concertations jeunesse sur Gembloux et sur Sombreffe (qui sont deux projets indépendants l'un de l'autre) ne sont qu'à leur début. Il est pour l'instant difficile de les évaluer. On peut toutefois noter qu'ils utilisent une méthode similaire : rassembler divers jeunes et acteurs jeunesse autour de l'organisation d'un événement festif. Et, à partir, de cette expérience commune, développer un lieu de concertation autour de la jeunesse.

- **Interpellation de l'Echevin de la Jeunesse**

Imagin'AMO devrait (ré-) interpellier l'Echevin de la Jeunesse sur l'intérêt et la nécessité d'associer les jeunes à la réflexion sur la mise en place concrète de la salle « festive » à destination des jeunes. Ce projet pourrait être un moteur intéressant d'une reprise de dialogue entre jeunes et autorités locales.

Peut-on écrire ici qu'il s'agit d'un projet en soi ? Cette interpellation est une action plus qu'un projet, mais si elle s'est faite en trois temps. D'abord lors d'une rencontre entre la direction et l'Echevin pour évoquer la question de la Politique jeunesse à mener sur le territoire. Puis dans un second temps, via le Diagnostic social précédent où nous soulignons le besoin d'avoir un dialogue avec les jeunes et une concertation avec les différents acteurs concernés par cette thématique et les principaux concernés, enfin lors de la présentation publique du projet « paroles de

jeunes » au cours de laquelle un débat a été organisé entre l'Echevin et les jeunes sur scène. Permettant à ces derniers de l'interpellé directement.

- Mon projet a-t-il été effectif ?

Cette interpellation a bien eu lieu, on a pu aussi y associer les jeunes.

- Mon projet a-t-il été efficace ?

S'il est difficile de faire un lien de cause à effet, on peut constater qu'aujourd'hui ce que nous souhaitons (dialogue et concertation avec les jeunes) est en train de se mettre en place.

- Mon projet est-il efficient ?

Il est difficile de répondre à la question de l'efficience. Le projet Paroles de jeunes a demandé un grand investissement principalement en temps. Mais cela valait la peine pour permettre l'interpellation d'une série d'acteurs locaux et d'adultes dont l'Echevin de la Jeunesse.

Mais nous avons difficile d'évaluer l'impact exact de nos actions sur les dynamiques actuellement en cours. Si cet impact est direct alors oui notre projet a été efficient, à l'inverse il ne l'aura pas été.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

Le sens de ce critère d'évaluation n'est pas très clair pour nous dans l'évaluation de cette action. En tout cas, nous entendons notre interpellation pour tous les jeunes de la localité.

- Conclusion :

Dans une série de projet ou d'action, l'impact de ce que nous faisons est peu évaluable dans un modèle certificatif. C'est le cas pour ce point. Nous lançons des projets, des interpellations, parfois il y a quelque chose qui bouge mais plusieurs mois voire année après. Il est compliqué de savoir si cela est un effet d'un travail que nous avons mené. C'est souvent le cas des politiques préventives, l'évaluation certificative n'y est pas du tout adaptée car les effets peuvent de manifester longtemps après l'intervention et peuvent être issu d'un phénomène nettement plus complexe que la causalité linéaire que suppose une telle forme d'évaluation.

## 5. Les 18-25 ans

La première question est de savoir quel est le dispositif à privilégier pour ce public spécifique et ce, à partir de quelles structures. Nous nous sommes engagés avec une série d'autres intervenants du secteur de l'aide à la jeunesse de l'Arrondissement dans un travail de réflexion à ce propos à partir de l'asbl SYPA<sup>13</sup>. Le premier objectif est d'établir un état des lieux de la situation spécifique des jeunes de cette tranche d'âge théoriquement hors du cadre de l'AAJ ainsi que des possibilités actuelles de prise en charge dans les autres secteurs de l'action sociale. Ce travail est actuellement en cours. Pour ensuite élaborer un ou des projets qui répondraient aux problématiques qui auraient émergé de cet état des lieux. Ceci pourrait faire l'objet du plan d'action du CAAJ de Namur.

Ce projet est toujours en cours, les premiers résultats ne sont pas attendus tout de suite. Il est impossible pour nous de l'évaluer dans la situation actuelle. Nous pouvons juste signaler qu'il y a une effectivité du projet puisque les laboratoires à projet se déroulent bien depuis un peu plus d'une année. Mais nous n'avons pas le recul nécessaire pour en évaluer l'efficacité et l'efficience.

## 6. Les relations conflictuelles au sein des familles

- **Parents et professionnels : éduquer ensemble**

Les objectifs sont d'intervenir sur nos capacités d'accueil lors des situations d'accompagnement et de soutien à la parentalité. De nous rendre plus efficaces dans nos interventions et suivis familiaux, et de développer notre réseau de partenaires au niveau local sur ce thème notamment en partageant la réflexion méthodologique sur la manière d'aborder ce type de situation.

Notre volonté est de travailler avec les partenaires locaux mais aussi au niveau de l'Arrondissement qui interviennent dans des situations familiales touchant la question de la parentalité et de l'éducation des enfants : Service de Santé Mentale, PMS, Plannings familiaux, SAJ, services agréés de l'AAJ, les intervenants de la petite enfance, ...

Pour ce projet, nous avons dû être accompagnés d'un expert en pédagogie familiale

Cela a pris la forme d'Intervisions et d'une recherche action participante sur le thème du soutien à la parentalité animé par un expert.

Le projet est développé dans le cadre de la Prévention Générale avec l'AMO Passages et l'AMO de la Basse Sambre ainsi que la section prévention générale du

---

<sup>13</sup> Asbl Synergie et Participation qui rassemble l'ensemble des services privés agréés de l'AAJ présent sur l'arrondissement de Namur ainsi que l'IPPJ de St Servais.

SAJ de Namur et du PCS d'Andenne. Il vise à apporter un soutien méthodologique aux intervenants de l'Arrondissement de Namur intéressés par la question du soutien à la parentalité. Ce projet vise également à développer un travail de réseau comprenant aussi les familles concernées.

Le résultat est de construire une boîte à outils utilisable par les intervenants et évaluable avec les familles. Ceci via des interventions formatives qui prennent la forme d'une recherche action participative avec l'aide d'un animateur extérieur. L'animateur choisi est Bruno Humbeeck qui est psychopédagogue, a travaillé à la Maison de la Parentalité de Péruwelz et est chercheur à l'université de Mons Hainaut. Enfin, nous avons édité une brochure qui synthétise le travail effectué dans ce cadre à destination des professionnels.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Ce projet nous a appris qu'il n'est pas aisé de sortir les personnes de leur position de consommateurs. Dans ce projet, nous souhaitions pouvoir co-construire des outils de pédagogie familiale avec des professionnels œuvrant sur l'ensemble de la division Namur et venant de différents secteurs. Un deuxième but était de développer le travail en réseau qui nous paraissait indispensable sur cette thématique.

Nous n'avons jamais réussi à ce que les participants (+ de 80 au départ réparti en 3 groupes) deviennent acteur du projet et s'investissent dans la co-construction des outils.

- Mon projet a-t-il été effectif ?

Il a été effectif, nous l'avons mené pendant 2 ans.

- Mon projet a-t-il été efficace ?

Pas sur la question de la coconstruction d'outil et le développement du travail en réseau. D'une part, nous avons pu constater que les participants étaient surtout demandeur de formation et d'occuper une participation plus passive. D'autre part, quand nous avons évoqué l'idée de travailler la question du travail en réseau, on nous a répondu qu'ils n'étaient pas prêts pour cela ...

Nous n'avons donc pas atteint les objectifs visés au départ. On ne peut donc pas estimer que notre projet ait été efficace. Par contre, il a peut-être eu d'autres effets au niveau du travail de chacun mais il est difficile de les évaluer.

Nous savons par contre que des outils communiqués lors de ce projet sont utilisés par certaines équipes dans le cadre du soutien à la parentalité.

- Mon projet est-il efficient ?

Au vu du peu d'efficacité, on ne peut pas dire que notre projet a été efficient. Les résultats étant largement en dessous des effets souhaités, tout en ayant consommé pas mal de moyens.

- Conclusion :

S'engager dans ce type de projet comprend toujours un risque notamment sur l'adhésion active des participants. Nous n'avons pas la maîtrise de ce point. Pour être certain de la réussite de nos projets, il est indispensable d'avoir la maîtrise de nos objectifs mais cela nous semble compliquer lorsque nous souhaitons travailler sur un espace géographique plus grand (division) et en inter-sectorialité.

Autre point, la difficulté à travailler la problématique des relations familiales dans un cadre communautaire. Nous avons par ailleurs plus recentré notre action sur cette thématique avec notre travail individuel de suivi des familles.

- **Participation au projet de réseau des acteurs concernés par l'enfant exposé à une séparation parentale très conflictuelle**

Concernant la question spécifique des séparations difficiles, nous participons au projet porté par le CAAJ de Namur sur ce thème. Il s'agit d'un lieu de rencontres et d'échanges sur la prise en compte des difficultés de l'enfant impliqué dans les conflits liés aux séparations parentales. Celui-ci réunit les professionnels directement concernés par cette problématique (juges de la jeunesse, juges des référés, substituts de la jeunesse, avocats de la jeunesse, Service de Santé Mentale, AMO, SAJ...) et ce, à fréquence régulière, avec l'apport d'un animateur et d'un rapporteur de RTA. Les objectifs visés par ces rencontres sont d'améliorer les pratiques de chacun et la prise en charge collective de cette problématique, dans l'intérêt de l'enfant.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Notre position dans ce projet était de participant à ce groupe issu de la volonté de la conseillère du SAJ de Namur.

A nouveau, nous avons pu constater la difficulté de créer un projet actif dans un espace collectif de professionnel issu de différents secteurs. L'objectif d'une meilleure connaissance entre les différents participants est atteint mais ce type de collectif n'arrive pas à passer à l'action. Une fois ce stade de connaissance de l'autre dépassée la dynamique s'essouffle rapidement et le groupe disparaît ...

- Mon projet a-t-il été effectif ?

Il y a eu un début de travail mais qui n'a pu être finalisé. Le premier frein est la disparition des magistrats au fur et à mesure des rencontres. Or, sur la thématique des séparations conflictuelles, leur rôle est central, et leur participation à une telle dynamique de travail indispensable.

- Mon projet a-t-il été efficace ?

Le groupe s'étant essoufflé dans le courant du processus, il n'a pu arriver à ces objectifs qui étaient de changer les pratiques notamment par une plus grande pratique du travail de réseau entre les différents intervenants. Si on peut écrire que ceux-ci connaissent mieux le rôle et la mission de chacun, les pratiques n'ont pas nécessairement évolué. La question des séparations conflictuelles et l'instrumentalisation des enfants dans ce conflit restent toujours d'actualité

- Mon projet est-il efficient ?

Les désaffections progressives des participants, l'épuisement des organisateurs du projet montre à quel point ce projet a été chronophage ou énergivore et donc peu efficient.

- Conclusion :

Comme dans tout collectif de travail, l'expérience nous montre à nouveau l'importance de passer rapidement à l'action au risque que le groupe s'épuise et perde la plupart de ces participants. En outre, il reste compliqué de mettre au travail un groupe trop important.

- **Notre travail de suivis individuels des jeunes et de leur famille**

Cette thématique est très présente dans nos suivis individuels. Les projets communautaires auxquels on participe sur ce thème ont surtout du sens comme ressources pour nos pratiques de suivis individuels. On peut donc considérer ce travail individuel comme la réponse principale aux phénomènes constatés des relations conflictuelles au sein des familles.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

C'est une des principales portes d'entrée de notre service.

Les situations que nous amènent les jeunes et leurs familles sont de plus en plus complexes.

D'autre part, lorsqu'il s'agit de faire l'accompagnement d'un enfant, et en fonction de la thématique à aborder, il est parfois plus pertinent de travailler les choses via l'action collective, comme par exemple lors de stage.

- Mon projet a-t-il été effectif ?

Pour chaque demande, l'équipe prend le temps d'entendre le demandeur, que ce soit un jeune, des parents, où tout autre personne.

Dès ce moment, l'équipe prend le temps de « travailler » la demande, c'est-à-dire de pouvoir au mieux cerner ce qui nous est demandé comme intervention, et ce dans le but de pouvoir apporter la réponse la plus adéquate.

- Mon projet a-t-il été efficace ?

Les thématiques étant parfois très pointue et complexe, nous sommes en recherche de technique d'intervention adéquate, ou encore de partenaires dans le réseau plus amènes d'aborder des questions très spécifiques.

- Mon projet est-il efficient ?

En fonction de la demande, le nombre de travailleurs ainsi que le temps consacré est très différents.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

Tout famille et ou jeune qui en fait la demande est reçue dans nos bureaux.

- Conclusion :

Ce projet est central au sein d'un travail AMO. Les interventions avec les familles demandent de la mobilité et de la flexibilité, c'est une des forces de l'équipe.

Nous sommes dans certaines situations la première porte que le jeune et ou sa famille pousseront. Dans d'autre cas nous serons le dernier intervenant possible.

Peut-importa à quel moment l'AMO est sollicitée, cela reste pour ces familles une démarche pas facile à entreprendre car cela implique une mise au travail.

## **7. Le bien-être à l'école**

- **Passage primaires-secondaires**

Ce projet se fait en partenariat avec le PMS Provincial de Gembloux.

Deux autres AMO de l'Arrondissement de Namur sont associées au projet car les écoles où interviennent le PMS et le PSE se trouvent sur leur zone d'intervention.

Imagin'AMO a mené les journées d'animations avec les écoles communales de Gembloux, de Sombreffe et d'Eghezée.

Ce projet a pour objectif de travailler le passage entre les primaires et les secondaires. En effet, nous avons pu constater que c'est un moment qui est particulièrement sensible et peut-être source d'angoisse chez les enfants. D'autre part, différents acteurs de l'école signalent qu'une mauvaise transition entre les

primaires et les secondaires peut-être à l'origine de relations conflictuelles avec l'école.

Ces journées ont eu lieu dans le courant du mois de janvier et sont construites de façon telle que les élèves de plusieurs écoles se retrouvent mélangés en sous-groupes et travaillent la rencontre de l'autre et l'estime de soi.

Le tout étant de leur faire vivre une expérience de rencontre de l'autre en vue de dédramatiser ce grand changement.

L'animation se passe sur une journée et s'organise en trois temps : des groupes de 8-9 enfants réalisent différents ateliers, l'un sur l'estime de soi, un deuxième sur le collectif par la création d'un symbole (marque-page) commun et enfin, un échange sur les peurs vis-à-vis du secondaire. Chaque groupe travaille avec le même animateur toute la journée. Cela permet de favoriser un climat de confiance entre animateurs et animés et facilite l'atelier de discussion.

Cela permet également aux travailleurs AMO de pouvoir se présenter et établir un premier contact, facilitant ainsi le lien si nécessaire.

Enfin, une rencontre avec les parents est organisée en soirée avec pour objectif de les sensibiliser à choisir une école en rapport avec les besoins de leur enfant plutôt que pour une question de « standing ».

Si les animations avec les enfants sont globalement positives, la qualité des échanges lors des réunions avec les parents sont variables d'une entité à l'autre.

Enfin, certaines animations faites lors de la journée sont organisées de manière à pouvoir ramener quelque chose au sein de son école (signet confectionné en groupe, lettre à soi-même). Ceux-ci sont peu exploités par les instituteurs ou directions des écoles. Nous regrettons, de ce fait, le manque de lien entre cette journée et le quotidien scolaire des enfants.

Cfr l'évaluation du projet qui a déjà été faite plus haut.

- **Projet sur l'accrochage scolaire et le bien-être à l'école**

Ce projet est initié par la plateforme AMO de l'Arrondissement judiciaire de Namur (le Service Droit des Jeunes de Namur, l'AMO Basse-Sambre, Imagin'AMO et l'AMO Passages). Il est mené en partenariat avec le Service de Médiation scolaire et le CLPS de Namur et entre dans le cadre de la Prévention Générale.

A travers ce projet, nous tendons à favoriser l'accrochage scolaire en choisissant comme porte d'entrée le bien-être de l'élève à l'école.

Le projet comprend 3 phases et s'organise sur 3 années scolaires (2011-2014).

1ère PHASE, de septembre 2011 à juin 2012, en partenariat avec RTA : recueil de la parole des jeunes concernant ce qui les motive à venir à l'école.

Nous avons organisé des animations/débats avec des jeunes (focus group) dans un panel de 11 établissements scolaires secondaires de l'Arrondissement judiciaire de Namur. Un rapport retraçant la synthèse des points de vue a été rédigé par RTA. Ce rapport a été présenté lors d'une demi-journée d'étude. Un autre rapport plus succinct comprenant les conclusions issues des focus group a été rédigé à destination des représentants des établissements scolaires de l'Arrondissement judiciaire.

2ème PHASE, de juin 2012 à juin 2013, en partenariat avec le CERIAS : rencontres de professionnels du secteur scolaire et recherche-action sur le thème du bien-être à l'école. Des interviews ont été menées auprès d'un échantillon de 17 directeurs d'écoles secondaires de l'Arrondissement afin d'aborder le thème du bien-être à l'école. Cela a permis d'identifier les pratiques favorisant le bien-être de l'élève à l'école et de concevoir un guide invitant les acteurs scolaires et parascolaires à se positionner sur la question du bien-être à l'école.

La recherche-action a fait l'objet d'un rapport qui a été présenté lors d'une journée d'étude adressée aux représentants/responsables des différentes écoles de l'Arrondissement organisée en avril 2013.

Nous sommes dans la 3ème PHASE, (juin 2013 à décembre 2014) qui vise à ouvrir le débat dans les écoles, et à renforcer les initiatives déjà existantes au sein des écoles, notamment par la mise en place de projets pilotes, la diffusion d'outils et de supports méthodologiques favorisant le bien-être de l'élève à l'école et la relation « parents-école »

Pour réaliser cette phase nous avons mis en place deux groupes de travail :

Un premier travaillant sur le recensement, la présentation et la diffusion d'outils en lien avec les quatre axes repris dans le guide conçu lors de la phase 2.

Un second se penchant sur la question de la relation parents-école, cette thématique correspondant à une préoccupation des établissements scolaires que nous avons rencontrés pendant la 2ème phase. L'objectif de ce groupe est de recenser et diffuser des pratiques participant à l'instauration et au maintien d'une relation parents-école de qualité dans l'intérêt de l'élève et de son bien-être.

Enfin l'idée est aussi de soutenir et renforcer la mise en place de projets s'inspirant des éléments compilés dans les deux rapports de recherche, en partenariat avec les écoles de l'Arrondissement.

- **Boîte à outils Bien-être**

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Ce projet fait suite aux deux recherches-actions que nous avons réalisées au sein de la plateforme des AMO'S namuroises sur la motivation des jeunes à aller à l'école et sur les politiques de Bien-être au sein des établissements. L'objectif de cette boîte est de mettre à disposition des écoles (enseignants, directions, éducateurs) et des PMS une série d'outils permettant de travailler le bien-être à l'école.

L'outil a été créé avec le CLPS de Namur et la Médiation scolaire.

Nous avons ensuite été le présenté dans les différents services PMS et écoles secondaires de nos territoires respectifs.

Notre premier constat est qu'il y a un accueil favorable à notre démarche et à notre outil de la part des personnes rencontrées.

Le second constat est que la boîte à outil est très peu utilisée.

Cela nous apprend toute la difficulté que nous rencontrons à communiquer avec le monde de l'école et qu'il puisse se réapproprier les outils que nous avons créés ou rassemblés et qui leur sont destinés.

- Mon projet a-t-il été effectif ?

La boîte à outil existe bel et bien, mais elle est trop peu utilisée à notre goût.

- Mon projet a-t-il été efficace ?

Au stade actuel, on ne peut parler d'efficacité au vu du peu d'utilisation par les écoles et les PMS de la boîte à outils créée.

- Mon projet est-il efficient ?

Pas mal de temps, mais aussi de l'argent ont été utilisés pour la construction de cet outil. L'utilisation qui en fait est actuellement insuffisante pour estimer que ce projet soit efficient.

Un dilemme se pose à nous pour l'instant. Investir à nouveau du temps pour la rendre plus accessible (mise en ligne du catalogue d'outils), permettre son appropriation

par les acteurs de l'école. Ou, la laisser tel quel, avec un sentiment d'échec, mais économisé l'énergie que nous coûterait une redynamisation du projet sans garantie de succès.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

Sur papier, il y a une volonté d'équité car chaque école pourrait l'utiliser, et donc permettrait à chaque élève d'avoir accès à une politique de Bien-être au sein de son établissement. Dans les faits, son peu d'utilisation, le rend moins équitable.

- Conclusion :

Nous avons à l'avenir à investir dans notre capacité de communiquer, de mobiliser les acteurs de l'école sur les projets que nous développons et qui les concerne. Il sera nécessaire d'avoir un modus operandi permettant à ce que ces acteurs puissent s'investir avec nous dans nos projets qui les concerne. Ceci afin de ne pas consacrer un temps considérable à réfléchir et concevoir des projets ou actions qui ne seront pas ou peu utilisés.

- **Projet Parents-écoles**

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Ce projet avait pour but de se mettre en action avec une école et des parents en vue de favoriser le bien être du jeune à l'école.

La volonté était de mettre notre expertise au service de cette recherche.

Nous avons de ce fait proposé à trois établissements scolaire l'expérience, et donc ne nous « instrumentaliser » afin de travailler la coéducation parents-école dans l'objectif de favoriser le bien être du jeune. Les établissements scolaires rencontrés ont été surpris par notre proposition. En effet cela n'est pas dans les habitudes du monde scolaire de se voir proposer un projet qu'ils peuvent construire intégralement.

Pour diverses raisons, propres aux écoles, un seul établissement a accepté. Dès lors nous avons débuté les « négociations » en vue du choix du projet, de la thématiques qu'ils souhaiteraient aborder mais également comment travailler dans le sens de cette alliance parents école.

In fine, un contrat de partenariat a vu le jour. Ce dernier reprenait l'ensemble des attentes de chacun des partenaires mais également les engagements pris. Ce document a été discuté lors des rencontres avec l'école, l'association de parents et notre partenaire d'animation, action média jeunes.

Il a donc été décidé que nous proposerions aux jeunes de réaliser des capsules vidéo sur différentes thématiques du net. Ces capsules ont pour but d'expliquer aux parents quels sont leurs usages du net. Les thématiques abordées ont été choisies pas les jeunes eux même.

Dès ce moment l'ensemble des partenaires du projet et les jeunes ont constitué ce que l'on appelle le comité de pilotage du projet. Ce comité a eu pour mission de pouvoir présenter les avancé du projet tout en s'assurant du bon suivi des objectifs fixés.

- Mon projet a-t-il été effectif ?

Dans l'idée de mener cette recherche, un projet a été créé au sein d'un établissement scolaire. La recherche a abouti à la présentation publique, à destination des parents d'un outil d'information et de dialogue sur la thématique du net.

- Mon projet a-t-il été efficace ?

Le projet a été mené jusqu'au but et atteint son objectif général, qui était d'organiser un débat sur l'usage des nouveaux médias entre l'école, les parents et les élèves.

Une centaine de personnes étaient présentes, il y avait des parents, des jeunes, l'ensemble de la direction, par contre peu d'enseignants. Les débats ont été riches. On peut donc écrire que le projet a été efficace puisque nous avons rencontré notre objectif, malgré le manque de présence d'enseignants.

- Mon projet est-il efficient ?

Ce projet a mobilisé trois « animateurs » un mardi sur deux de octobre 2015 à mai 2016, plus les réunions du comité de pilotage ainsi que les moments de préparation, pour un outil qui comporte plus de 20 vidéos.

D'autre part, afin de mener à bien le projet pour notre expérience nous avons dû faire appel à une source de financement extérieur afin d'assurer les coûts.

C'est en effet un projet de grande qualité, il a cependant nécessité beaucoup de moyens financier et humain.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

La soirée de présentation s'est déroulée au sein de l'établissement scolaire, cependant une large promotion a été effectuée.

- Conclusion :

Le soutien méthodologique dont nous avons bénéficié, est un des éléments qui a favorisé le bon déroulement du projet.

- **Interventions et animations « Bien être à l'Ecole »**

Durant ces deux dernières années, nous avons à plusieurs reprises été interpellés, par le PMS Provincial, le service de Médiation scolaire en Wallonie, ou encore par les écoles elles-mêmes en vue d'intervenir au sein de classes décrites comme « difficiles ».

Les classes « difficiles », se trouvaient être une classe de troisième primaire, deux classes de deuxième différenciée, une classe de 1<sup>ère</sup> S et enfin, une classe de première primaire.

Le but de ces animations était de travailler l'estime de soi, le bien être à l'école, le mieux vivre ensemble, en rassemblant ces classes autour de projets créatifs et artistiques.

Ces animations ont été construites avec les enseignants la plupart du temps et était en évaluation continue avec les élèves.

Toujours dans cette philosophie, un projet « d'audit bien-être » est en cours de réalisation au sein d'une école. Celui-ci a pour objectif de travailler le bien-être à différents niveaux, tels que l'infrastructure, les moments collectifs de récréation et de dîner,... ce projet rassemble, le PMS Provincial, les enseignants, la direction et les parents.

- **Intervention à l'Athénée Royale de Gembloux :**

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

La problématique de départ soulignée par la direction et les professeurs au sein de leurs classes était axée uniquement sur les élèves et l'ambiance de certaines classes. Cependant, au fil des rencontres que nous avons eues avec le corps professoral, nous avons observé qu'il y avait avant tout une difficulté entre adultes de l'école à travailler ensemble. Ces difficultés de communication entre « adultes de l'école » se rejouent au niveau des élèves et de l'ambiance des classes.

De plus, nous constatons que les professeurs ne sont pas prêts à travailler cet aspect du bien-être à l'école. Une majorité d'entre eux sont persuadés que les difficultés viennent uniquement des élèves et qu'en tant que professeurs ils ont pour unique mission de donner leur cours. Ceux-ci sont en attente d'une intervention d'acteur extérieur afin de résoudre les difficultés en classe.

- Mon projet a-t-il été effectif ?

Non, si on considère que la demande de départ ne correspondait pas au besoin réel de l'école et des enseignants. Il est important pour nous que l'aspect organisationnel soit résolu afin de travailler l'aspect plus groupal (élèves – professeurs).

Cet aspect du travail est bien particulier et ne peut se faire par une AMO. C'est la raison pour laquelle une demande a été faite aux équipes mobiles pour qu'elles puissent évaluer les choses à leur niveau. Ceux-ci ont pu entendre la demande et rencontrer tous les intervenants.

Oui, si l'on considère que l'analyse institutionnelle de la situation que nous avons faite a été entendue par la direction de l'école. Et, qu'un processus avec les équipes mobiles a été entamé pour tenter de trouver des réponses au problème organisationnel soulevés.

- Mon projet a-t-il été efficace ?

Non puisque d'une part, si nous avons répondu à la demande de départ nous n'aurions pas été efficaces. Nos observations et notre temps d'analyse nous démontrent que le besoin de l'école est tout autre que la demande de départ. Enfin d'un autre côté oui, car nous avons cette capacité de clarifier la demande avant de la travailler. Il faut savoir que trois travailleurs ont été mobilisés de juin à novembre pour tirer des observations sur la demande.

- Mon projet a-t-il été efficient ?

Etant donné que nous n'avons pas pu travailler cet aspect du bien-être à l'école avec les professeurs et les élèves, il est difficile d'évaluer l'efficacité. En revanche, si la demande de départ a été relayée à notre service, c'est bien parce que l'école et le CPMS n'étaient pas outillés dans les difficultés formulées.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

Ce critère n'a pas d'objet ici.

- Conclusion ?

L'AMO peut, grâce à son expérience de travail, son recul et sa réflexion en équipe, envisager la réorientation la plus adéquate en fonction des faits observés. Le besoin de travailler le bien-être à l'école n'est pas clairement formulé par l'école mais reste néanmoins bien présent.

- **Animation Pia Collège St Guibert:**

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Ce projet a été créé et construit à la demande de l'école. En effet, suite aux nouveaux décrets les « PIA » ont vu le jour, moment où les élèves concernés, sont rencontré individuellement avec leurs parents afin de faire le point sur leur scolarité, leurs points forts et leurs points faibles.

L'école avait le souhait que le reste des élèves puissent bénéficier de moment d'animation autour de sujet les concernant.

- Mon projet a-t-il été effectif ?

Plusieurs moment d'animations ont été organisé, les jeunes ont été consultés afin de les rendre acteurs de ces moments.

- Mon projet a-t-il été efficace ?

Les animations sont construites à la demande des jeunes et de ce fait demande des recherches et de la préparation.

- Mon projet est-il efficient ?

Comme c'est un projet qui est construit à la demande, il est nécessaire d'y consacrer un certain temps de recherche et de construction. D'autre part il est nécessaire d'être eux durant l'après-midi d'animation.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

Ce projet s'adresse uniquement aux classes concernées par les PIA.

- Conclusion :

C'est un moment pour pouvoir faire passer des informations, faire connaître le service. Cependant, nous avons observé que c'est également un grand moment de tension pour les jeunes, le stress est présents et il faut envisager des moments d'animation tenant compte de ces éléments de contexte afin de pouvoir compter sur la participation du groupe classe.

## ○ **Projet Bien-être à Ligny**

Ce projet a été mis en place, à la demande de l'école, avec le PMS Provincial. Nous avons d'abord réalisé un état des lieux en rencontrant des parents, les enseignants et toutes les classes de la 1<sup>ère</sup> maternelle à la 6<sup>ème</sup> primaire, avec des animations adaptées à l'âge des enfants.

- De ce travail est principalement ressorti des difficultés de gestion des espaces de récréation et du temps de midi. Nous avons proposé de travailler avec l'Université de Mons qui développe un programme de prévention du harcèlement et de la violence en milieu scolaire. Celui-ci se développe concrètement sur 2 axes : La régulation des cours de récréation
- L'organisation d'espaces de paroles régulés

### • Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

La co-construction avec les différents acteurs de l'école est essentielle. Car c'est eux qui vont devoir assurer la pérennité du projet. Ils doivent être le vrai maître d'œuvre de l'action qui se réalise. L'AMO et le PMS doivent plus se situer comme un soutien méthodologique. Il est aussi important de vérifier que les enseignants soient véritablement preneurs du projet et non la seule direction de l'école. Car sans les enseignants pas de réalisation possible. Enfin, il faut aussi s'assurer que le Pouvoir Organisateur soutienne le projet, car il faut dégager du temps mais aussi quelques moyens financiers notamment de la peinture et du mobilier et des jeux pour la cour de récréation.

### • Mon projet a-t-il été effectif ?

Il a été en partie effectif. Les cours ont été réaménagés mais les surveillantes ALE du midi n'ont pas été intégrées au projet. Donc, la dynamique n'est pas optimale lors de cette récréation. Concernant, les espaces de paroles dans les classes, leur effectivité dépend principalement du bon vouloir ou non des enseignantes.

### • Mon projet a-t-il été efficace ?

L'efficacité du projet est mitigée. Là, où ce qui a été proposé est appliqué, le retour est très positif. Cela donne des résultats. Mais tous les enseignants n'y ont malheureusement pas adhéré et donc de manière globale, on ne peut parler d'efficacité optimale.

### • Mon projet est-il efficient ?

Le projet correctement développé est efficient. Il nécessite deux jours de formations, quelques heures pour peindre des lignes dans la cour, travaux dans lesquels on peut impliquer les élèves et 1 heure par mois pour l'organisation de l'espace de paroles. Compte tenu des résultats que l'on peut obtenir, moins de violence dans la cour, participation active des enfants dans la gestion de l'espace scolaire, des relations sereines en classe, plus de respect, ... Ce qui a un effet sur la participation en classe, sur la discipline et facilite donc le travail des enseignants. Cette efficacité est directement en lien avec l'implication ou non

des différents acteurs de l'école. Il peut devenir lourd, s'il faut continuellement négocier, convaincre les enseignants d'y adhérer. Paradoxalement, on peut écrire qu'il sera plus efficient comme plus efficace dans une école qui fonctionne bien que dans une école qui dysfonctionne. Or, cette dernière en aurait nettement plus besoin.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

A nouveau, il y a, selon nous, un manque d'équité par le manque de participation de certains enseignants à la dynamique, ce qui ne permet pas à tous les enfants d'avoir cet espace de paroles en classe.

- Conclusion :

Nous pouvons ressortir de cette expérience, qu'il faut être certain pour développer ce type de projet d'avoir la participation de tous les acteurs de l'école concerné. Aussi bien la direction, que les enseignants, les surveillants ou le PO de l'établissement doivent être preneur. Il doit s'agir d'un vrai projet d'établissement. Et, l'école doit en être le maître d'œuvre et non un partenaire tiers. Notre fonction doit se limiter à un soutien pédagogique et méthodologique si l'on veut que le projet puisse être durable.

- **Soutien scolaire organisé par l'AMO**

Suite à de nombreuses demandes de jeunes pour trouver un soutien dans leur parcours scolaire parfois chaotique, nous avons décidé d'instaurer un moment de 2 heures destiné à accueillir des adolescents du secondaire.

Depuis septembre 2012, nous ouvrons donc nos locaux les mardis de 16h à 18h aux étudiants qui rencontrent des difficultés scolaires ou qui ont simplement besoin d'un lieu pour se poser. Deux travailleurs sociaux s'occupent de ce projet.

Dès la demande formulée auprès du service, nous rencontrons le jeune afin de mieux saisir sa demande et lui expliquons notre démarche de travail. En effet, via le « soutien scolaire » nous proposons une méthode de travail dénommée « Cognosco » et accompagnons les jeunes dans leur manière d'étudier et de s'appropriier les cours. Le but n'est donc pas de donner des cours particuliers mais bien de prendre le temps avec chaque participant pour qu'il puisse appréhender les matières selon son propre fonctionnement cognitif et avoir une méthodologie propre. Le processus est régulièrement évalué avec les jeunes et avec leurs parents.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Ce projet vient du constat de l'absence de soutien scolaire pour les secondaires, ainsi que de demande de jeunes d'acquérir un soutien dans leur travail scolaire.

- Mon projet a-t-il été effectif ?

Nous avons réservé une plage hebdomadaire en vue d'accueillir les jeunes afin de répondre à leurs demandes dans un cadre propice.

- Mon projet a-t-il été efficace ?

L'équipe c'est documenté, à rechercher différents outils afin de pouvoir répondre au mieux aux demandes des jeunes.

- Mon projet est-il efficient ?

Deux travailleurs étaient disponibles durant la tranche horaire, il n'était pas possible de faire le même travail en moins de temps ou encore avec moins de travailleurs.

- Comment mon projet a-t-il été ou non équitable ?

Ce projet était ouvert à l'ensemble des jeunes du secondaire.

- Conclusion :

Plus de demande de jeunes et de ce fait l'équipe a fait les choix de répondre à la demande dans le cadre de rendez-vous des suivis individuel.

- **Participation au projet Solidar'cité de Namur**

Ce projet permet à des jeunes de 16 à 20 ans de vivre différentes expériences de volontariat, mais aussi de suivre quelques petites formations et d'effectuer un travail de maturation personnelle. Il s'adresse à des jeunes connaissant des situations de décrochage ou rencontrant des difficultés d'insertion sociale. L'idée est que ces expériences leur permettent de se « remobiliser » et fasse émerger de nouveaux projets.

Le projet Solidar'cité Namur est développé par l'AMO Passages en partenariat avec les 3 autres AMO de l'Arrondissement. Ainsi, il est accessible à des jeunes des territoires des 4 services et les « chantiers » sur lesquels les jeunes prestent sont situés aussi bien à Namur, qu'à Gembloux ou encore à Sambreville.

- Qu'est-ce que ce projet m'a appris ?

Les enseignements visés dans le cadre de ce projet sont la maturation personnelle, l'expérimentation de divers métiers, l'accès à des formations et l'élaboration d'un projet personnel d'Insertion Socio-Professionnelle. Ces enseignements ne sont pas nécessairement tous atteints par tous les jeunes mobilisés dans le projet, cependant, l'objectif principal reste qu'ils s'y initient, au risque potentiel d'un abandon du jeune ou de multiples recadrages de celui-ci par les professionnels encadrant.

En effet, force est de constater qu'après un décrochage, qu'il s'agisse de scolarité ou du monde professionnel, se réinsérer reste un challenge pour la personne, et dans le cadre de ce projet d'année citoyenne, tant l'aspect soutien et revalorisation de l'estime et l'image de soi est privilégié que la possibilité de faire des erreurs afin d'apprendre à rebondir et en tirer les enseignements inhérents et, in fine, être capable de faire preuve de résilience et de proactivité si les aléas de la vie amène le jeune à trébucher à nouveau ou perdre sa motivation.

- Mon projet a-t' il été effectif ?

Il s'agit bien d'un projet effectif et redondant par années scolaires, cependant, celui-ci dépend de subventions et s'organise donc annuellement en fonction du montant de celles-ci et du moment où elles sont octroyées à l'AMO porteuse du projet pour l'arrondissement namurois (exemple, manque de financement pour un camp collectif en première édition ou un décalage de deadline si subventions tardives).

- Mon projet a-t' il été efficace ?

Comme expliqué ci-dessus, l'objectif principal vise le raccrochage scolaire ou l'Insertion Socio-Professionnelle in fine, ce qui n'est évidemment pas toujours le cas au terme de cette année citoyenne et parfois même, il arrive de faire face à un abandon du jeune en cours de parcours. Néanmoins, ce projet nous apparaît comme efficace dans la mesure où dans tous les cas, il amorce une démarche personnelle et volontaire de mobilisation et de réinsertion, davantage en termes de réapprentissage d'un processus qu'en termes de quantification contractuelle ou autre.

- Mon projet est-il efficient ?

L'efficience de ce projet est minime dans la mesure où il est déjà mis en œuvre avec des moyens très limités, en effet, pour des subsides conséquents, seulement huit jeunes peuvent être accueillis au sein de celui-ci et le nombre de travailleurs relatifs à chaque étape du processus reste à contrario conséquent afin d'assurer un encadrement le plus en adéquation possible face aux réalités vécues par ces jeunes, et ce, sur le large territoire des différentes AMO du Namurois impliquées dans le projet.

Ce projet ne serait donc en aucun cas réalisable avec moins de moyens qu'actuellement pour une proportion équivalente d'apprentissage et d'évolution au bénéfice de ces jeunes.

- Comment mon projet a-t' il été ou non équitable ?

Ce projet nécessite une démarche de demande de participation de la part du jeune, comme toute démarche sollicitée à la demande en AMO, ce qui implique une certaine forme d'équité en termes d'accessibilité du public. Ce projet, en

partenariat avec les autres services AMO du Namurois permet de toucher les jeunes résidents sur diverses entités telles que Gembloux, Sambreville, Namur, ... et ce, avec une largesse de tranche d'âge ciblant les 16-20 ans, étant toujours sous obligation scolaire ou déjà avec un pied dans le monde du travail. Il s'agit d'un des projets les plus équitables en termes de public au sein du service.

- Conclusion

Bien que ce projet soit terriblement coûteux pour peu de résultats quantifiables, il reste d'une pertinence extrême pour les jeunes au vu de la spécificité de son accompagnement individuel et collectif au bénéfice de la société entière à long terme.

Comme majoritairement dans le travail social et préventif en général, se pose la question de la pertinence du rapport entre l'aspect qualitatif et quantitatif et ce qu'on vise finalement.

## **B. Plan d'action 2017**

### **1. Travail de Proximité**

Afin de rendre, le service le plus accessible possible aux jeunes, les travailleurs sociaux doivent développer des actions et attitudes proactives. Ces actions et attitudes permettent aussi d'être le plus en phase possible avec la réalité vécue par les jeunes sur notre terrain d'intervention et partant de là, de créer du lien et une relation de confiance avec les jeunes de l'entité. Dans cet optique, nous organisons ce que nous appelons un travail de proximité en étant présent physiquement dans divers lieux de vie des jeunes cela comprend l'espace publique des entités de Gembloux et Sombreffe, mais aussi certains lieux fermés. Cette présence est en constante évolution, nous essayons au mieux de nous adapter à la réalité locale qui est parfois assez mouvante d'une saison à l'autre ou d'une année à l'autre. Certains lieux ont été fort investis par l'équipe d'Imagin'AMO puis moins car les jeunes ont désertés ceux-ci.

Voici ci-dessous la liste des lieux sur lesquels nous avons une présence ou un passage régulier en 2016-2017 :

- Quartier Tous Vents - Gembloux, les mercredis après-midi
- Ligny, les mercredis après-midi
- Sombreffe, agor'espace, les vendredis fin d'après-midi,
- Centre-Ville Gembloux, les mardis et vendredis sur temps de midi ainsi que les mardis et jeudis soir d'avril à fin octobre
- Resto du cœur de Gembloux, les mardis et jeudis soirs de novembre à fin mars.

## 2. L'accès à l'information

- **Projet « job-étudiant »**

Les stages « job étudiant » qui ont été précédemment proposés aux jeunes durant les vacances de Pâques et Toussaint n'ont pas eu un grand succès. C'est la raison pour laquelle, l'AMO a mis le projet en suspens.

Cependant, il est récurrent d'avoir des demandes individuels de jeunes qui recherchent un job étudiant. Nous proposons donc un soutien dans la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation de manière plus individuelle. Nous en profitons de ce moment pour informer de la législation en vigueur concernant le job étudiant.

Depuis 2013, Infor-Jeunes Namur organise dans ses locaux une action dédiée au thème "Job Etudiant". Le thème "Job Etudiant" surpasse de loin les autres thèmes en terme de demandes chez les jeunes drainant à lui seul un quart des demandes en permanences et sur le site. Ils choisissent toujours des dates correspondant à des moments-clés de la recherche d'un job étudiant ainsi que durant des jours où les jeunes peuvent se libérer quelques heures. Cette année, l'action se tiendra dans nos locaux les mercredis après-midi du 22 mars et 5 avril. L'AMO proposera le 29 mars une après-midi de ce type dans ces locaux.

L'action se décompose en trois ateliers où les jeunes passent successivement. Le premier atelier portera sur la législation autour du Job Etudiant (nombres d'heures, montant, mutuelle, secteur, ...). Le second atelier se portera plutôt sur un brainstorming avec les jeunes sur la méthodologie à adopter pour trouver du travail, les lieux à visiter, les attitudes à adopter en entretien d'embauche. Quoi dire, à quoi faire attention,...Enfin le dernier atelier aidera à la rédaction de CV et de la lettre de motivation.

A la fin des ateliers les jeunes repartent également avec une clé USB offerte qui contient notamment la liste des agences intérim de Namur, leur CV imprimé, une version digital de la brochure AJ, un lien vers Student@work, ...

Afin de drainer un maximum de jeune, des flyers seront distribués aux 5<sup>èmes</sup> et 6<sup>èmes</sup> des écoles secondaires de Gembloux. De plus, nous avons diffusé les informations nécessaires à notre réseau de partenaires travaillant avec le public cible.

L'AMO ne possède toujours pas de listing complet d'offres d'emploi consultable par les jeunes.

- **Animations de prévention dans les écoles**

L'AMO se met régulièrement à la disposition des écoles désireuses de faire appel à des partenaires extérieures pour aborder différents thèmes avec des classes de l'enseignement secondaire.

Les animations sont créées à la demande des écoles ou plus particulièrement de professeurs qui souhaitent apporter un autre regard de professionnels à leurs élèves au sujet de questions qu'ils ne maîtrisent pas toujours.

C'est ainsi que l'AMO travaille régulièrement avec le PSE provincial et le Planning Familial des FPS pour des animations sur la vie affective, relationnelle et sexuelle et plus particulièrement sur le thème du papilloma virus et des IST-SIDA.

La question de l'alcool est également travaillée avec des classes de 4èmes années dans des animations menées en partenariat avec Excepté-Jeunes.

Par ailleurs, au-delà des animations « bien-être » qui seront décrites plus loin, l'AMO propose aussi des animations sur les préjugés et les stéréotypes.

En outre, le public étudiant majeur d'âge est également ciblé au sein des hautes écoles gembloutoises telles que la faculté d'agronomie et l'ISla où des stands de prévention et Réduction Des Risques (RDR) sur les thématiques sexualité et assuétudes sont tenus ponctuellement. C'est le cas lors d'événements festifs organisés tant par les cercles d'étudiants que par les services sociaux adressés aux étudiants en partenariat avec notre service par le biais de sa casquette de Point Relais Sida (PRS) ainsi qu'avec des partenaires locaux et provinciaux comme le CPF Solidaris et le Service de Santé Affective, Sexuelle et Réduction des risques de Namur (SASER).

Les animations dans les écoles nous paraissent importantes car elles permettent aux jeunes comme aux professeurs, d'acquérir des informations et de partager des visions parfois différentes sur des thèmes variés.

Elles sont aussi un bon moyen pour les jeunes et adultes de mieux connaître notre service et identifier plus précisément notre champ d'action.

Si certaines interventions sont plus récurrentes et se renouvellent d'année en année, notre force est de travailler à la demande des différents acteurs de l'école pour offrir une information et une action spécifiques.

Nous sommes donc toujours prêts à recevoir les demandes et à créer de nouvelles animations.

Nous sommes donc toujours prêts à recevoir les demandes et à créer de nouvelles animations.

Dans ce cadre, une perspective d'animations de prévention au cyber-harcèlement dans tous les réseaux de l'enseignement primaire de Sombreffe, ainsi qu'à Meux, est envisagée pour l'avenir.

- **Le point relais Infor-Jeunes**

Depuis plusieurs années, face à un constat de manque de lieux d'information jeunesse dans les environs, la Ville de Gembloux subsidie un point relais Infor-Jeunes et qui est rattaché à notre service.

De ce fait, nous disposons donc d'une large documentation sur des sujets variés tels que l'orientation scolaire, l'aide sociale, les loisirs et autres. Par ailleurs, nous faisons partie d'un réseau Infor-Jeunes bien plus large.

Nous remarquons que les jeunes identifient généralement davantage l'aspect Infor-Jeunes que l'AMO en tant que telle car son nom parle de lui-même.

Les demandes Infor-Jeunes sont nombreuses et sont donc une porte d'entrée vers l'AMO. Elles se font généralement par une visite du jeune et/ou de ses proches.

L'âge du jeune faisant appel à Infor-Jeunes pouvant aller jusqu'à 25 ans, nous rencontrons donc par ce biais une population plus large avec d'autres réalités.

Bien que certaines demandes puissent trouver une réponse rapidement, nous remarquons l'importance d'accorder du temps aux questions émises et de pousser plus loin la réflexion et l'accompagnement.

La législation changeant sans cesse, une demande de rencontre plus régulière a été formulé par l'équipe de l'AMO à Infor Jeunes Namur. Celle-ci permettra une mise à jour des travailleurs sur les nouvelles ou les modifications législatives en application. En effet, puisque toutes les nouvelles informations ne sont plus diffusés par mail mais directement mise sur le site [www.infor-jeunes.be](http://www.infor-jeunes.be) il est difficile pour les travailleurs de pouvoir diffuser une information toujours d'actualité.

- **Le point relais sida**

Si l'AMO est un point relais Infor-Jeunes, elle est aussi un point relais Sida, elle peut donc être sollicitée pour des questions relatives aux maladies sexuellement transmissibles et dispose de documentation à ce sujet.

Par ailleurs, une des travailleuses bénéficie de formations et participe aux réunions de coordination du service provincial SASER du fait de cet ancrage

Ayant une spécificité « jeunesse » avant toute chose, l'AMO propose régulièrement la réorientation ou l'accompagnement vers d'autres services plus spécialisés pour des questions pointues.

Même si cet aspect « Sida » fait certainement naître une possible confusion dans la tête des jeunes et de certains adultes, il nous permet néanmoins de disposer de préservatifs et de documentation à destination du public. Nombre de celui-ci connaissent et passent une première fois la porte de l'AMO afin de demander des

préservatifs. Cela constitue donc un moyen pour nous de les rencontrer et de pouvoir pousser plus loin la discussion.

Depuis l'année passée, nous réorganisons une animation dans l'espace public via la mise en place d'un stand de prévention au Centre-Ville.

- **Projet « passage primaires-secondaires »**

Ce projet sera explicité en détail plus loin.

Néanmoins, il faut noter qu'il permet aux travailleurs des AMO et PMS participant de pouvoir fournir une information aux enfants et à leurs parents.

En effet, la journée passée avec les jeunes leur permet d'exprimer leurs questions et craintes relatives au changement d'école. Grâce à cela, nous professionnels, pouvons les renseigner et leur donner des pistes quant aux services et personnes ressources pouvant les aider lorsqu'ils seront en secondaire.

Ils reçoivent également, comme leurs parents une information plus claire concernant le premier cycle du secondaire et les démarches liées au choix d'école.

De plus, ce projet mettant en évidence le phénomène de la question de la « place des jeunes », il est important de faire remarquer qu'il permet également aux parents de constater que le ressenti de leur enfant quant aux pistes scolaires et professionnelles qu'il envisage n'est peut-être pas en corrélation avec leurs attentes et espoirs de parents, nous permettant ainsi de travailler à la fois la question du bien-être de leur enfant à l'école mais également celle de la place du jeune en fonction notamment des choix qu'il peut porter.

### **3. Difficultés d'accès aux services**

- **Un folder attractif et complet à destination des jeunes et des adultes les entourant**

Nous avons réalisés une brochure format portefeuille présentant les différents services accessible aux jeunes sur l'entité de Gembloux. Celle-ci a été réalisée avec les différents services qui la composent sur base des informations synthétiques qu'ils souhaitaient diffuser aux jeunes. 1000 Brochures ont été imprimées, il reste à la diffuser amis aussi à trouver un moyen de la rendre pérenne via une version web actualisable.

#### **4. Manque de loisirs et de lieux de rencontre pour les jeunes**

- **Des stages durant les vacances scolaires**

Durant les différentes vacances scolaires, nous proposons un panel d'activités variées tels des stages nature, de graff, de créativité, ... Afin de répondre à nos constats, nous prenons en compte un ensemble d'éléments qui nous permettront d'atteindre les objectifs que nous nous fixons ; à savoir : offrir la possibilité au jeune, quel que soit son âge, ses centres d'intérêt, son milieu socio-économique de participer à une activité qui lui convienne et d'élargir son réseau. Outre l'aspect collectif, nous privilégions l'individualisation lors de nos stages, d'où l'intérêt pour nous de fixer un nombre limité d'inscriptions aux activités que nous organisons. De la sorte, il nous semble adéquat de travailler autour de l'estime de soi du jeune et de sa place dans le groupe.

- **Le projet cirque**

Dans le cadre de l'appel des projets prévention général du CAAJ de Namur, nous avons fait la demande d'un soutien en vue de travailler l'estime soi et la valorisation de soi chez les jeunes via l'outil artistique. Dans ce cadre, nous avons choisi de travailler la thématique via les outils du cirque et de la création théâtrale.

De nombreux jeunes s'adressant à nous ont une image ainsi qu'une estime d'eux-mêmes forts dévalorisées, et que cette situation entraîne des soucis que l'on peut qualifier de "Santé Mentale", Il nous paraît important de pouvoir mener une action préventive à ce niveau.

Nous envisageons notre action via l'outil de la créativité, ce qui permettrait aux jeunes participants de se rendre compte de leurs potentialités et de leurs ressources et de pouvoir les valoriser publiquement. Concrètement, nous souhaitons que les jeunes puissent créer une production socio-artistique collective (via des médias tels que le cirque ou le théâtre) et la présenter publiquement. Trois groupes de jeunes participent à ce projet sur Namur, Gembloux et dans la Basse-Sambre.

- **Projet intergénérationnel**

Nous effectuons chaque année avec le CPAS de Gembloux un séjour d'une semaine intergénérationnel dans les Ardennes. Il rassemble 6 jeunes de 16 à 20 ans et une dizaine de pensionnaire des homes du CPAS. L'objectif est de créer des moments de partage et de rencontre entre personnes âgées et jeunes. Cela permet non seulement de développer une grande complicité entre les jeunes et aînés participant mais aussi de modifier la vision que chacun a de l'autre génération.

Ce projet s'effectue dans le cadre de l'opération Eté solidaire de la Ville de Gembloux.

- **Carnaval de Gembloux**

Depuis 2014 et à l'initiative d'Imagin'AMO, un carnaval a été relancé sur le centre de Gembloux.

Ce projet est issu de demandes du public, qui était en recherche de moments de rencontres conviviales, intergénérationnelles, interculturelles,....

L'évaluation de notre première édition étant très positive, que cela soit des partenaires ou des participants, nous avons pris la décision de réitérer l'expérience.

Depuis lors trois autres éditions (2015.2016 et 2017) ont été organisées avec succès. Le nombre de groupes participant et de riverains attendant le cortège étant sans cesse grandissant

Ce carnaval se déroule le second weekend qui suit les congés de Carnaval afin de ne pas être en concurrence avec d'autres événements dans les communes voisines.

Cet événement est aussi l'aboutissement d'une construction réalisée avec différents services et habitants gembloutois. Le retour du public est positif et de plus en plus important. Il s'est véritablement inscrit dans le paysage local. Cela nous fait penser que cet événement est une réponse adéquate à la demande et au besoin de rencontre.

- **Atelier du mercredi après-midi**

Au cœur de notre travail, nous constatons qu'il est nécessaire de créer du lien et de se faire connaître du public via des activités diverses. Cela afin d'établir une réelle relation de confiance. Celle-ci nous permet alors de travailler les difficultés propres aux enfants- adolescents dans le cadre collectif mais aussi individuel et dans le long terme.

Notre objectif via nos projets tels que « Les visages de la culture », « les ateliers slam et graph sur Sombreffe » ou du projet « Redore ton quartier – redore ton blason » au quartier tous vents est d'offrir des moments de rencontres aux enfants et aux adolescents. Les ateliers que nous souhaitons mettre en place permettraient de travailler l'estime de soi, la rencontre, le vivre ensemble mais aussi des questions plus personnelles via des outils collectifs.

## **5. Manque de concertation et de dialogues avec les jeunes**

- **Mise en place de lieux de concertation autour de la jeunesse**

Deux lieux sont en cours de création autour d'une soirée destinée aux jeunes sur Gembloux et de la fête de la jeunesse sur Sombreffe. L'idée est que via la

pédagogie du projet, ces groupes puissent continuer à travailler ensemble dans l'élaboration d'une politique jeunesse au sein des deux entités. Les formes exactes sont encore à construire. Imagin'AMO est activement impliqué dans les deux projets.

- **Cliché**

« Cliché » est un projet de création photographique basé sur la rencontre entre jeunes gembloutois autour d'une question : c'est quoi être jeune à Gembloux aujourd'hui ?

Concrètement, un petit groupe porteur (7-8 jeunes), formés à la technique de la photographie, va à la rencontre d'autres jeunes gembloutois (en activité extra-scolaire, artistiques, sportives, en structure de jeunesse ou d'aide à la jeunesse, etc.). Ils leur proposent une activité d'environ 1h30-2h (en fonction du temps disponible), le jour et l'heure dépendent du groupe accueillant.

L'objectif est la rencontre, le prétexte est la création médiatique. Le partage de la spécificité du groupe accueillant (pratique sportive ou artistique par exemple) sera le lien qui favorisera les échanges entre les jeunes.

Au terme de notre « tournée », les photos rassemblées seront mises en valeur lors d'une exposition mobile à Gembloux.

Cette exposition sera l'aboutissement de ces rencontres et de ces échanges entre jeune gembloutois et de la manière dont ils se sentent considérés et perçus.

- **Internet expliqué à ta mère**

C'est la création d'un outil d'information et de prévention sur les usages d'internet et des réseaux sociaux par des jeunes d'une école et à destination des parents.

Partant du constat que les parents sont peu informés sur les usages de leurs enfants sur internet, ceux-ci leur proposent un outil permettant l'information et la formation des adultes à l'usage des réseaux sociaux et la mise en place d'une séance d'information destinée aux parents lors du troisième trimestre de l'année scolaire 2015-2016. Lors de cette séance, ils aboutiront, par le biais d'un débat, à une réflexion sur la question de l'éducation aux médias entre parents, école et élèves.

« Internet expliqué à ta mère » prend sa source dans l'interpellation des jeunes eux-mêmes suite à cette recherche. Ils se sont explicitement exprimés sur le manque de connaissance des parents sur la question d'Internet et en particulier des réseaux sociaux. De ce fait, ils soulignent le manque de débat, d'échange sur cette question. Ils revendiquent la nécessité d'un espace d'éducation aux médias aussi bien pour les jeunes que pour les parents.

Grâce à ce projet, ce sont évidemment les parents qui bénéficieront d'un outil construit par les jeunes, mais ce sont surtout les jeunes eux-mêmes qui profiteront d'une réflexion approfondie sur une thématique qui les intéresse, les mobilise au quotidien mais dont ils sont parfois dépassés par les enjeux complexes.

Plus loin que de la simple prévention de risque (les nouvelles technologies ne sont ni un problème, ni un danger à proprement parler, mais leur usage peut poser des problèmes individuels ou de vie en communauté), c'est une vraie analyse de fond, une ouverture large sur le champ des possibles en matière de création médiatique et d'expression de soi et un dialogue structurel entre les différents acteurs concernés qui sont ici initiés par des jeunes motivés et porteur du projet.

Une vingtaine de capsules ont été réalisées tout au long de l'année scolaire 2015-2016 grâce au soutien du Service Jeunesse (Projets Jeunes – objectif 3) et ont été présentées lors d'une soirée-débat le 17 mai dernier devant une salle comble de parents, éducateurs, animateurs, professionnels de l'aide à la jeunesse et de la jeunesse et de jeunes.

Le projet a également été présenté dans de nombreux événements liés à la jeunesse et à l'éducation aux médias et a systématiquement remporté un franc succès.

Les vidéos sont aujourd'hui disponibles en ligne sur « [Internetexpliqueatamere.be](http://Internetexpliqueatamere.be) ».

Pour l'année scolaire 2016-2017, nous nous lançons dans la seconde phase du projet qui consiste à diffuser largement les capsules qui amènent une réelle plus-value dans le dialogue familial. Pour cela, les jeunes participants au projet réaliseront un outil pédagogique complet avec l'aide d'Action Ciné Médias Jeunes et du Point Relais Infor-Jeunes de Gembloux porté par le service Imagin'AMO. Ils penseront l'ensemble de la diffusion du « package Ta Mère » constitué des capsules et de l'outil pédagogique. Nous la désirons large et gratuite.

La présentation de l'outil est prévue pour le 4 mai 2017.

## **6. Les 18-25 ans**

La première question est de savoir quel est le dispositif à privilégier pour ce public spécifique et ce, à partir de quelles structures. Nous nous sommes engagés avec une série d'autres intervenants du secteur de l'aide à la jeunesse de l'Arrondissement dans un travail de réflexion à ce propos à partir de l'asbl SYPA<sup>14</sup>. Le premier objectif est d'établir un état des lieux de la situation spécifique des jeunes de cette tranche d'âge théoriquement hors du cadre de l'AAJ ainsi que des possibilités actuelles de prise en charge dans les autres secteurs de l'action sociale.

---

<sup>14</sup> Asbl Synergie et Participation qui rassemble l'ensemble des services privés agréé de l'AAJ présent sur l'arrondissement de Namur ainsi que l'IPPJ de St Servais.

Ce travail est actuellement en cours. Pour ensuite élaborer un ou des projets qui répondraient aux problématiques qui auraient émergé de cet état des lieux. Ceci pourrait faire l'objet du plan d'action du CAAJ de Namur.

Actuellement, suite à cet état des lieux, deux laboratoires à projets ont vu le jour, l'un traitant de la thématique de l'Insertion Socio-Professionnelle (ISP) et l'autre de la thématique du logement. Ces rencontres, conviant tous les intervenants de différents secteurs : AJ, AVIQ, ISP, Logement, ... ayant pour public des jeunes de 16 à 25 ans confrontés à ces thématiques, se réalisent environ toutes les six semaines. Au cours de ces rencontres, des pistes très concrètes sont envisagées afin d'élaborer un travail de réseau permettant de faciliter, à ce public, ainsi qu'aux travailleurs sociaux qui les accompagnent, de s'orienter et de pousser les portes adéquates des différents services permettant aux jeunes d'acquérir leur autonomie et l'intégration sociale.

Afin que cette construction soit la plus pertinente possible au bénéfice de ce public spécifique, ce projet peut se permettre de se modeler et s'étoffer sur le long terme.

Cependant, il faudra être attentif de passer assez rapidement la phase de prise de connaissance de chacun des acteurs présents pour l'action, au risque de voir les différents partenaires s'épuiser et désertier les labos.

- **Solidar'cité**

Ce projet permet à des jeunes de 16 à 20 ans de vivre différentes expériences de volontariat, mais aussi de suivre quelques petites formations et d'effectuer un travail de maturation personnelle. Il s'adresse à des jeunes connaissant des situations de décrochage scolaire ou rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. L'idée est que ces expériences leur permettent de se « remobiliser » et fasse émerger de nouveaux projets personnalisés.

Le projet Solidar'cité Namur est développé par l'AMO Passages en partenariat avec les 3 autres AMO de la division Namur. Ainsi, il est accessible à des jeunes des territoires des 4 services et les « chantiers » sur lesquels les jeunes prestent sont situés aussi bien à Namur, qu'à Gembloux ou encore à Sambreville.

En outre, le service Imagin'AMO est participe activement à l'aspect « maturation personnelle » auprès du groupe de jeunes. Cette phase consiste à amener les jeunes à s'introspecter sur leur parcours de vie, à porter un regard critique et réflexif sur eux-mêmes. Il les aide à mettre en évidence leurs forces et faiblesses ainsi que des pistes pour pallier à ces dernières, à revaloriser leur estime d'eux-mêmes et redorer leur image en mettant en exergue leur compétences, savoirs, savoir-faire et savoir-être. Ce travail a pour but de leur permettre d'être suffisamment armés pour faire appel à leurs propres ressources, faire preuve de résilience en vue de raccrocher au niveau

scolaire ou entamer un processus d'Insertion Socio-Professionnel (ISP) de façon autonome.

De plus, un accompagnement personnalisé pour la réalisation d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivation est mis en place dans ce cadre ainsi qu'une petite formation à la législation relative aux jobs étudiants et les démarches pour l'obtention du job-pass obligatoire; et selon les disponibilités des travailleurs partenaires au projet, un soutien à l'accompagnement collectif lors du salon annuel du SIEP ou du Forum aux professions est également réalisé.

Cette phase de maturation personnelle est évaluée chaque année tant avec les jeunes qu'avec les partenaires de projet ainsi qu'avec l'AMO porteuse.

## **7. Les relations conflictuelles au sein des familles**

- **Notre travail de suivis individuels des jeunes et de leur famille**

Cette thématique est très présente dans nos suivis individuels. On peut donc considéré ce travail individuel comme une des réponses aux phénomènes constatés des relations conflictuelles au sein des familles.

- **Notre présence au sein des Restos du cœur de Gembloux**

Durant toute la période hivernale, l'équipe de travailleurs assure une présence régulière les mardis et les jeudis soir durant les moments de repas, à savoir entre 18h et 20h. Ces moments sont pensés de façon à ce que nous puissions créer une relation de confiance avec les jeunes et les familles, et ce dans l'idée de nous rendre disponible et accessible en cas de besoin.

Cette proactivité auprès des familles précarisées permet travaille le lien de confiance, et de ce fait une interpellation plus aisée de celles-ci en cas de besoin. Nous travaillons par cette présence à l'accessibilité de notre service aux familles.

- **Perspective du futur plan d'actions et projets du CAAJ de Namur**

Il s'agit d'une perspective lié au Diagnostic du CAAJ en cours de réalisation. Nous participons à la réalisation de celui-ci. Nous avons donc connaissance des problématiques qui y seront développées. Deux problématiques sont en lien avec la question des relations familiales. Du plan d'action futur du CAAJ, sortiront sans doute un ou plusieurs projets sur cette thématique. Il est possible que nous y participions. Il est évidemment trop tôt pour avoir plus de précision, il s'agit bien d'une perspective.

## 8. Le bien-être à l'école

- **Passage primaires-secondaires**

Ce projet se fait en partenariat avec le PMS Provincial de Gembloux.

Deux autres AMO de l'Arrondissement de Namur sont associées au projet car les écoles où interviennent le PMS et le PSE se trouvent sur leur zone d'intervention.

Depuis 2016, l'AMO de Wavre dont l'école de Walhain se situe sur leur territoire est venue se joindre au projet actuel.

Imagin'AMO a mené les journées d'animations avec les écoles communales de Gembloux, de Sombreffe et d'Eghezée.

Ce projet a pour objectif de travailler le passage entre les primaires et les secondaires. En effet, nous avons pu constater que c'est un moment qui est particulièrement sensible et peut-être source d'angoisse chez les enfants. D'autre part, différents acteurs de l'école signalent qu'une mauvaise transition entre les primaires et les secondaires peut-être à l'origine de relations conflictuelles avec l'école.

Ces journées ont eu lieu dans le courant des mois de janvier-février et sont construites de façon telle que les élèves de plusieurs écoles se retrouvent mélangés en sous-groupes et travaillent la rencontre de l'autre et l'estime de soi.

Le tout étant de leur faire vivre une expérience de rencontre de l'autre en vue de dédramatiser ce grand changement. Ainsi qu'une expérience du « vivre ensemble » étant donné que les groupes reflètent une mixité des différentes écoles primaires, les ateliers visant, aussi, la négociation et l'entraide.

L'animation se déroule sur une journée et s'organise en quatre temps : des groupes de 7-9 enfants réalisent différents ateliers, le premier sur la rencontre de l'autre, un deuxième sur l'estime de soi, un troisième sur le collectif par la création d'un symbole (marque-page) commun et enfin, un échange sur les peurs vis-à-vis du secondaire. Chaque groupe travaille avec le même animateur toute la journée. Cela permet de favoriser un climat de confiance entre animateurs et animés et facilite l'atelier de discussion.

Cela permet également aux travailleurs AMO de pouvoir se présenter et établir un premier contact, facilitant ainsi le lien si nécessaire.

Enfin, une rencontre avec les parents est organisée en soirée avec pour objectif de les sensibiliser à choisir une école en rapport avec les besoins de leur enfant plutôt que pour une question de « standing » ou d'orientation scolaire plus en lien avec les besoins de l'enfant qu'avec les attentes et espoirs des parents.

Si les animations avec les enfants sont globalement positives, la qualité des échanges lors des réunions avec les parents sont variables d'une entité à l'autre.

Enfin, certaines animations faites lors de la journée sont organisées de manière à pouvoir ramener quelque chose au sein de son école (signet confectionné en groupe, lettre à soi-même). Ceux-ci sont peu exploités par les instituteurs ou directions des écoles. Nous regrettons, de ce fait, le manque de lien entre cette journée et le quotidien scolaire des enfants.

Dans ce contexte, le projet est donc réadapté environ tous les deux ans afin qu'il soit le plus bénéfique possible pour les enfants. En ce qui concerne l'année scolaire 2017-18, l'animation sera revue en début d'année scolaire par un comité de pilotage composé d'un travailleur par service (PSE provincial Namur, PMS Namur, AMO du namurois et du Brabant Wallon) investi dans la réalisation du projet.

- **Projet sur l'accrochage scolaire et le bien-être à l'école**

- **Boite à outils bien-être à l'école**

En partenariat avec les AMO Passages, Basse Sambre et service Droit des Jeunes Namur ainsi qu'avec le CLPS, nous avons constitué une boite à outils bien-être. Nous devons maintenant travailler sa diffusion et son appropriation par les écoles. Ce sera une priorité dans ce plan d'action. Une version consultable sur le Web sera aussi envisagée.

- **Projets parents - écoles**

Ce projet s'inscrit dans une démarche initiée par la plateforme AMO de la division de Namur (le Service Droit des Jeunes de Namur, l'AMO Basse-Sambre, Imagin'AMO et l'AMO Passages) depuis 2011 dans le cadre du plan d'action de Prévention Générale du CAAJ de Namur.

A travers ce projet, nous tendons à favoriser l'accrochage scolaire en choisissant comme porte d'entrée le bien-être de l'élève à l'école.

Notre travail sur la relation parents-écoles fait partie de la 3<sup>ème</sup> phase de cette démarche.

En effet, cette thématique correspondant à une préoccupation des établissements scolaires que nous avons rencontrés pendant la 2<sup>ème</sup> phase. L'objectif de ce groupe est de développer des expériences pilotes favorisant l'instauration d'une relation parents-école de qualité dans l'intérêt de l'élève et de son bien-être.

A ce jour, des projets ont été menés au sein de trois établissements scolaires, un pour Namur, Un pour Gembloux et un pour la Basse Sambre.

Les AMO's de la plateforme ont bénéficié, tout au long du processus, d'un accompagnement méthodologique. Celui-ci a permis de réfléchir l'ensemble du projet en vue d'atteindre au mieux l'objectif de travailler la relation parents-école.

Nous sommes maintenant dans l'écriture et la réalisation d'un rapport d'expérience. Celui-ci aura pour objectif de mettre en avant les enseignements que nous avons retirés de nos expériences.

La plateforme souhaite également dans ce rapport, proposer aux partenaires et aux écoles qui souhaitent mettre un projet similaire en place, une conduite de projet.

- **Interventions et animations « Bien être à l'École »**

- **Projet Harcèlement**

Nous intervenons ponctuellement dans les écoles sur le thème du harcèlement y compris sur les réseaux sociaux. Ses interventions se font au gré des demandes que nous recevons des écoles.

Deux projets sont envisagés, l'un dans toutes les écoles de Sombreffe, l'autre au sein d'une école communale de La Bruyère.

- **PIA**

Nous avons à plusieurs reprises été interpellés, par les PMS ou encore par les écoles elles-mêmes en vue d'intervenir au sein de classes décrites comme « difficiles ».

Les classes « difficiles », se trouvaient être des classes qui sont soumises aux PIA, plan individualisé d'apprentissage.

Le but des animations que nous développons avec les jeunes, est de travailler l'estime de soi, le bien être à l'école, le mieux vivre ensemble, en rassemblant les classes autour de projets créatifs et artistiques.

Ces animations sont construites, autant que possible, avec les enseignants. Une évaluation continue est effectuée avec les élèves.

- **Soutien scolaire individualisé niveau secondaire**

Suite à différentes demandes de jeunes pour trouver un soutien dans leur parcours scolaire parfois chaotique, nous avons décidé d'instaurer un moment de 2 heures destiné à accueillir des adolescents du secondaire.

Ce projet s'est, au fil du temps, adaptés aux demandes formulées par les jeunes, passant d'ateliers collectifs à un suivi plus individualisé.

En effet, les demandes actuelles sont plus spécifiques : une matière en particulier, un travail à réaliser, un soutien dans une recherche ou encore la relecture d'un travail. Ces demandes sont également plus ponctuelles mais nous constatons toujours qu'elles émanent aux périodes précédant les examens scolaires, les secondes sessions, les moments clefs du cursus scolaire à l'approche desquels les jeunes sollicitent un soutien.

Nous avons néanmoins travaillé avec quelques jeunes de façon plus régulière et à moyen terme, en s'adaptant à leurs réalités, ce qui explique que certains soutiens scolaires se soient vus réalisés à domicile et force est de constater que ce fut souvent plus pertinent pour les jeunes même si cela nécessite en termes d'organisation du service, une grande flexibilité des travailleurs.

## **Conclusion**

En soulignant la question de la place des jeunes, nous souhaitons, au travers de ce travail de diagnostic, mais aussi via les différents projets que nous développons, permettre au jeune d'être acteur de leur réalité et de leur propre existence.

Acteur de sa propre existence afin de sensibiliser les autorités et les intervenants associatifs sur ses ressources, ses difficultés, ses questions, etc. Mais aussi participer et alimenter les différentes politiques locales qui les concernent. Que ce soit au niveau de la santé, de la culture, des loisirs ou de la formation, ..., il nous paraît indispensable que l'opportunité soit donnée aux jeunes d'être partie prenante des réflexions et des décisions qui les concernent.

Or le développement de la citoyenneté n'est pas nécessairement évident pour chacun d'eux en fonction des ressources dont celui-ci dispose dans son environnement social.

C'est ainsi que la question de l'accessibilité à l'information, le bien-être à l'école, la possibilité d'avoir des lieux de rencontre de proximité nous semble importante pour favoriser l'accès à la citoyenneté et donc à la participation à la vie de la Cité.

Il est de notre mission de lui faciliter la tâche, tout ne dépend pas de lui uniquement.

En effectuant ce travail, on facilitera sa future insertion sociale et l'on favorisera son bien-être et son épanouissement personnel.

Il nous paraît indispensable d'associer dans cette démarche les acteurs du monde scolaire car viser à être bien et épanouit dans son école participe aussi évidemment à la réussite scolaire et permet de lutter contre le décrochage. Et quand on sait l'importance de la qualification pour accéder à l'emploi, cela donne tout son sens à ce type de travail.

Enfin la question des conflits intra familiaux reste une question complexe malgré ce que l'on a mis en place et déjà testé. Le niveau d'intervention est différent car souvent, c'est au niveau des parents qu'il faudrait pouvoir agir. Cependant, ceux-ci ne sont pas toujours collaborant, ayant du mal à adopter un recul critique par rapport à eux-mêmes. Et quand nous sommes interpellés par ces mêmes parents, le problème, pour eux, est souvent situé au niveau des enfants. On rencontre la même difficulté chez quelques acteurs de l'école qui pointent du doigt le ou les enfants quand tout ne tourne pas comme ils le souhaitent. Sans jamais s'interroger sur leurs propres fonctionnements en adoptant une position de plaignant.

Favoriser l'amorce d'un vrai dialogue, d'une plus grande concertation dans ces situations est un des défis à relever par l'équipe d'Imagin'AMO.